



Systeme de projection des professions au Canada Projections 2022

Sommaires industriels 2022-2031

NOTE : Les projections industrielles actuelles du SPPC ont été complétées au printemps 2022, i.e. avant les perspectives de risque d'une éventuelle récession en 2023. Toutefois, les projections du SPPC se concentrent sur les tendances de long terme du marché du travail par industrie et profession plutôt que sur les développements de court terme. Nous anticipons que les tendances de long terme ne soient pas affectées de façon significative par une éventuelle récession, puisque ses impacts devraient être temporaires et de courte durée.

SPPC 2022: Sommaires industriels

Les projections par profession produites dans le cadre du Système de Projection des Professions du Canada (SPPC) nécessitent la préparation d'un scénario macroéconomique et d'un scénario industriel afin de déterminer les perspectives de long terme relatives à la croissance de l'emploi total et à la distribution de l'emploi par industrie et profession.

Les perspectives de long terme relatives à la croissance économique du Canada et à sa structure industrielle seront fortement influencées par des facteurs démographiques, notamment le vieillissement de la population et une plus forte immigration. De tels changements démographiques auront un impact important sur les perspectives de long terme concernant la population active, l'emploi, le PIB potentiel, la demande intérieure finale et, ultimement, la composition industrielle de l'économie canadienne. Le progrès technologique est un autre facteur pouvant influencer la structure industrielle et professionnelle de l'économie, puisque son impact sur la productivité vient affecter la demande de main-d'œuvre par industrie et par profession, et transformer la composition des tâches et des compétences requises au sein de l'économie. La transition vers une économie verte et la carboneutralité viendra également influencer les perspectives industrielles en termes de production et d'emploi, ainsi que la composition de la demande future de main-d'œuvre.

Ce rapport présente le scénario industriel sous-jacent aux projections de 2022 du SPPC. Ce scénario a été développé en collaboration avec Deloitte, en utilisant l'information disponible au printemps 2022. Il fournit une analyse détaillée des tendances historiques et futures pour chacune des 42 industries définies par le SPPC. Ces 42 industries couvrent l'ensemble de l'économie et sont basées sur le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), version 2017.

Chacun des 42 sommaires industriels inclut l'information suivante :

- Définition et caractéristiques de l'industrie;
- Faits saillants et principales statistiques;
- Professions clés reliées à l'industrie (voir le texte en encadré);
- Performance historique en termes de production, d'emploi et de productivité;
- Facteurs de croissance intérieurs et extérieurs de la demande pour les biens ou services produits par l'industrie (liens avec les indicateurs macroéconomiques, incluant les principales composantes de la demande agrégée, comme les dépenses de consommation, les investissements, les exportations, etc.).
- Enjeux et opportunités, incluant les impacts des nouvelles technologies;
- Perspectives de 10 ans pour le PIB réel, l'emploi et la productivité.

Plus particulièrement, l'objectif de chaque sommaire industriel est de répondre à trois questions :

1. Quels sont les facteurs ayant eu une incidence positive et négative sur la croissance du PIB réel, de l'emploi et de la productivité au cours des dix dernières années?
2. Quels sont les facteurs qui auront une incidence positive et négative sur la croissance du PIB réel, de l'emploi et de la productivité au cours des dix prochaines années?
3. Pour quelles raisons projette-t-on une accélération (ou un ralentissement) de la croissance du PIB réel, de l'emploi et de la productivité au cours des dix prochaines années par rapport aux dix dernières années?

PROFESSIONS CLÉS PAR INDUSTRIE

Les professions clés par industrie reposent sur la Classification nationale des professions (CNP), version 2016 (code à 4 chiffres). Il s'agit des plus importantes professions au sein de l'industrie ou des professions qui sont fortement concentrées dans l'industrie (sans nécessairement être des professions affichant un grand nombre de travailleurs).

Plus spécifiquement, ce sont les professions qui représentent les plus grandes parts de l'emploi total au sein de l'industrie (voir l'exemple 1) et/ou les professions pour lesquelles l'industrie représente une part importante de l'emploi total au sein de la profession (voir l'exemple 2).

- Exemple 1 : Les charpentiers-menuisiers (CNP 7271) et les électriciens (CNP 7241) représentent respectivement 8 % et 7 % du nombre total d'emplois dans l'industrie de la construction.
- Exemple 2 : L'industrie de la construction emploie 92 % des briqueteurs-maçons (CNP 7281), bien que cette profession représente moins de 1 % du nombre total d'emplois dans l'industrie.

La liste des professions clés est généralement triée selon la taille de la profession dans l'industrie (en ordre décroissant). Les professions clés peuvent être listées dans plus d'une industrie.

Les professions clés excluent généralement les professions administratives et de soutien que l'on retrouve dans la plupart des industries, notamment :

- Agents/agentes d'administration (CNP 1221)
- Adjoints administratifs/adjointes administratives (CNP 1241)
- Concierges et surintendants/surintendantes d'immeubles (CNP 6733)
- Techniciens/techniciennes en comptabilité et teneurs/teneuses de livres (CNP 1311)
- Réceptionnistes (CNP 1414)
- Employés/employées de soutien de bureau (CNP 1411)
- Commis à la comptabilité et personnel assimilé (CNP 1431)
- Professionnels/professionnelles en ressources humaines (CNP 1121)
- Administrateurs/administratrices de la paye (CNP 1432)
- Directeurs/directrices des ressources humaines (CNP 0112)
- Toutes autres professions de nature administrative ou de soutien non reliées aux activités principales de l'industrie.

Ces professions sont exclues des professions clés par industrie, à moins qu'elles ne constituent un élément important des activités principales. Par exemple, toutes les entreprises ont besoin de comptables, mais seuls les cabinets comptables emploient des comptables dans le cadre de leurs activités principales.

À des fins pratiques, les professions clés excluent également les professions affichant un nombre de travailleurs relativement petit. L'objectif est d'informer les lecteurs sur les professions les plus pertinentes par industrie, et non pas de couvrir toutes les professions dans l'économie.

Table des matières – Liste des industries	Page
Agriculture.....	4
Foresterie et exploitation forestière.....	6
Pêche, chasse et piégeage.....	9
Extraction minière.....	11
Extraction de pétrole et de gaz.....	13
Activités de soutien pour l'extraction minière, pétrolière et gazière.....	16
Construction.....	18
Services publics d'électricité, de gaz et d'eau.....	22
Produits alimentaires et boissons.....	24
Fabrication de produits en bois.....	26
Fabrication du papier.....	29
Impression et activités connexes.....	31
Produits chimiques.....	33
Produits en plastique et en caoutchouc.....	36
Transformation des métaux et produits minéraux.....	38
Fabrication de produits métalliques et de machines.....	40
Produits informatiques, électroniques et électriques.....	43
Véhicules automobiles, remorques et pièces.....	45
Matériel de transport aérospace, maritime, ferroviaire et autre.....	48
Textiles, vêtements, cuir et meubles.....	51
Activités diverses de fabrication.....	54
Commerce de gros.....	55
Commerce de détail.....	58
Services de transport par camion et transport terrestre de voyageurs.....	61
Services de transport aérien, maritime, ferroviaire et pipelines.....	64
Services postaux, messageries et entreposage.....	67
Finance, assurances et services immobiliers et de location.....	69
Services juridiques, de comptabilité, de conseils et autres.....	72
Conception de systèmes informatiques et services connexes.....	75
Architecture, génie et services de design et de R-D scientifique.....	78
Gestion, administration et autres services de soutien.....	81
Services d'information, culture et télécommunications.....	84
Arts, spectacles et loisirs.....	87
Services d'hébergement.....	91
Services de restauration.....	94
Services de réparation et services personnels et ménagers.....	97
Écoles primaires et secondaires.....	100
Collèges, cégeps et formation professionnelle.....	103
Universités.....	105
Soins de santé.....	107
Assistance sociale.....	111
Administration publique.....	114

Agriculture (SCIAN 1111-1119; 1121-1129; 1151-1152)

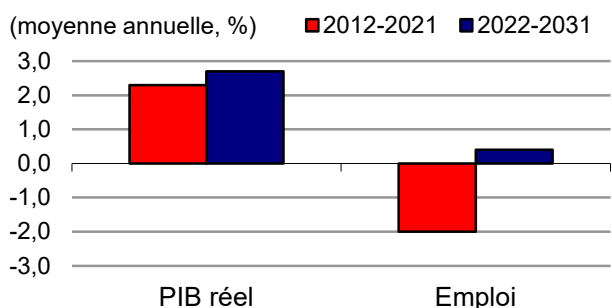
L'industrie de l'agriculture est composée de trois segments distincts: la culture agricole (77 % de la production totale en 2021); l'élevage (16 %); et les activités de soutien (6 %). La culture agricole comprend la culture de plantes oléagineuses et de céréales, de fruits et de légumes ainsi que de plantes, de vignes et de cannabis. L'élevage comprend l'élevage de bovins, de porcs, de volailles et d'autres animaux pour la production de produits carnés, de produits laitiers et d'ovoproduits. Ce segment comprend aussi l'aquaculture et l'apiculture. Parmi les activités de soutien, on retrouve les services de récolte, d'épandage d'engrais et de stérilisation, et tous les services liés à l'élevage du bétail et des animaux de compagnie. La culture agricole est fortement orientée vers les exportations, alors que l'élevage est essentiellement tourné vers le marché intérieur. En 2021, l'industrie comptait un total de 251 800 travailleurs, dont 46 % dans la culture agricole et 44 % dans l'élevage. L'emploi est principalement concentré en Ontario (27 %), au Québec (22 %), en Alberta (14 %) et en Saskatchewan (11 %). La main-d'œuvre est caractérisée par une forte proportion de travailleurs masculins (68 %) et de travailleurs autonomes (52 %). Les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

Gestionnaires en agriculture (0821)
Ouvriers/ouvrières agricoles (8431)
Entrepreneurs/entrepreneuses de services agricoles, surveillants/surveillantes d'exploitations agricoles et ouvriers spécialisés/ouvrières spécialisées dans l'élevage (8252)
Ouvriers/ouvrières de pépinières et de serres (8432)
Manœuvres à la récolte (8611)
Gestionnaires en horticulture (0822)

Manœuvres de l'aquaculture et de la mariculture (8613)
Entrepreneurs/entrepreneuses et superviseurs/superveuses des services de l'aménagement paysager, de l'entretien des terrains et de l'horticulture (8255)
Conducteurs/conductrices de camion de transport (7511)
Gestionnaires en aquaculture (0823)

L'industrie de l'agriculture est très sensible aux conditions météorologiques, aux fluctuations de la demande et des prix sur les marchés mondiaux, ainsi qu'à l'activité économique dans les industries de la transformation des aliments et des services de restauration. Au niveau national, le PIB agricole a augmenté de façon continue de 2012 à 2020, soutenue par la croissance de la demande intérieure et extérieure. Du côté de l'offre, les innovations en biotechnologie ont permis d'augmenter les rendements des cultures agricoles, alors que des investissements importants dans l'automatisation ont permis de réduire les coûts de production. Le segment du cannabis a dominé la croissance de la production depuis qu'il a été légalisé pour un usage récréatif en 2018, augmentant à un taux annuel moyen de 25 %, doublant presque sa part de la production agricole de 15 % en 2018 à 29 % en 2021. La pandémie de COVID-19 a eu un impact important sur l'industrie, car les producteurs ont été contraints de réagir rapidement à de nouvelles perturbations, comme des pénuries de main-d'œuvre, le renforcement des réglementations en matière de santé publique, les fluctuations du marché, les retards dans la chaîne d'approvisionnement, les fermetures d'usines de transformation de la viande, ainsi que

Croissance du PIB réel et de l'emploi dans l'agriculture



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, projections industrielles 2022 du SPPC.

l'arrêt des activités dans l'industrie des services de restauration. Malgré ces obstacles, l'industrie de l'agriculture a mieux performé que l'économie canadienne en 2020, enregistrant une croissance de sa production de 4,5 %. Toutefois, de sévères sécheresses dans l'Ouest canadien et des inondations en Colombie-Britannique ont réduit le rendement des cultures agricoles en 2021, entraînant une forte diminution du PIB et de l'emploi. Le taux de croissance du PIB dans l'ensemble de l'industrie s'est ainsi établi à 2,3 % par année en moyenne sur la période 2012-2021. Puisque de nombreux aspects de la production agricole, comme l'ensemencement, la surveillance des cultures et la gestion des écosystèmes, ont été largement automatisés, l'emploi dans l'industrie a diminué presque continuellement au cours de la même période, en baisse de 2,0 % par année. Cela signifie que la croissance de la production est entièrement venue d'une hausse de la productivité au cours de la dernière décennie. Les gains de productivité ont été stimulés par un certain nombre de facteurs, notamment l'augmentation de la taille des fermes, l'intensification des cultures génétiquement modifiées, une plus grande utilisation de pesticides et de fertilisants, ainsi que l'introduction de machines et d'équipements améliorant la productivité, comme des trayeuses laitières et des systèmes d'alimentation automatisés pour le bétail et des systèmes avancés de contrôle de l'environnement pour la production de cannabis. Les agriculteurs utilisent également de plus en plus de drones pour surveiller les cultures, de systèmes automatisés pour lutter contre les parasites, et d'appareils permettant de traiter un grand volume de données pour optimiser l'ensemencement et la fertilisation. L'automatisation des processus de production au cours des dernières années a fait de l'agriculture l'industrie ayant enregistré la plus forte croissance de la productivité au Canada. En effet, la productivité a augmenté à un taux annuel moyen de 4,3 % de 2012 à 2021.

Le PIB de l'agriculture devrait continuer de croître à un rythme robuste durant la prochaine décennie, notamment à court terme, à mesure que la production se remettra de la forte baisse enregistrée en 2021. Après avoir bondi à des niveaux record en 2021 en raison de la baisse de la production mondiale et de la forte demande, les prix devraient demeurer élevés, car le conflit entre la Russie et l'Ukraine viendra s'ajouter à une production agricole mondiale déjà sous tension. À plus long terme, la croissance de la population canadienne continuera à alimenter la demande intérieure alors que la robustesse de la demande mondiale devrait contribuer à maintenir des prix élevés et à soutenir les exportations, quoique les prix demeureront soumis à une forte volatilité en raison de l'imprévisibilité de la production agricole et des fluctuations du coût des intrants (comme l'énergie et les fertilisants). Puisqu'une grande partie de la production canadienne est destinée aux marchés étrangers, la hausse de la population mondiale, l'augmentation du revenu par habitant dans les économies en développement et émergentes ainsi qu'une plus grande libéralisation du commerce continueront à alimenter la demande. Au cours des dernières années, le gouvernement du Canada a négocié de nouveaux accords commerciaux visant à améliorer l'accès aux marchés. Par exemple, l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG) a réduit les droits de douane sur de nombreux produits agricoles destinés au marché de l'UE, mais a aussi favorisé l'accès aux segments de l'industrie agricole canadienne qui sont protégés par la gestion de l'offre, augmentant ainsi la concurrence étrangère sur le marché intérieur. Parmi les autres moteurs potentiels de croissance à long terme, mentionnons l'utilisation accrue des biocarburants et les répercussions associées aux changements climatiques. Les biocarburants représentent une alternative prometteuse aux combustibles fossiles, mais le manque de clarté en matière de politique future, nécessaire pour

définir la demande future du marché, constitue un obstacle important. Enfin, si les perturbations climatiques peuvent avoir un impact négatif sur la production agricole, elles pourraient aussi avoir un impact positif en permettant une extension de la saison agricole. Sur le plan domestique, le taux de croissance de la production de cannabis devrait ralentir pour atteindre des niveaux plus soutenables à mesure que ce segment arrive à maturité, mais la croissance devrait continuer à surpasser celle de l'ensemble de l'industrie.

En moyenne, la croissance du PIB de l'industrie devrait atteindre 2,7 % par année sur la période 2022-2031. Cette légère accélération dans la croissance de la production par rapport à la dernière décennie entraînera un modeste rebond de l'emploi, mais de nouveaux gains de productivité continueront à freiner la création d'emplois. La croissance annuelle de l'emploi devrait donc s'établir à un modeste 0,4 %, en moyenne, sur la période de projection, laissant le nombre de travailleurs agricoles sous son niveau pré-pandémique de 2019. L'intensification de la concurrence sur les marchés internationaux et les difficultés à recruter de la main d'œuvre continueront à inciter les agriculteurs canadiens à réduire leurs coûts et à utiliser des technologies de plus en plus novatrices, telles que des capteurs biométriques pour examiner le bétail, des trayeuses à apprentissage automatique, et des tracteurs sans conducteur guidés par des dispositifs de géolocalisation par satellite. Toutefois, puisqu'une grande partie de la mécanisation des processus et de l'adoption des technologies a eu lieu durant la dernière décennie, la croissance de la productivité ne devrait pas être aussi robuste au cours des dix prochaines années, enregistrant une moyenne annuelle de 2,3 %. Une main-d'œuvre vieillissante et des difficultés à attirer les travailleurs canadiens en raison de la nature saisonnière de l'industrie, de son emplacement rural, de la faiblesse des salaires et des longues heures de travail ont entraîné un recours accru aux travailleurs étrangers temporaires dans les activités agricoles. Dans son budget 2022, le gouvernement fédéral a annoncé un investissement de plus d'un milliard de dollars pour améliorer la durabilité de l'industrie et réduire les émissions de GES, ainsi qu'un financement de 156 millions de dollars pour améliorer le Programme des travailleurs étrangers temporaires, dont 48 millions de dollars destinés à la mise en œuvre d'un nouveau programme pour l'agriculture et la transformation du poisson.

Foresterie et exploitation forestière (SCIAN 1131; 1132; 1133; 1153)

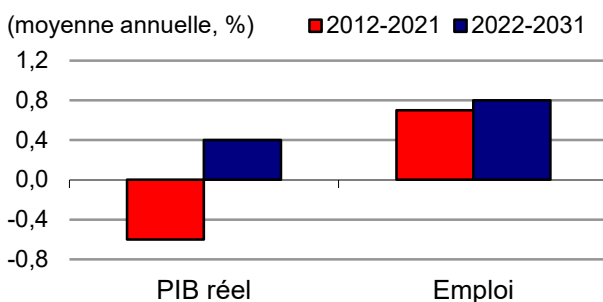
Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale est l'exploitation forestière, l'exploitation de terres à bois et de pépinières forestières, ainsi que les activités de soutien comme le transport, le reboisement et la lutte contre les ravageurs et les incendies. L'exploitation forestière et les activités de soutien représentent les deux plus importants segments et emploient la majorité des travailleurs. Bien que les exportations brutes ne représentent qu'une faible proportion de l'ensemble de ses revenus, l'industrie forestière est fortement tributaire des ventes des industries manufacturières de produits en bois et de pâtes et papiers qui exportent une large part de leur production, principalement aux États-Unis. L'industrie comptait 50 700 travailleurs en 2021, largement concentrés en Colombie-Britannique (38 %), au Québec (30 %) et en Ontario (12 %). La main-d'œuvre est principalement composée de travailleurs masculins (82 %) et les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

Conducteurs/conductrices de machines d'abattage d'arbres (8241)
 Opérateurs/opératrices de scies à chaîne et d'engins de débardage (8421)
 Surveillants/surveillantes de l'exploitation forestière (8211)
 Technologues et techniciens/techniciennes en sciences forestières (2223)
 Manœuvres de l'exploitation forestière (8616)
 Ouvriers/ouvrières en sylviculture et en exploitation forestière (8422)

Conducteurs/conductrices de camion de transport (7511)
 Techniciens/techniciennes du milieu naturel et de la pêche (2224)
 Directeurs/directrices de l'exploitation des ressources naturelles et de la pêche (0811)
 Mécaniciens/mécaniciennes d'équipement lourd (7312)
 Professionnels/professionnelles des sciences forestières (2122)

L'industrie canadienne de la foresterie et de l'exploitation forestière a enregistré une croissance négative de son PIB au cours de la période 2012-2021, car elle a été frappée par des défis cycliques et des changements structurels dans la demande pour les produits forestiers. Après avoir été sévèrement affectée par l'effondrement du marché immobilier américain avant et pendant la récession de 2008-2009, la production s'est partiellement redressée de 2010 à 2015 avant de diminuer à nouveau de 2015 à 2020. L'industrie a été confrontée à de nombreux défis au cours des dernières années, notamment à la baisse de la demande pour les produits du papier causée par la transition numérique; aux feux de forêt dévastateurs de 2017 et 2018 en Colombie-Britannique; au retour des tarifs douaniers américains sur les exportations canadiennes de bois d'œuvre; et au recul important des mises en chantier au Canada en 2018 et 2019. Sans surprise, la pandémie de COVID-19 a entraîné une autre année négative en 2020 avant que la production ne se redresse en 2021 en réponse à la forte demande en matière de logements et de rénovations, qui a fait bondir les prix du bois d'œuvre. En effet, avec l'augmentation du revenu disponible (découlant des programmes de soutien gouvernementaux et d'une accumulation considérable de l'épargne) et la poursuite des politiques de confinement à domicile et de télétravail, de nombreux ménages ont fait l'acquisition d'une maison plus spacieuse ou d'une nouvelle maison en dehors des zones urbaines, ou ont entrepris des travaux de rénovation. Mais le rebond de la production forestière en 2021 n'a pas été suffisant pour contrebalancer la tendance baissière observée dans les années précédentes, entraînant un recul du PIB de 0,6% annuellement en moyenne pour l'ensemble de la période 2012-2021. Malgré le recul de la production, l'emploi a augmenté de 0,7 % par année au cours de la même période. Cette situation s'explique par une diminution de la productivité, largement attribuable à la pandémie du dendroctone du pin ponderosa et à des feux de forêt dévastateurs en Colombie-Britannique, qui ont eu un impact négatif sur la productivité de l'industrie puisque la qualité et l'accessibilité du bois commercialement viable ont été considérablement réduites. En moyenne, la productivité a diminué à un taux annuel de 1,3 % au cours des dix dernières années.

Croissance du PIB réel et de l'emploi dans la foresterie et l'exploitation forestière



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, projections industrielles 2022 du SPPC.

Au cours de la période de projection, la croissance de la production dans l'industrie forestière devrait revenir en territoire positif, bien qu'elle demeurera relativement faible, contrainte par une

baisse supplémentaire du PIB en 2022 (en raison du recul des prix du bois d'œuvre), par le ralentissement anticipé dans l'investissement résidentiel en Amérique du Nord, par une réduction de la demande pour les produits du papier, et par une offre limitée de bois marchand. La flambée du prix des maisons et l'augmentation des taux d'intérêt hypothécaires viendront réduire la construction de nouveaux logements et l'activité de revente, ce qui limitera la croissance des dépenses de rénovation des deux côtés de la frontière, particulièrement à court et moyen terme. Une légère reprise cyclique de la demande pour le logement est anticipée au Canada à plus long terme, en réponse à la hausse de l'immigration et à une intensification des pressions sur l'offre de logements. En revanche, on s'attend à ce que le nombre de mises en chantier stagne aux États-Unis (puisque les constructeurs ont accumulé une grande quantité de maisons non vendues). Le changement dans la composition des mises en chantier causé par le vieillissement de la population viendra également tempérer la demande pour les produits du bois, puisqu'on prévoit un déclin dans la construction de maisons unifamiliales au profit d'habitations à logements multiples (jumelés, appartements et copropriétés) et que ces dernières nécessitent moins de bois par unité de production. L'imposition de tarifs douaniers américains sur le bois d'œuvre canadien demeurera un obstacle pour l'industrie, même si la réduction des tarifs annoncée à l'été 2022 (de 18 % à 12 %) apportera un certain répit aux constructeurs américains et aux producteurs canadiens. Par ailleurs, la diminution de l'offre de bois marchand causée par l'épidémie du dendroctone du pin et les feux de forêt viendra freiner la production lorsque les opérations de sauvetage de la valeur commerciale résiduelle des arbres prendront fin et que la quantité de coupes annuelles permises sera réduite. Les difficultés observées dans l'industrie des pâtes et papiers viendront également restreindre la croissance de la production dans l'industrie forestière.

Sur une note plus positive, l'émergence de l'industrie des carburants de biomasse et l'utilisation accrue du bois comme matériau de rechange écologique dans la construction de bâtiments devraient venir supporter la demande de produits forestiers à plus long terme. En effet, la construction en bois massif représente une opportunité importante pour l'industrie forestière au Canada, en particulier lorsqu'on considère le ralentissement anticipé dans la construction de maisons unifamiliales en Amérique du Nord. Divers facteurs favorisent une plus grande utilisation du bois dans les immeubles de moyenne et grande dimension, notamment les avancées technologiques dans les produits du bois, les préoccupations environnementales et les nouveaux standards de construction. Sous cette perspective, l'industrie pourrait bénéficier de l'accélération anticipée dans la construction de bâtiments non résidentiels au cours de la période de projection, contrebalançant en partie le ralentissement anticipé dans la construction résidentielle. On projette que le PIB de l'industrie croîtra de 0,4 % par année sur la période 2022-2031. Cette amélioration par rapport à la décennie précédente devrait se traduire par une croissance annuelle de l'emploi de 0,8 % en moyenne puisque la productivité devrait continuer à diminuer, mais à un rythme plus lent que par le passé (-0,4 % par année). En fait, on projette qu'une grande partie des gains d'emploi auront lieu en 2022, car la croissance de la productivité devrait reprendre dès 2023. Mais la productivité prendra du temps avant de retourner à son niveau pré-pandémique, car la dévastation des forêts causée par le dendroctone du pin et les feux de forêt viendra modifier la taille et l'emplacement du stock de bois disponible. Le redressement de la productivité se traduira par des gains plus modérés en matière d'emploi durant le reste de la période de projection, car l'exode des jeunes des communautés rurales et le nombre croissant de travailleurs en âge de

prendre leur retraite continueront à exercer des pressions sur la main-d'œuvre au sein de l'industrie.

Pêche, chasse et piégeage (SCIAN 1141; 1142)

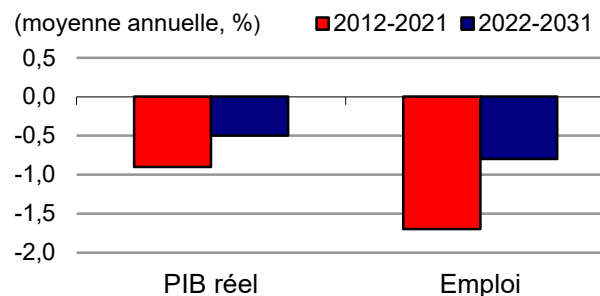
Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale est la prise de poissons et d'autres animaux sauvages dans leur habitat naturel. Elle se compose des pêches commerciales dans les eaux intérieures et en eau salée (à l'exception de l'aquaculture, qui fait partie de l'industrie agricole) ainsi que de la chasse et du piégeage, y compris l'exploitation et la gestion de parcs commerciaux à gibiers. La pêche est de loin la plus importante activité économique de cette industrie et constitue la presque totalité de la production et de l'emploi. Bien que les exportations brutes ne représentent qu'une faible part de ses revenus totaux, l'industrie de la pêche dépend fortement des ventes de l'industrie de transformation et de préparation de poissons et de fruits de mer, qui exporte environ 75 % de sa production. Les principaux marchés d'exportation sont les États-Unis (53 % des exportations totales en 2021) et la Chine (29 %). L'industrie comptait 17 000 travailleurs en 2021, principalement concentrés dans les provinces de l'Atlantique (78 %) et en Colombie-Britannique (11 %). La main-d'œuvre est caractérisée par une forte proportion de travailleurs masculins (81 %) et de travailleurs autonomes (55 %). L'industrie affiche également le taux de chômage le plus élevé parmi les 42 industries visées par le SPPC (moyenne de 25 % au cours des dix dernières années), principalement en raison de la nature saisonnière de ses activités. Les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

Pêcheurs indépendants/pêchereuses indépendantes (8262)
Matelots de pont sur les bateaux de pêche (8441)
Capitaines et officiers/officières de bateaux de pêche (8261)

Trappeurs/trappeuses et
chasseurs/chasseuses (8442)

La performance de l'industrie de la pêche est étroitement liée à la disponibilité des stocks de poissons. Les contraintes d'offre découlant des nombreux moratoires et contingents visant différentes espèces de poissons au Canada sont à l'origine des plus grands défis auxquels l'industrie a été confrontée au cours des dernières décennies. Ces restrictions ont été appliquées en réponse à la surpêche et à des facteurs environnementaux qui ont causé une baisse importante des stocks de plusieurs espèces de poissons, en particulier les poissons de fond (comme la morue et l'aiglefin) sur la côte Est et le saumon sur la côte Ouest. En raison de la forte demande en provenance des marchés asiatiques, les crustacés (homards, crabes, crevettes et pétoncles) sont devenus les principales espèces pêchées sur la côte atlantique, comblant ainsi une partie du vide laissé par le moratoire sur la pêche à la morue de 1992. Cependant, les crustacés ont également subi des pressions au fil du temps en raison d'une augmentation des prédateurs, entraînant des restrictions supplémentaires, notamment pour les

Croissance du PIB réel et de l'emploi dans la pêche, la chasse et le piégeage



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, projections industrielles 2022 du SPPC.

crevettes nordiques. De plus, la pêche au saumon est confrontée à un réchauffement des conditions météorologiques dans le nord-est de l'océan Pacifique, ce qui se traduit par un taux de survie inférieur à la moyenne ainsi qu'une diminution de la taille corporelle et des stocks pour la plupart des espèces de saumon. Les contraintes d'approvisionnement ont été un frein majeur pour l'industrie, qui a vu sa production chuter continuellement depuis 2015, à l'exception d'une hausse substantielle en 2021 après une forte baisse des exportations reliée à la pandémie de COVID-19 en 2020. Ceci s'est traduit par une diminution annuelle moyenne de 0,9 % du PIB sur la période 2012-2021. Le recul de la production a été accompagné par une amélioration notable de la productivité (+0,8 % par année), ce qui a entraîné d'importantes pertes d'emplois se chiffrant à 1,7 % annuellement. Bien que les navires de pointe et de meilleurs appareils de détection du poisson aient permis d'augmenter les prises et la rentabilité des opérations de pêche, la réduction des stocks de poissons et de fruits de mer a détourné les travailleurs des pêcheries moins performantes vers d'autres industries.

Les contraintes d'approvisionnement continueront à exercer des pressions sur le PIB de l'industrie canadienne de la pêche sur la période de projection. Puisque la demande étrangère représente 90 % du total des ventes de homards, la production sera soutenue par la robustesse de la demande en provenance des États-Unis et par la croissance de la classe moyenne en Chine et dans d'autres pays asiatiques. Les accords de libre-échange du Canada avec l'Union européenne et les dix pays de la région Asie-Pacifique représentent un développement positif pour l'industrie, car tous les droits de douane imposés sur les poissons et les fruits de mer d'origine canadienne seront éliminés sur ces marchés au cours de la prochaine décennie. Cette situation devrait être accompagnée par une augmentation des prises de homards, car le réchauffement des températures océaniques viendra inciter les populations de homards à se déplacer vers le Nord où l'eau est plus froide. Toutefois, la croissance de la plupart des autres pêcheries continuera d'être contrainte par des problèmes d'approvisionnement. Selon des statistiques publiées par le ministère de Pêches et Océans sur l'état des principaux stocks de poissons canadiens en 2020, seulement 31 % des stocks se trouvaient dans la zone saine (en termes de capacité de reproduction biologique). Près de 60 % des pêcheries de saumon de la Colombie-Britannique ont été fermées à l'été 2021 en raison du faible niveau des stocks et il faudra des années pour les reconstituer. Une grande partie de la pêche au hareng du Pacifique le long de la côte ouest sera également fermée en raison de la faiblesse des stocks (le hareng du Pacifique est une source de nourriture importante pour le saumon et d'autres poissons). La forte réduction des quotas de crevettes sur la côte atlantique, qui devrait se poursuivre à court terme, continuera de limiter la croissance dans l'industrie, alors que le moratoire sur la pêche à la morue devrait également se poursuivre pour plusieurs années, compte tenu de l'incertitude quant à la date ou à l'éventualité d'un redressement des stocks.

Par ailleurs, l'impact futur des modifications apportées à la Loi sur les pêches en 2019 est encore incertain, car l'activité industrielle pourrait être limitée par des réglementations plus sévères, quoique le renouvellement des stocks de poissons et de leur habitat représente certainement un développement positif pour l'industrie à long terme. Des quotas plus stricts imposés sur différentes espèces de poissons en réponse à la réduction des stocks et à des préoccupations environnementales grandissantes devraient venir effacer les gains découlant des exportations de fruits de mer. Par conséquent, le PIB et l'emploi devraient continuer à diminuer sur la période

2022-2031, mais à un rythme plus lent de 0,5 % et 0,8 % par année respectivement. Cette baisse additionnelle de l'emploi reflète de nouveaux gains de productivité, quoique ces gains seront plus modestes que ceux des dix dernières années (+0,3 % par année). Les progrès technologiques devraient contribuer à augmenter l'efficacité des équipements destinés à la pêche industrielle ainsi qu'à réduire les impacts négatifs sur le système écologique. L'exode des jeunes des communautés côtières, des conditions de travail difficiles et le nombre croissant de pêcheurs en âge de prendre leur retraite continueront également à exercer des pressions sur la main-d'œuvre au sein de l'industrie.

Extraction minière (SCIAN 2121; 2122; 2123)

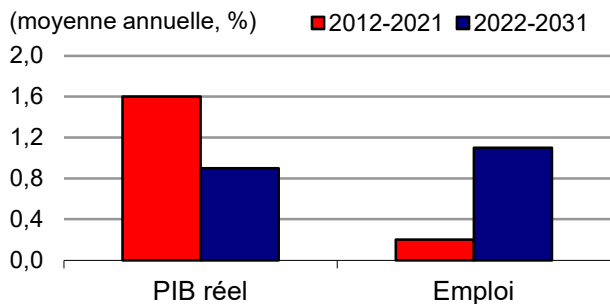
Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale est l'extraction ou toute autre préparation de minéraux métalliques et non métalliques. Elle se divise en trois segments : l'extraction de charbon (9 % de la production totale en 2021), l'extraction de minerais métalliques (54 %) et l'extraction de minerais non métalliques (38 %). L'industrie exporte environ les deux tiers de sa production, principalement au Royaume-Uni (22 % des exportations totales en 2021), aux États-Unis (17 %), en Chine (16 %) et au Japon (7 %). Elle comptait 78 900 travailleurs en 2021, dont 51 % dans l'extraction de minerais métalliques, 21 % dans l'extraction de minerais non métalliques, 8 % dans l'extraction de charbon, alors que les 20 % restants n'étaient associés à aucun segment en particulier. L'emploi est surtout concentré en Ontario (28 %), au Québec (25 %), en Colombie-Britannique (21 %) et en Saskatchewan (9 %), et la main-d'œuvre est principalement composée de travailleurs masculins (86 %). Les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

Mineurs/mineuses d'extraction et de préparation, mines souterraines (8231)
 Surveillants/surveillantes de l'exploitation des mines et des carrières (8221)
 Mécaniciens/mécaniciennes d'équipement lourd (7312)
 Personnel d'entretien et de soutien des mines souterraines (8411)
 Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles (7311)
 Conducteurs/conductrices de camions de transport (7511)
 Directeurs/directrices de l'exploitation des ressources naturelles et de la pêche (0811)

Électriciens industriels/électriciennes industrielles (7242)
 Manœuvres des mines (8614)
 Technologues et techniciens/techniciennes en géologie et en minéralogie (2212)
 Géoscientifiques et océanographes (2113)
 Ingénieurs miniers/ingénieures minières (2143)
 Ingénieurs géologues/ingénieures géologues (2144)

La performance de l'industrie minière est étroitement liée aux conditions économiques et géopolitiques mondiales qui influencent les prix des matières premières sur les marchés internationaux. Après avoir été sévèrement affectée par la chute considérable de la demande et des prix de la plupart des métaux et minéraux pendant la récession de 2008-2009, la production s'est lentement redressée de 2010 à 2014. Les prix des métaux et des minéraux ont

Croissance du PIB réel et de l'emploi dans l'extraction minière



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, projections industrielles 2022 du SPPC.

atteint un sommet en 2011 et ont diminué progressivement au cours des années suivantes puisque la Chine, qui consomme environ la moitié de la production mondiale de métaux, a ralenti la cadence de son industrialisation, entraînant une diminution de la demande. En 2015, les prix étaient retombés aux niveaux observés pendant la récession, mais la production dans les projets déjà en opération s'est poursuivie, entraînant une hausse continue du PIB de l'industrie jusqu'en 2017. En 2018-2019, le développement de nouveaux projets n'était tout simplement plus viable sur le plan économique en raison de la faiblesse des prix et la production a donc commencé à diminuer. Le déclin s'est amplifié en 2020, car la demande mondiale a fortement chuté avec l'état d'urgence et les fermetures associés à la pandémie de COVID-19. Cette tendance s'est inversée en 2021, lorsque les perturbations de l'offre, jumelée à une hausse de la demande, ont entraîné une forte augmentation des prix de divers métaux et minéraux. Le PIB de l'industrie a ainsi progressé à un taux moyen de 1,6 % par année sur la période 2012-2021. Après avoir atteint un sommet en 2017-2018, l'emploi a fortement chuté en 2019-2020, avant de rebondir modestement en 2021. Ces fluctuations ont abaissé la croissance de l'emploi à un taux annuel moyen de seulement 0,2 % au cours des dix dernières années, faisant de la croissance de la productivité (+1,4 % par année) le principal contributeur à la croissance de la production. Bien que la productivité puisse fluctuer considérablement en fonction de la composition des matières premières extraites, elle a également été influencée positivement par l'utilisation accrue de diverses technologies telles que les techniques d'arpentage par GPS; la cartographie à trois dimensions; les technologies aéroportées; l'équipement télécommandé; les systèmes de chargement et de transport automatisés; la robotique de pointe; ainsi que la cartographie et l'imagerie sismiques.

Les perspectives pour l'industrie minière canadienne demeurent positives sur la période de projection, quoique la production devrait augmenter à un rythme moins soutenu que la décennie précédente, puisque les opportunités de croissance seront tempérées par certaines préoccupations environnementales. Le PIB devrait reculer à nouveau en 2022, contraint par des pénuries de main-d'œuvre découlant de la pandémie et par de sévères intempéries qui ont négativement affecté d'importantes mines d'or et de fer au début de l'année. Mais les perspectives sont meilleures pour les deux années suivantes, car plusieurs mines de grande envergure, principalement productrices d'or, seront mises en service. Les perspectives quant à l'extraction de minéraux non métalliques sont également prometteuses, principalement en raison des mines canadiennes de potasse et du conflit actuel entre la Russie et l'Ukraine. En effet, en tant que premier producteur mondial de potasse (suivi par la Russie et le Belarus), le Canada est bien positionné pour offrir une alternative aux exportations russes de potasse et assurer une source sûre d'approvisionnement en fertilisants sur les marchés mondiaux. À plus long terme, l'activité minière devrait également être soutenue par différentes initiatives fédérales et provinciales. Par exemple, dans le budget 2022, le gouvernement fédéral a annoncé une Stratégie sur les minéraux critiques destinée à prioriser le développement de plusieurs minéraux clés. L'objectif de cet engagement de 3,8 milliards de dollars est de permettre au Canada de développer des chaînes de valeur à l'échelle nationale, en particulier pour la fabrication de véhicules à zéro émission, ainsi que de réduire l'impact des perturbations de la chaîne d'approvisionnement dans le futur (comme celles observées durant la pandémie de COVID-19). Pour soutenir cette stratégie, le gouvernement fédéral a identifié 31 minéraux critiques utilisés dans la production d'énergie propre, en mettant l'accent sur le lithium, le graphite, le nickel, le cobalt et le cuivre. Cependant,

le développement de nouveaux projets, comme le projet du Cercle de feu dans le nord de l'Ontario, qui a le potentiel de produire une quantité importante de minéraux critiques, se heurte toujours à l'opposition des groupes environnementaux et autochtones. De plus, le délai entre l'exploration et l'exploitation de nouvelles mines demeure particulièrement long au Canada, ce qui peut décourager les nouveaux investissements. Enfin, les efforts du Canada pour atteindre ses objectifs de réduction des émissions de carbone viendront limiter la croissance de certains segments de l'industrie, comme la production de charbon.

En moyenne, le PIB de l'industrie minière devrait croître à un taux annuel de 0,9 % sur la période 2022-2031. Malgré une croissance plus faible de la production par rapport à la décennie précédente, on projette que la croissance de l'emploi accélérera, au rythme moyen de 1,1 % par année, en raison d'un revirement de la productivité, qui devrait diminuer légèrement (au taux de -0,2 % par année). En fait, la majeure partie des gains d'emploi et l'ensemble du recul de la productivité devraient avoir lieu en 2022, en réponse aux ajustements à un environnement postpandémique. À partir de 2023, la croissance de la productivité devrait revenir en territoire positif pour se situer à 1,0 % par année en moyenne, ce qui est plus près de sa tendance historique. Ce redressement de la productivité se traduira également par des gains plus modérés en termes d'emploi pour le reste de la période de projection, enregistrant une moyenne annuelle de 0,4 % de 2023 à 2031.

Extraction de pétrole et de gaz (SCIAN 2111)

Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale est l'exploitation de champs de pétrole ou de gaz, notamment l'exploration pétrolière et gazière, le forage, la complétion et l'équipement des puits ainsi que d'autres activités de préparation du pétrole et du gaz. Elle inclut l'exploitation de puits de pétrole par des techniques conventionnelles de pompage ainsi que l'exploitation de schiste argileux de surface ou de sables bitumineux par des méthodes non conventionnelles. La production non conventionnelle représente plus de 50 % de la production intérieure totale. Le Canada est le quatrième plus important producteur de pétrole brut au monde et le sixième plus important producteur de gaz naturel. L'Alberta a toujours été le principal producteur au pays, s'appropriant environ 75 % de la production totale de pétrole et de gaz, suivie de la Colombie-Britannique (principalement du gaz), la Saskatchewan (principalement du pétrole), et Terre-Neuve-et-Labrador (pétrole). Environ 80 % du pétrole brut et près de la moitié du gaz naturel produits au Canada sont exportés, principalement vers les États-Unis. D'autre part, plus du tiers du pétrole brut utilisé dans les raffineries domestiques et environ 20 % du gaz naturel consommé dans le pays sont importés. L'industrie comptait 101 500 travailleurs en 2021, largement concentrés en Alberta (83 %). La main-d'œuvre est en grande partie composée de travailleurs masculins (76 %) et les salaires sont parmi les plus élevés au pays, soit plus du double de la moyenne de l'ensemble des industries. Les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

Foreurs/foreuses et personnel de mise à l'essai et des autres services reliés à l'extraction de pétrole et de gaz (8232)
Entrepreneurs/entrepreneuses et surveillants/surveillantes du forage et des services reliés à l'extraction de pétrole et

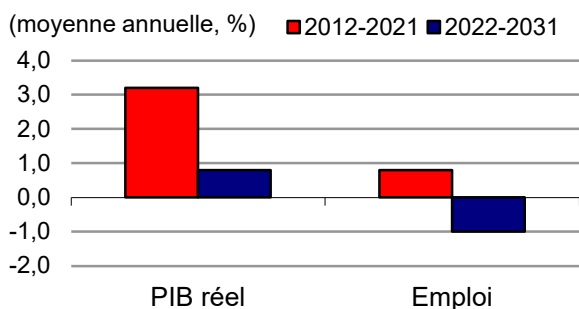
Mécaniciens/mécaniciennes de centrales et opérateurs/opératrices de réseaux électriques (9241)
Géoscientifiques et océanographes (2113)
Mécaniciens/mécaniciennes d'équipement lourd (7312)
Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles (7311)

de gaz (8222)
 Ingénieurs/ingénieures de l'extraction et du raffinage du pétrole (2145)
 Opérateurs/opératrices de salle de commande centrale et de conduite de procédés industriels dans le raffinage du pétrole et le traitement du gaz et des produits chimiques (9232)
 Directeurs/directrices de l'exploitation des ressources naturelles et de la pêche (0811)
 Agents/agentes aux achats (1225)

Techniciens/techniciennes et mécaniciens/mécaniciennes d'instruments industriels (2243)
 Tuyauteurs/tuyauteuses, monteurs/monteuses d'appareils de chauffage et poseurs/poseuses de gicleurs (7252)
 Manœuvres de forage et d'entretien des puits de pétrole et de gaz, et personnel assimilé (8615)
 Technologues et techniciens/techniciennes en géologie et en minéralogie (2212)

L'industrie canadienne de l'extraction de pétrole et de gaz a prospéré et a perduré à une époque où le marché de l'énergie a évolué sous différentes forces. Entre 2003 et 2008, le prix du pétrole brut a augmenté de façon marquée puisque la forte croissance économique en Chine et dans d'autres marchés émergents est venue accroître la demande mondiale de produits énergétiques. La hausse des prix a stimulé les investissements dans l'industrie et a contribué à l'exploitation des sables bitumineux de l'Alberta. Bien que la production et les prix ont fortement diminué pendant la récession de 2008-2009 en raison de la chute de la demande mondiale, ceux-ci se sont rapidement rétablis durant les deux années subséquentes. Par la suite, l'amélioration des technologies de forage et de fracturation a permis de débloquer d'énormes réserves de pétrole et de gaz de schiste en Amérique du Nord, particulièrement aux États-Unis qui ont réduit de façon considérable leur dépendance en matière d'importation énergétique. L'augmentation de la production américaine a incité les pays membres de l'OPEP à assouplir leurs quotas de production pour regagner des parts de marché, ce qui a entraîné une offre excédentaire sur le marché mondial et un effondrement des prix du pétrole brut en 2014-2015. Les prix du pétrole ont atteint un plancher en 2016, avant d'augmenter légèrement de 2017 à 2019. Malgré la faiblesse des prix, la production a continué de croître de 2014 à 2019, principalement soutenue par une plus grande capacité de production dans les sables bitumineux à la suite de nombreuses années d'investissements. Les prix et la production ont diminué de nouveau en 2020, car la demande mondiale a fortement chuté avec l'état d'urgence et les fermetures associés à la pandémie de COVID-19. La situation s'est inversée en 2021, lorsque les perturbations de l'offre, jumelée à une hausse de la demande, ont entraîné une flambée des prix du pétrole brut. Ceci s'est traduit par un taux de croissance moyen du PIB de l'industrie de 3,2 % par année sur l'ensemble de la période 2012-2021. Cependant, la croissance de l'emploi a été beaucoup plus modeste, enregistrant une moyenne annuelle de 0,8 %. Cela reflète des pertes d'emplois importantes suite à la baisse des investissements et des activités de forage découlant du choc pétrolier de 2014-2015, bien que l'emploi ait rebondi fermement en 2021 en réponse à la hausse des prix et de la production. La productivité a également augmenté de manière significative au cours de la dernière décennie (+2,4 % par année), contribuant à la majeure partie de la croissance de la production. La forte hausse de la productivité s'explique par les progrès réalisés dans les techniques de

Croissance du PIB réel et de l'emploi dans l'extraction de pétrole et de gaz



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, projection industrielles 2022 du SPPC.

pendant la récession de 2008-2009 en raison de la chute de la demande mondiale, ceux-ci se sont rapidement rétablis durant les deux années subséquentes. Par la suite, l'amélioration des technologies de forage et de fracturation a permis de débloquer d'énormes réserves de pétrole et de gaz de schiste en Amérique du Nord, particulièrement aux États-Unis qui ont réduit de façon considérable leur dépendance en matière d'importation énergétique. L'augmentation de la production américaine a incité les pays membres de l'OPEP à assouplir leurs quotas de production pour regagner des parts de marché, ce qui a entraîné une offre excédentaire sur le marché mondial et un effondrement des prix du pétrole brut en 2014-2015. Les prix du pétrole ont atteint un plancher en 2016, avant d'augmenter légèrement de 2017 à 2019. Malgré la faiblesse des prix, la production a continué de croître de 2014 à 2019, principalement soutenue par une plus grande capacité de production dans les sables bitumineux à la suite de nombreuses années d'investissements. Les prix et la production ont diminué de nouveau en 2020, car la demande mondiale a fortement chuté avec l'état d'urgence et les fermetures associés à la pandémie de COVID-19. La situation s'est inversée en 2021, lorsque les perturbations de l'offre, jumelée à une hausse de la demande, ont entraîné une flambée des prix du pétrole brut. Ceci s'est traduit par un taux de croissance moyen du PIB de l'industrie de 3,2 % par année sur l'ensemble de la période 2012-2021. Cependant, la croissance de l'emploi a été beaucoup plus modeste, enregistrant une moyenne annuelle de 0,8 %. Cela reflète des pertes d'emplois importantes suite à la baisse des investissements et des activités de forage découlant du choc pétrolier de 2014-2015, bien que l'emploi ait rebondi fermement en 2021 en réponse à la hausse des prix et de la production. La productivité a également augmenté de manière significative au cours de la dernière décennie (+2,4 % par année), contribuant à la majeure partie de la croissance de la production. La forte hausse de la productivité s'explique par les progrès réalisés dans les techniques de

fracturation hydraulique et de forage à direction horizontale et le fait que la capacité de production dans les sables bitumineux a augmenté tout en devenant moins intensive en main-d'œuvre.

Les perspectives de croissance du PIB et de l'emploi pour l'industrie du pétrole et du gaz devraient faiblir considérablement sur la période de projection par rapport à la dernière décennie, principalement en raison d'une capacité limitée en matière de production et de pipelines et de la conversion de l'économie vers une plus grande électrification et énergie propre. Après avoir bondi en 2021, les prix du pétrole brut devraient demeurer élevés à court terme, car le manque d'investissement dans le pétrole nord-américain au cours des dernières années viendra limiter la capacité des producteurs à augmenter l'offre. Le conflit entre la Russie et l'Ukraine ajoute également un degré important d'incertitude quant à l'offre. Durant la première moitié de la période de projection, une hausse de la production de pétrole conventionnel alimentée par des prix élevés entraîneront une croissance continue du PIB. Par la suite, le ralentissement de la demande et l'augmentation de l'offre mondiale se traduiront par une baisse progressive des prix qui devraient demeurer sous les niveaux observés en 2021-2022, entraînant des perspectives plus faibles en matière de production sur la seconde moitié de la période de projection. Les consommateurs et les entreprises se tourneront vers des sources d'énergie moins polluantes, limitant également les perspectives de croissance de long terme. L'expansion de l'industrie pétrolière et gazière au Canada sera contrainte par le Plan de réduction des émissions du gouvernement fédéral, qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 % sous les niveaux de 2005 d'ici 2030 et à atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Un autre facteur contraignant est la trop faible capacité des pipelines pour permettre au Canada d'augmenter ses exportations vers les marchés internationaux. Par exemple, lors de l'invasion de l'Ukraine par la Russie au début de 2022, le Canada avait seulement la capacité de gérer une augmentation de 300 000 barils par jour. Sur une note plus positive, l'industrie démontre encore un certain potentiel de développement, comme en témoigne le projet de Bay Du Nord approuvé par le gouvernement en avril 2022. L'achèvement du Trans Mountain Pipeline permettra également d'augmenter la production de pétrole, alors que l'achèvement du Coastal GasLink Pipeline devrait accroître la production de gaz naturel destiné à l'exportation.

Dans l'ensemble, les perspectives de l'industrie pétrolière et gazière sont plutôt modestes pour l'Alberta et la Saskatchewan, bien que Terre-Neuve-et-Labrador bénéficiera d'une augmentation de la production extracôtière. On projette donc une croissance moyenne du PIB de 0,8 % par année sur la période 2022-2031. Ce ralentissement important par rapport à la décennie précédente devrait entraîner une baisse de l'emploi de 1,0 % annuellement en moyenne, car la productivité continuera à augmenter, bien qu'à un rythme plus modéré que par le passé (+1,8 % par année). La productivité sera donc le seul contributeur à la croissance du PIB, mais l'emploi devrait néanmoins demeurer supérieur aux niveaux observés entre 2016 et 2020, lorsque l'industrie fut sévèrement affectée par la faiblesse des prix et le manque de capacité en matière de pipelines. Les nouveaux gains de productivité proviendront en partie des progrès dans les technologies d'extraction et la conception d'installations modulaires. Toutefois, la croissance de la productivité devrait ralentir dans la seconde moitié de la période de projection, puisque la production dans les sables bitumineux (très intensive en capital) devrait passer de sa phase de croissance à sa phase de maturité.

Activités de soutien à l'extraction minière et à l'extraction de pétrole et de gaz (SCIAN 2131)

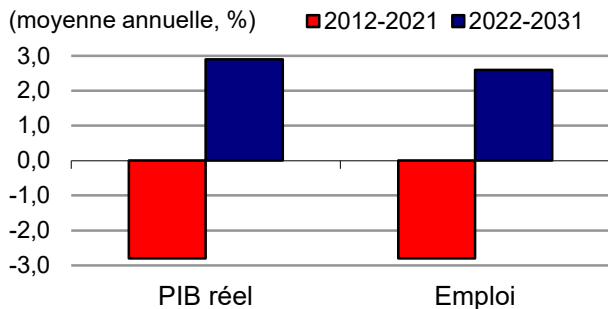
Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale est la prestation, en vertu d'ententes contractuelles ou contre rémunération, de services de soutien nécessaires à l'extraction minière et à l'extraction en carrière de minéraux de même qu'à l'extraction de pétrole et de gaz, comme les opérations de forage. Elle comprend également les établissements dont l'activité est l'exploration visant des minéraux autres que le pétrole et le gaz, comme le prélèvement d'échantillons de minerai et les observations géologiques sur les sites de prospection. L'industrie est essentiellement orientée vers le marché intérieur puisque la majorité de sa production est destinée aux activités prenant place au Canada. L'industrie comptait 76 500 travailleurs en 2021, principalement concentrés en Alberta (66 %), loin devant la Colombie-Britannique (9 %) et la Saskatchewan (9 %). La main-d'œuvre est caractérisée par une forte proportion de travailleurs masculins (8466+9+9 %) et les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

Foreurs/foreuses et personnel de mise à l'essai et des autres services reliés à l'extraction de pétrole et de gaz (8232)
 Entrepreneurs/entrepreneuses et surveillants/surveillantes du forage et des services reliés à l'extraction de pétrole et de gaz (8222)
 Personnel du forage et de l'entretien des puits de pétrole et de gaz et personnel assimilé (8412)
 Directeurs/directrices de l'exploitation des ressources naturelles et de la pêche (0811)
 Mineurs/mineuses d'extraction et de préparation, mines souterraines (8231)

Manœuvres de forage et d'entretien des puits de pétrole et de gaz, et personnel assimilé (8615)
 Surveillants/surveillantes de l'exploitation des mines et des carrières (8221)
 Conducteurs/conductrices de camions de transport (7511)
 Mécaniciens/mécaniciennes d'équipement lourd (7312)
 Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles (7311)

La performance de cette industrie est étroitement liée aux investissements destinés à l'exploration et à l'extraction minière, pétrolière et gazière. L'industrie des combustibles est le plus important contributeur, puisque le volume de production dans les activités de soutien à l'extraction pétrolière et gazière est environ quatre fois supérieur à celui des activités de soutien à l'extraction minière. Le nombre de puits en activité et les nouveaux projets de forage sont les principaux moteurs de croissance des activités de soutien et dépendent fortement des prix du pétrole, du gaz et des métaux de base, lesquels sont quant à eux déterminés par la demande mondiale de produits énergétiques et de matières premières. La flambée des prix observée avant et après la récession mondiale de 2008-2009 a engendré des investissements importants dans les industries des combustibles et des mines, stimulant les activités de soutien tels que le forage, l'excavation, la construction et le pompage de puits pétroliers et gaziers. Après avoir atteint un sommet en 2013-2014, la production dans l'industrie a fléchi de façon spectaculaire en 2015-2016, enregistrant une baisse cumulative de 46 % en

Croissance du PIB réel et de l'emploi dans le soutien à l'extraction minière, pétrolière, gazière



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, projections industrielles 2022 du SPPC.

seulement deux ans, suite à la chute des prix du pétrole brut et des prix des métaux et minéraux, qui ont entraîné d'importantes réductions des investissements, en particulier de la part des producteurs pétroliers. Si la production s'est partiellement redressée en 2017-2018, parallèlement à une légère remontée des prix de l'énergie et des matières premières, les investissements sont restés bien en deçà des niveaux observés en 2014. La production a diminué de nouveau en 2019 et le déclin s'est amplifié en 2020, car la demande mondiale a fortement chuté avec l'état d'urgence et les fermetures associés à la pandémie de COVID-19. La situation s'est inversée en 2021, lorsque les perturbations de l'offre, jumelée à une hausse de la demande, ont entraîné une flambée des prix, mais le rebond de la production n'a pas été suffisant pour contrebalancer les fortes baisses observées en 2015-2016 et 2020. Le PIB et l'emploi ont donc tous deux reculé à un taux moyen de 2,8 % par année sur l'ensemble de la période 2012-2021, enregistrant la plupart des pertes d'emplois de 2013 à 2017. L'emploi dans l'industrie a atteint un creux en 2020, avant d'augmenter légèrement en 2021. Puisque l'emploi a diminué au même rythme que le PIB, la productivité est demeurée essentiellement inchangée, en moyenne, au cours des dix dernières années (croissance annuelle de 0,0 %).

Sur la période 2022-2031, la croissance du PIB dans les activités de soutien devrait revenir en territoire positif, enregistrant une moyenne de 2,9 % par année. Bien qu'il s'agisse d'une amélioration significative par rapport aux dix années précédentes, on projette qu'une grande partie de la croissance se produira à court terme, alimentée par une augmentation notable des activités de forage en 2022-2023 en réponse à la hausse des prix du pétrole. Par la suite, la croissance devrait ralentir, en raison de perspectives plus faibles dans l'extraction de pétrole et de gaz, et se déplacer vers les activités de soutien et d'exploration dans le secteur minier. En effet, le ralentissement de la demande et l'augmentation de l'offre mondiale se traduiront par une baisse progressive des prix du pétrole brut qui devraient demeurer sous les niveaux observés en 2021-2022, ce qui freinera la croissance des investissements des producteurs pétroliers. La conversion de l'économie vers une plus grande électrification et énergie propre limitera également les perspectives de croissance de long terme. L'expansion de l'industrie pétrolière et gazière au Canada sera contrainte par le Plan de réduction des émissions du gouvernement fédéral, qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40 % sous les niveaux de 2005 d'ici 2030 et à atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Cela devrait venir restreindre les activités futures d'exploration et d'exploitation des combustibles fossiles, car l'industrie devra s'adapter afin d'atteindre les objectifs du gouvernement. En revanche, il existe plusieurs facteurs de croissance pour les activités de soutien et d'exploration dans le secteur minier. Dans le budget 2022, le gouvernement fédéral a annoncé une Stratégie sur les minéraux critiques destinée à prioriser le développement de 31 minéraux clés utilisés dans la production d'énergie propre, en mettant l'accent sur le lithium, le graphite, le nickel, le cobalt et le cuivre. L'objectif de cet engagement de 3,8 milliards de dollars est de permettre au Canada de développer des chaînes de valeur à l'échelle nationale, en particulier pour la fabrication de véhicules à zéro émission, ainsi que de réduire l'impact des perturbations de la chaîne d'approvisionnement dans le futur (comme celles observées durant la pandémie de COVID-19). La stratégie prévoit également un crédit d'impôt de 30 % pour les dépenses spécifiquement reliées à l'exploration minière au Canada.

Puisque les services de soutien à l'extraction pétrolière et gazière ont un poids beaucoup plus important que les services de soutien à l'extraction minière, les perspectives plutôt modestes pour

l'extraction pétrolière et gazière à long terme pèseront sur la croissance du PIB de l'ensemble de l'industrie, abaissant la croissance annuelle moyenne de 8,2 % en 2022-2023 à 1,6 % en 2024-2031 (moyenne de 2,9 % pour l'ensemble de la période 2022-2031). Néanmoins, le redressement de la production devrait entraîner un rebond significatif de l'emploi, au taux moyen de 2,6 % par année sur la période 2022-2031, enregistrant environ la moitié des gains en 2022-2023. Mais selon la projection, le PIB ne retournera pas au niveau observé en 2014 et l'emploi demeurera bien en deçà de son sommet historique de 2013. La croissance de la productivité devrait s'améliorer légèrement par rapport à la décennie précédente, principalement soutenue par une forte hausse en 2022. Le déplacement de la croissance de la production vers le segment moins productif des activités de soutien à l'extraction minière devrait peser sur la croissance de la productivité dans l'industrie dès 2023, ce qui se traduira par une croissance moyenne de seulement 0,3 % par année sur l'ensemble de la période de projection.

Construction (SCIAN 2361-2362; 2371-2379; 2381-2389)

Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale est la construction, la réparation et la rénovation d'immeubles et d'ouvrages de génie civil, ainsi que le lotissement et l'aménagement de terrain. Ces établissements peuvent exercer leurs activités pour leur propre compte ou pour celui d'autres établissements avec qui ils sont liés par contrat. Ils peuvent être responsables de l'exécution de l'ensemble ou d'une partie du projet de construction. L'industrie est composée des trois segments suivants : construction de bâtiments (résidentiels, commerciaux et industriels), travaux de génie civil (tels que routes, ponts, infrastructures publiques, installations minières, pétrolières et gazières), entrepreneurs spécialisés (tels que maçonnerie, peinture et électricité). Les activités de construction reposent sur le marché intérieur et dépendent principalement de l'investissement résidentiel et non résidentiel, lequel est particulièrement sensible aux fluctuations des conditions économiques et financières ainsi qu'aux tendances démographiques au Canada. L'industrie comptait 1,4 million de travailleurs en 2021 (7,6 % de l'emploi total dans l'économie), dont 56 % dans les entrepreneurs spécialisés, 33 % dans la construction résidentielle et non résidentielle et 11 % dans les travaux de génie civil (voir la note en bas de page pour les données sur le PIB)⁽¹⁾. L'emploi est principalement concentré en Ontario (37 %), Québec (20 %), Alberta (16 %) et Colombie-Britannique (15 %). La main-d'œuvre est caractérisée par une forte proportion de travailleurs masculins (87 %) et de travailleurs autonomes (26 %). Les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

Entrepreneurs/entrepreneuses et contremaîtres/contremaîtresses du personnel des métiers industriels, de la construction, de l'électricité et du personnel assimilé (7201-7205)	Poseurs/poseuses de revêtements d'intérieur (7295)
Gestionnaires en construction et rénovation domiciliaire (0712)	Finisseurs/finisseuses de béton (7282)
	Briqueteurs-maçons/briqueuses- maçonnes (7281)
	Tôliers/tôlières (7233)
	Carreleurs/carreleuses (7283)

⁽¹⁾ La ventilation pour le PIB réel de l'industrie de la construction ne correspond pas aux codes SCIAN puisque les données sur le PIB reposent sur les dépenses en immobilisations. Selon cette ventilation particulière, la construction d'immeubles résidentiels et non résidentiels représentait 51% du PIB réel de l'industrie en 2018, comparativement à 18% pour les activités de rénovation et 31% pour les ouvrages de génie et autres activités de construction.

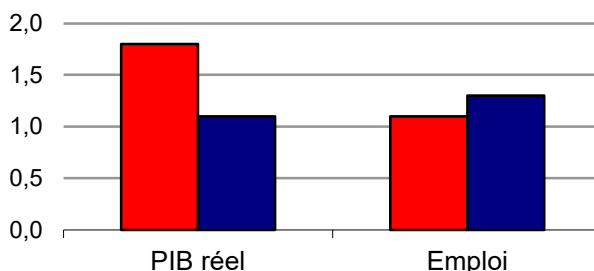
Charpentiers-menuisiers/charpentières-menuisières (7271)
 Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction (7611)
 Électriciens/électriciennes (7241)
 Directeurs/directrices de la construction (0711)
 Conducteurs/conductrices d'équipement lourd (7521)
 Plombiers/plombières (7251)
 Peintres et décorateurs/décoratrices (7294)
 Entrepreneurs/entrepreneuses et contremaîtres/contremaîtresses des équipes d'opérateurs d'équipement lourd (7302)
 Plâtriers/plâtrières, poseurs/poseuses et finisseurs/finisseuses de systèmes intérieurs et latteurs/latteuses (7284)
 Personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial (7441)
 Mécaniciens/mécaniciennes en chauffage, réfrigération et en climatisation (7313)
 Couvreurs/couvreuses et poseurs/poseuses de bardeaux (7291)
 Monteurs/monteuses de charpentes métalliques (7236)
 Conducteurs/conductrices de camions de transport (7511)
 Estimateurs/estimatrices en construction (2234)
 Tuyauteurs/tuyauteuses, monteurs/monteuses d'appareils de chauffage et poseurs/poseuses de gicleurs (7252)

Calorifugeurs/calorifugeuses (7293)
 Grutiers/grutières (7371)
 Inspecteurs/inspectrices en construction (2264)
 Mécaniciens/mécaniciennes d'équipement lourd (7312)
 Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens/mécaniciennes industrielles (7311)
 Constructeurs/constructrices et mécaniciens/mécaniciennes d'ascenseurs (7318)
 Ébénistes (7272)
 Vitriers/vitrières (7292)
 Ingénieurs civils/ingénieures civiles (2131)
 Foreurs/foreuses et dynamiteurs/dynamiteuses de mines à ciel ouvert, de carrières et de chantiers de construction (7372)
 Monteurs/monteuses de lignes et de câbles de télécommunications (7245)
 Monteurs/monteuses d'installations au gaz (7253)
 Personnel d'entretien des canalisations d'eau et de gaz (7442)
 Technologues et techniciens/techniciennes en génie civil (2231)
 Monteurs/monteuses de lignes électriques et de câbles (7244)
 Installateurs/installatrices de brûleurs à l'huile et à combustibles solides (7331)
 Chaudronniers/chaudronnières (7234)
 Foreurs/foreuses de puits d'eau (7373)

L'industrie de la construction a affiché une croissance plutôt modérée au sein de l'économie canadienne au cours des dix dernières années, puisque la production a connu des fluctuations considérables. Après avoir été affectées par les fortes baisses de l'investissement résidentiel et non résidentiel pendant la récession de 2008-2009, les activités de construction se sont rapidement redressées en 2010 et ont affiché une croissance soutenue jusqu'en 2014, stimulées par une hausse substantielle des dépenses d'investissement dans des projets énergétiques et par l'impact positif des faibles taux hypothécaires sur le marché immobilier. Cependant, le PIB de l'industrie a accusé un nouveau recul en 2015 et 2016, en raison d'une baisse marquée de l'investissement non résidentiel, causée principalement par la chute des investissements dans les ouvrages de génie liés aux installations pétrolières et gazières suite à l'effondrement des prix du pétrole brut et à la faiblesse des prix du gaz naturel. Cette situation a entraîné des retards ou des annulations dans les projets énergétiques de grande envergure, incluant les projets associés aux sables bitumineux en Alberta et à la construction de terminaux

Croissance du PIB réel et de l'emploi dans la construction

(moyenne annuelle, %) ■ 2012-2021 ■ 2022-2031



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, projections industrielles 2022 du SPPC.

de gaz naturel liquéfié (GNL) en Colombie-Britannique. Le PIB de la construction s'est lentement redressé de 2017 à 2019, soutenu par un modeste rebond de l'investissement non résidentiel, bien que la croissance ait été contrainte par une légère baisse de l'investissement résidentiel. Le PIB a de nouveau reculé en 2020 en raison de l'arrêt des activités de construction au début de la pandémie de COVID-19, avant de bondir en 2021 en réponse à une forte hausse de l'investissement résidentiel. En effet, avec l'augmentation du revenu disponible (découlant des programmes de soutien gouvernementaux et d'une accumulation considérable de l'épargne) et la poursuite des politiques de confinement à domicile et de télétravail, de nombreux ménages ont fait l'acquisition d'une maison plus spacieuse ou d'une nouvelle maison en dehors des zones urbaines, ou ont entrepris des travaux de rénovation, ce qui a stimulé l'activité de revente, la construction de nouveaux logements et les dépenses de rénovation. Dans l'ensemble, la croissance du PIB de l'industrie s'est chiffrée à 1,8 % par année en moyenne sur la période 2012-2021, comparativement à 1,1 % pour l'emploi. Le nombre de travailleurs de la construction a augmenté de façon continue de 2012 à 2019, mais la pandémie a entraîné d'importantes pertes d'emplois en 2020. Malgré un rebond notable en 2021, l'emploi dans l'industrie est demeuré inférieur à son niveau pré-pandémique. Les mouvements observés dans le PIB et l'emploi ont également entraîné d'importantes fluctuations de la productivité au cours des dix dernières années, enregistrant une croissance moyenne de 0,7 % annuellement.

Après avoir atteint un sommet en 2021, le PIB de la construction devrait continuer de croître à un rythme soutenu en 2022, avant de reculer en 2023-2024 et enregistrer une croissance plutôt modeste par la suite. Ce ralentissement par rapport à la décennie précédente reflète une légère baisse de l'investissement résidentiel sur la période de projection, puisque la flambée du prix des maisons et la hausse des taux d'intérêt hypothécaires devraient venir réduire la construction de nouveaux logements et l'activité de revente, freinant ainsi la croissance des dépenses de rénovation, particulièrement à court terme. Une légère reprise cyclique de la demande pour de nouveaux logements est attendue à plus long terme en réponse à la hausse de l'immigration et à une augmentation des pressions sur l'offre de logements. Cependant, le déclin anticipé dans le taux de formation des ménages causé par une population vieillissante et le changement dans la composition des mises en chantier au profit d'habitations multifamiliales (jumelés, appartements et copropriétés) devraient venir restreindre la croissance de l'investissement dans le logement neuf (car les unités d'habitation multifamiliales sont en moyenne plus petites que les maisons unifamiliales). Une croissance soutenue des dépenses de rénovation devrait toutefois venir compenser, dans une certaine mesure, les faibles perspectives reliées à la construction de nouveaux logements et à l'activité de revente, en partie alimentée par les différents programmes gouvernementaux consacrés au logement écologique (tels que l'isolation des maisons, les fenêtres et les portes, l'étanchéité à l'air, les thermopompes et les panneaux solaires) et le désir des baby-boomers d'apporter des améliorations à leur résidence.

Compte tenu de perspectives plutôt mitigées pour l'investissement résidentiel, de meilleures perspectives en matière d'investissement non résidentiel contribueront à soutenir les activités de construction sur la période de projection, grâce à une reprise des investissements dans les ouvrages de génie et à une croissance plus rapide des investissements dans la construction de bâtiments non résidentiels. Après une chute brutale au cours des dernières années en raison de la faiblesse des prix du pétrole, l'investissement dans les ouvrages de génie devrait se redresser,

principalement à court terme, soutenu par plusieurs projets énergétiques tels que le projet d'expansion Trans Mountain, le projet LNG Canada et le projet d'énergie propre Site C de BC Hydro. Toutefois, les perspectives d'investissement sont plus modestes pour le secteur pétrolier et gazier à long terme, en raison de la décarbonisation de l'économie, de la faible capacité des pipelines domestiques et des difficultés à faire approuver des projets de grande envergure. Cela dit, certains investissements seront encore nécessaires pour effectuer la maintenance et développer les technologies de réduction des émissions de carbone. Les industries de l'électricité (services publics), des transports et des mines devraient également contribuer de manière importante à la construction d'ouvrages de génie en raison d'une demande grandissante pour les sources d'énergie non polluantes, les systèmes de transport en commun et les minéraux critiques (utilisés dans le développement de plusieurs technologies destinées à la production d'énergie propre). Dans le secteur non résidentiel, la construction de bâtiments industriels et commerciaux bénéficiera d'investissements comme ceux reliés aux usines de fabrication de véhicules électriques et au développement de nouveaux entrepôts en réponse à une plus forte utilisation du commerce électronique. À mesure que les employés de bureau adoptent un modèle hybride ou retournent au bureau à temps plein, la demande pour les espaces de bureaux devrait reprendre graduellement, quoique les perspectives sont plutôt modérées puisque les taux d'inoccupation des bureaux demeurent élevés.

Le programme d'infrastructure du gouvernement fédéral lancé en 2016 (186 milliards de dollars sur 12 ans) devrait également venir augmenter la construction d'ouvrages de génie publiques et de bâtiments institutionnels, du moins jusqu'en 2028. Outre les infrastructures de transport conventionnel et de transport en commun et les infrastructures environnementales et rurales, ce programme comprend des dépenses pour les "infrastructures sociales" telles que les établissements d'éducation préscolaire et de services de garde, les logements abordables, les soins à domicile et les infrastructures culturelles et récréatives. En moyenne, le PIB de l'industrie de la construction devrait croître à un taux annuel de 1,1 % sur la période 2022-2031. Malgré une croissance plus faible de la production par rapport à la décennie précédente, on projette que la croissance de l'emploi accélérera légèrement, au rythme moyen de 1,3 % par année, en raison d'un revirement de la productivité, qui devrait diminuer de façon marginale (-0,2 % par année). Toutefois, l'ensemble du recul de la productivité devrait se produire à court terme en raison d'une forte hausse de l'emploi en 2022 (retour aux niveaux prépandémiques) et d'une baisse significative du PIB en 2023-2024 (impact de la flambée du prix des maisons et de l'augmentation des taux d'intérêt hypothécaires). À partir de 2025, la croissance de la productivité devrait revenir en territoire positif et s'établir à 0,4 % par année en moyenne, ce qui est davantage représentatif de sa moyenne historique. La pénurie de travailleurs spécialisés (métiers) est probablement le plus grand défi du secteur à long terme, car les travailleurs de la construction sont déjà difficiles à trouver et la hausse imminente des départs à la retraite menace d'accroître ce défi. Des technologies novatrices, comme l'impression 3D et l'utilisation de composants préfabriqués, pourraient contribuer à atténuer ces pénuries en automatisant partiellement la construction résidentielle.

Services publics d'électricité, de gaz et d'eau (SCIAN 2211; 2212; 2213)

Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale est l'exploitation de services publics d'électricité, de gaz et d'eau. Les établissements de cette industrie assurent la production, le transport, la gestion et la distribution d'électricité; la distribution de gaz naturel; le traitement et la distribution de l'eau ainsi que l'exploitation des égouts et des usines de traitement des eaux usées et des systèmes connexes (comme les systèmes de chauffage à la vapeur et les systèmes de conditionnement de l'air). Ces établissements fournissent généralement leurs services par l'entremise d'une infrastructure permanente de conduites, de tuyauteries ainsi que d'installations de traitement et de transformation. La production, le transport et la distribution d'électricité est de loin le plus important des trois segments, totalisant 81 % de la production en 2021. L'industrie est essentiellement axée sur le marché intérieur et est très sensible aux fluctuations dans la production industrielle et les activités de construction. L'industrie comptait 140 800 travailleurs en 2021, dont 78 % dans la production, le transport et la distribution d'électricité, 9 % dans la distribution de gaz naturel et 13 % dans l'exploitation de réseaux d'aqueduc, d'égout et autres. L'emploi est principalement concentré en Ontario (38 %), au Québec (19 %), en Alberta (14 %) et en Colombie-Britannique (13 %). La main-d'œuvre est caractérisée par une forte proportion de travailleurs masculins (73 %) et bénéficie d'une rémunération supérieure à la moyenne nationale, en partie attribuable à un taux de syndicalisation élevé. Les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

Monteurs/monteuses de lignes électriques et de câbles (7244)

Opérateurs/opératrices d'installations du traitement de l'eau et des déchets (9243)

Mécaniciens/mécaniciennes de centrales et opérateurs/opératrices de réseaux électriques (9241)

Surveillants/surveillantes dans le raffinage du pétrole, dans le traitement du gaz et des produits chimiques et dans les services d'utilité publique (9212)

Directeurs/directrices des services d'utilité publique (0912)

Électriciens/électrifiennes de réseaux électriques (7243)

Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens/mécaniciennes industrielles (7311)

Ingénieurs électriciens et électroniques/ingénieures électriciennes et électroniciennes (2133)

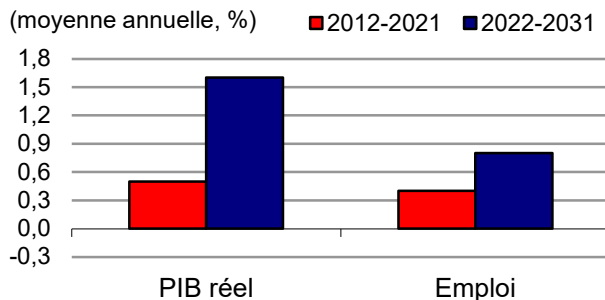
Technologues et techniciens/techniciennes en génie électronique et électrique (2241)

Personnel d'entretien des canalisations d'eau et de gaz (7442)

Monteurs/monteuses d'installations au gaz (7253)

Après avoir reculé de façon marquée en 2009 sous l'effet du ralentissement économique, la production de l'industrie des services publics s'est rapidement redressée au cours des deux années suivantes, stimulée par la reprise de l'activité industrielle et des activités de construction. Le PIB a stagné en 2012 et 2013, avant d'augmenter de façon continue jusqu'en 2019, mais le rythme de croissance a été partiellement contraint par les progrès réalisés en matière d'efficacité énergétique et la baisse d'électro-intensité de l'économie canadienne (l'électro-intensité se définit comme la quantité d'électricité utilisée par dollar du PIB). Les fermetures d'entreprises et le confinement à domicile durant la pandémie de COVID-19 ont réduit

Croissance du PIB et de l'emploi dans les services publics d'électricité, de gaz et d'eau



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, projections industrielles 2022 du SPPC.

les besoins énergétiques, alors que des événements météorologiques extrêmes (sécheresses et faibles précipitations) sont venus perturber la production d'électricité dans certaines provinces, entraînant des baisses significatives du PIB en 2020-2021. Ceci est venu abaisser le taux de croissance moyen du PIB de l'industrie à 0,5 % par année pour l'ensemble de la période 2012-2021. Bien que la productivité soit élevée dans l'industrie en raison de sa haute intensité en capital, celle-ci ne s'est que très peu améliorée dans les dernières années, puisque les conditions météorologiques sont venues contraindre la production d'hydroélectricité. La croissance du PIB a donc été largement alimentée par une croissance annuelle moyenne de l'emploi de 0,4 % au cours de la dernière décennie (contre seulement 0,1 % pour la productivité). Cela dit, bien que le PIB ait augmenté de façon continue jusqu'en 2019, l'emploi et la productivité ont plutôt connu d'importantes fluctuations, rendant les taux de croissance moyens moins significatifs pour ces deux indicateurs.

Au cours de la période de projection, on s'attend à ce que la croissance du PIB de l'industrie accélère considérablement par rapport à la période 2012-2021, principalement alimentée par la reprise et l'expansion du segment de l'électricité. L'industrie est un élément fondamental de l'économie canadienne car elle fournit l'infrastructure de base pour soutenir la croissance économique dans différents secteurs d'activité. En plus de bénéficier d'une croissance soutenue dans plusieurs secteurs industriels et commerciaux, l'industrie profitera aussi d'une croissance plus rapide de la population en raison de la hausse des cibles d'immigration, ce qui augmentera la demande pour les infrastructures reliées à l'eau et à l'énergie. Mais de façon plus importante encore, le segment de l'électricité bénéficiera d'investissements substantiels à mesure que le pays s'orientera vers la décarbonisation. Le Canada a récemment revu à la hausse ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour 2030, les fixant à 40 % en dessous des niveaux de 2005, avec comme objectif d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Cela signifie, par exemple, une demande accrue pour des véhicules électriques et des stations de recharge à travers le pays. Pour soutenir cette transition, la construction de plusieurs projets d'énergie renouvelable seront entrepris dans les prochaines années, incluant l'énergie hydroélectrique, solaire et éolienne. Plusieurs sociétés d'état provinciales de services publics prévoient augmenter leurs dépenses d'investissement à court terme et différents projets de long terme sont en cours de développement. L'objectif de ces investissements est de moderniser et d'améliorer l'infrastructure actuelle afin de répondre à l'augmentation de la demande. Hydro-Québec mènera la charge en augmentant ses dépenses d'investissement de 35 % au cours des cinq prochaines années. Plusieurs projets d'énergie solaire et éolienne devraient voir le jour en Alberta, représentant des milliards d'investissements, alors que l'Ontario prévoit déployer de petits réacteurs modulaires pour produire de l'électricité à faible teneur en carbone.

La demande d'énergie renouvelable aux États-Unis devrait également demeurer forte et soutenir les exportations en provenance du Québec, de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et du Manitoba. Par exemple, Hydro-Québec a récemment signé un contrat de 25 ans pour fournir de l'électricité à la ville de New York d'ici 2025. Les perspectives sont également positives pour le gaz naturel, soutenues par la croissance des secteurs des ressources naturelles et l'activité manufacturière, principaux utilisateurs de gaz naturel, et par la décision des producteurs d'électricité de l'Alberta d'éliminer l'électricité produite à partir du charbon à partir de 2023, au profit du gaz naturel. Bien que l'utilisation industrielle du gaz naturel au Canada pourrait diminuer

avec l'augmentation de la taxe sur le carbone, il s'agira d'un déplacement de la production d'énergie produite à partir du gaz naturel vers l'électricité, et non d'un déplacement de la demande. Dans l'ensemble, les efforts déployés en faveur de l'électrification de l'économie maintiendront la croissance de l'industrie des services publics, mais les perspectives ne sont pas à l'abri des risques. Le resserrement du marché du travail et la forte inflation pourraient retarder la construction de certains projets ou les rendre plus coûteux et ainsi diminuer leur rentabilité. De plus, les conditions météorologiques extrêmes, comme les inondations et les sécheresses, devraient devenir plus fréquentes, ce qui pourrait affecter la production d'électricité, particulièrement dans les provinces qui dépendent de l'hydroélectricité. Cela dit, on projette que le PIB de l'ensemble de l'industrie augmentera de 1,6 % par année en moyenne sur la période 2022-2031, et les gains de production devraient être répartis de façon égale entre la croissance de l'emploi et celle de la productivité. En effet, la croissance de la productivité devrait accélérer au taux moyen de 0,8 % par année, grâce à la mise en service de mégaprojets tels que le projet d'énergie propre Site C (Colombie-Britannique) et à la hausse de la production attribuable à l'achèvement des centrales de Muskrat Falls (Terre-Neuve-et-Labrador) et de Keeyask (Manitoba). L'emploi devrait donc également croître à un taux annuel de 0,8 % sur la période 2022-2031, soit deux fois plus rapidement qu'au cours des dix années précédentes, ce qui s'explique en partie par une croissance plus rapide de la production.

Produits alimentaires et boissons (SCIAN 3111-3119; 3121; 3122, 3123)

Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale est la fabrication d'aliments, de boissons et de produits du tabac. La fabrication d'aliments représente de loin le plus important des trois segments, totalisant 77 % de la production en 2021, suivie par la fabrication de boissons (18 %) et des produits du tabac (4 %). L'industrie est fortement orientée vers le marché intérieur car environ les deux tiers de sa production est vendue au Canada. Toutefois, les marchés étrangers représentent une part croissante des ventes totales, les exportations représentant 38 % des recettes, comparativement à 24 % il y a dix ans. Avec un total de 311 500 travailleurs en 2021, l'industrie est le plus important employeur du secteur manufacturier (18 % de l'emploi manufacturier). La plupart des travailleurs œuvrent dans le segment de la fabrication d'aliments (85 %) et l'emploi est fortement concentré en Ontario (38 %) et au Québec (27 %). La main-d'œuvre est caractérisée par une majorité de travailleurs masculins (60%) et les professions clés (CNP 4 chiffres) incluent : ⁽²⁾

Opérateurs/opératrices de machines et de procédés industriels dans la transformation des aliments et des boissons (9461)
 Manœuvres dans la transformation des aliments et des boissons (9617)
 Surveillants/surveillantes dans la transformation

Boulangers-pâtisseries/boulangères-pâtisseries (6332)
 Échantillonneurs/échantillonneuses et trieurs/trieuses dans la transformation des aliments et des boissons (9465)

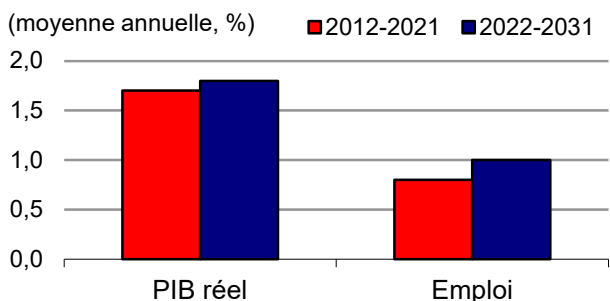
⁽²⁾ Les professions clés dans la plupart des industries manufacturières incluent également : Directeurs/directrices de la fabrication (0911); Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles (7311); Manutentionnaires (7452); Expéditeurs/expéditrices et réceptionnaires (1521); Conducteurs/conductrices de camion de transport (7511); Technologues et techniciens/techniciennes en génie industriel de fabrication (2233); Électriciens industriels/électriciennes industrielles (7242); et Ingénieurs/ingénieuses d'industrie et de fabrication (2141).

des aliments et des boissons (9213)
Bouchers industriels/bouchères industrielles,
dépeceurs-découpeurs/dépeceuses-découpeuses
de viande, préparateurs/préparatrices de volaille
et personnel assimilé (9462)

Ouvriers/ouvrières dans les usines de
transformation du poisson et de fruits
de mer (9463)
Manœuvres dans la transformation du
poisson et des fruits de mer (9618)

L'industrie a affiché une hausse de sa production durant la majeure partie de la dernière décennie, enregistrant une croissance positive dans chacun des trois segments. Bien que l'augmentation de la demande intérieure ait été l'épine dorsale pour les segments des produits alimentaires et boissons au cours de cette période, la croissance de la production a été principalement alimentée par la hausse de la demande extérieure, notamment en provenance des marchés américains et asiatiques. La baisse de la valeur du dollar canadien depuis 2014-2015 a également contribué à la hausse des exportations. Puisque les ménages ont réduit leur consommation de tabac, la production dans ce segment a stagné jusqu'en 2018, avant d'augmenter considérablement ces dernières années grâce à la légalisation du cannabis au Canada. La croissance de la production pour l'ensemble de l'industrie a été temporairement interrompue en 2020, mais contrairement à la plupart des autres industries manufacturières, le recul du PIB a été marginale durant la première année de la pandémie de COVID-19 (-1,0 %), puisque l'alimentation est une nécessité. Le confinement à domicile a également entraîné une hausse significative des dépenses de consommation dans les épiceries comme alternative aux restaurants, stimulant la fabrication de produits alimentaires et de boissons en 2021 (+5,4 %). La croissance du PIB de l'industrie s'est ainsi établie à 1,7 % par année en moyenne sur l'ensemble de la période 2012-2021. Après avoir atteint un sommet en 2019, l'emploi a fortement chuté en 2020, avant de rebondir en 2021, mais sans pleinement récupérer les pertes encourues durant l'année précédente. L'emploi a augmenté à un taux moyen de 0,8 % annuellement au cours de la dernière décennie, puisque la hausse de la productivité (+0,9 % par année) a été une source significative de croissance du PIB. En effet, l'intensification de la concurrence étrangère sur le marché des produits alimentaires et des boissons a incité l'industrie canadienne à entreprendre un nombre important de restructurations et consolidations pour demeurer concurrentielle à l'échelle mondiale. Des usines de plus grande dimension ont permis aux fabricants de profiter d'économies d'échelle et de limiter les coûts par unité de production. Par ailleurs, les dépenses en capital dans certains segments alimentaires ont également recommencé à augmenter, entraînant une plus grande utilisation de la technologie, ce qui est venue accroître la productivité dans l'industrie.

Croissance du PIB réel et de l'emploi dans les produits alimentaires et boissons



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, projections industrielles 2022 du SPPC.

Au cours de la période 2022-2031, on projette que la croissance du PIB dans l'industrie des produits alimentaires et boissons accélèrera de façon marginale par rapport à la décennie précédente, puisqu'une croissance plus rapide de la population, alimentée par une hausse des cibles d'immigration, viendra soutenir la demande intérieure. Le changement dans les schémas

de consommation vers des produits de meilleure qualité et d'origine locale dans un écosystème plus transparent, profitera aux producteurs canadiens. Les exportations devraient continuer à bénéficier de la valeur relativement faible du dollar canadien et de nouveaux débouchés commerciaux découlant de l'Accord économique et commercial global (AEGG) entre le Canada et l'Union européenne et de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressif (PTPGP). On anticipe également que les exportations de produits alimentaires bénéficieront de la hausse des revenus et de l'expansion de la classe moyenne dans les marchés émergents. En général, les pays en développement affichent un taux de croissance démographique plus élevé que celui des pays développés, ainsi qu'une plus grande capacité à augmenter la consommation de produits alimentaires par habitant. En plus de renforcer la compétitivité des prix des exportations canadiennes de produits alimentaires et de boissons, la faible valeur du dollar canadien viendra augmenter les prix à l'importation et favoriser l'achat de produits locaux. Bien que la consommation de tabac devrait diminuer davantage, la fabrication de produits à base de cannabis continuera à augmenter, soutenant ainsi la croissance de ce segment.

En revanche, le vieillissement de la population devrait venir restreindre la croissance de la demande pour les produits alimentaires. Il est largement admis que le besoin de s'alimenter tend à diminuer avec l'âge. Les données empiriques montrent d'ailleurs que les personnes âgées consacrent une proportion plus faible de leur revenu à l'alimentation et à l'habillement, en particulier lorsqu'elles sont retirées du marché du travail. En outre, le ralentissement anticipé dans la croissance du revenu disponible (attribuable au ralentissement graduel de la croissance de l'emploi au Canada et aux retraites massives des baby-boomers) devrait également venir peser sur les dépenses de consommation. Bien que la nourriture soit une nécessité et que les dépenses alimentaires sont généralement moins sensibles aux fluctuations de la consommation des ménages, les dépenses alimentaires de nature discrétionnaire sont plus à risque de subir une baisse de la demande. Dans l'ensemble, on projette que le PIB de l'industrie progressera à un taux moyen de 1,8 % annuellement sur la période 2022-2031, ce qui représente une légère amélioration par rapport à la décennie précédente. Ce facteur, combiné à des gains de productivité plus modérés, devrait entraîner une modeste accélération de la croissance de l'emploi, au taux moyen de 1,0 % par année. Néanmoins, la création d'emplois demeurera contrainte par des gains supplémentaires en matière de productivité (+0,8 % annuellement), car les innovations technologiques, notamment dans la robotique de pointe, devraient se traduire par une plus grande automatisation du processus de production.

Fabrication de produits en bois (SCIAN 3211; 3212; 3219)

Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fabriquer différents produits à partir du bois. Elle se divise en trois segments distincts : scieries et préservation du bois (33 % de la production totale en 2021); fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitués (33%); et fabrication d'autres produits en bois (38 %). Dans l'ensemble, environ 50 % de la production est expédiée à l'étranger, en grande partie aux États-Unis qui représentent 88 % des exportations. Ces dernières années, le Japon a supplanté la Chine en tant que deuxième marché d'exportation, représentant 5 % des exportations totales en 2021. Les trois segments de l'industrie sont caractérisés par des degrés différents d'exposition aux conditions économiques intérieures et extérieures. Les activités des

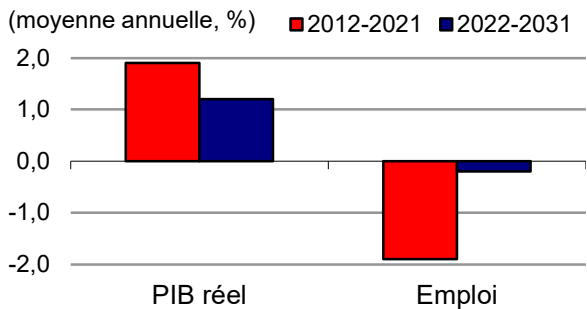
scieries et de préservation du bois, ainsi que la fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitués dépendent fortement de la demande étrangère car les exportations représentent 55 % de la production. À l’opposé, la fabrication d’autres produits en bois est davantage dépendante de la demande domestique puisque 75% de la production est vendue à l’intérieur du pays. L’industrie comptait 109 000 travailleurs en 2021 (6,3 % de l’emploi manufacturier), dont 37 % dans les scieries et la préservation du bois, 15 % dans la fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitués, et 49 % dans la fabrication d’autres produits en bois. L’emploi est fortement concentré au Québec (36 %), en Colombie-Britannique (22 %) et en Ontario (21 %), et la main d’œuvre est essentiellement composée de travailleurs masculins (83%). Les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent : ⁽²⁾

Manœuvres dans le traitement des pâtes et papiers et la transformation du bois (9614)
 Monteurs/monteuces et contrôleurs/contrôleuses d’autres produits en bois (9533)
 Surveillants/surveillantes dans la transformation des produits forestiers (9215)
 Opérateurs/opératrices de machines à scier dans les scieries (9431)

Autres opérateurs/opératrices de machines dans la transformation du bois (9434)
 Classeurs/classeuses de bois d’œuvre et autres vérificateurs/vérificatrices et classeurs/classeuses dans la transformation du bois (9436)
 Opérateurs/opératrices de machines à travailler le bois (9437)

La fabrication de produits en bois au Canada a enregistré une croissance positive de sa production sur la période 2012-2021, mais cette croissance n’ait pas été constante à travers la décennie. Après avoir été sévèrement frappée par la récession de 2008-2009, la production s’est progressivement redressée de 2010 à 2016, soutenue par la reprise du marché immobilier aux États-Unis, la forte croissance de l’investissement résidentiel au Canada (stimulée par les faibles taux hypothécaires) et la nécessité de transformer le bois affecté par le dendroctone du pin ponderosa en Colombie-Britannique. La production a reculé de nouveau de 2017 à 2020, car l’industrie a été confrontée à plusieurs difficultés dans les dernières années, notamment aux feux de forêt dévastateurs de 2017 et 2018 en Colombie-Britannique, au retour des tarifs douaniers américains sur les exportations canadiennes de bois d’œuvre; et au recul important des mises en chantier au Canada en 2018 et 2019. Sans surprise, la pandémie de COVID-19 a entraîné une autre année négative en 2020 avant que la production ne se redresse en 2021 en réponse à la forte demande en matière de logements et de rénovations, qui a fait bondir les prix du bois d’œuvre. En effet, avec l’augmentation du revenu disponible (découlant des programmes de soutien gouvernementaux et d’une accumulation considérable de l’épargne) et la poursuite des politiques de confinement à domicile et de télétravail, de nombreux ménages ont fait l’acquisition d’une maison plus spacieuse ou d’une nouvelle maison en dehors des zones urbaines, ou ont entrepris des travaux de rénovation. La croissance du PIB de l’industrie s’est ainsi établie à 1,9 % par année en moyenne sur l’ensemble de la période 2012-2021. Malgré une croissance positive de la production, l’emploi a diminué à un taux annuel moyen de 1,9 % durant la même période,

Croissance du PIB réel et de l’emploi dans la fabrication de produits en bois



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, projections industrielles 2022 du SPPC.

enregistrant la plupart du déclin de 2016 à 2020. Cela signifie que la productivité a été la seule source de croissance de la production, affichant une hausse moyenne de 3,8 % par année sur la dernière décennie. En effet, un grand nombre d'opérations ont été consolidées durant cette période, ce qui a entraîné des gains de productivité substantiels alimentés par une reprise considérable de l'investissement en machines et équipements, une amélioration des technologies utilisées dans les scieries, une plus forte concentration des entreprises, des économies d'échelle plus importantes, ainsi qu'une plus grande valeur ajoutée associée au développement de nouveaux produits, notamment pour les fibres de bois.

Au cours de la période 2022-2031, la croissance du PIB de l'industrie des produits du bois devrait ralentir de façon considérable par rapport aux dix années précédentes, alors que l'emploi devrait continuer à reculer, quoiqu'à un rythme beaucoup plus lent. Bien qu'on projette une hausse additionnelle de la production en 2022, la flambée du prix des maisons et l'augmentation des taux d'intérêt hypothécaires viendront réduire la construction de nouveaux logements et l'activité de revente en 2023-2024, ce qui limitera la croissance des dépenses de rénovation des deux côtés de la frontière. Une légère reprise cyclique de la demande pour le logement est anticipée au Canada à plus long terme, en réponse à la hausse de l'immigration et à une intensification des pressions sur l'offre de logements, mais on s'attend à ce que le nombre de mises en chantier stagne aux États-Unis (puisque les constructeurs ont accumulé une grande quantité de maisons non vendues). Le changement dans la composition des mises en chantier causé par le vieillissement de la population viendra également tempérer la demande pour les produits du bois, puisqu'on prévoit un déclin dans la construction de maisons unifamiliales au profit d'habitations à logements multiples (jumelés, appartements et copropriétés) et que ces dernières nécessitent moins de bois par unité de production. L'imposition de tarifs douaniers américains sur le bois d'œuvre canadien demeurera un obstacle pour l'industrie, même si la réduction des tarifs annoncée à l'été 2022 (de 18 % à 12 %) apportera un certain répit aux constructeurs américains et aux producteurs canadiens. De tels développements impliquent que la croissance future de l'industrie repose sur sa capacité à diversifier ses marchés d'exportation. Bien que la Colombie-Britannique ait réussi à pénétrer les marchés chinois et japonais au cours de la dernière décennie, les autres provinces ont difficilement réussi à percer des marchés en dehors de l'Amérique du Nord et les exportations canadiennes de produits du bois vers la Chine ont chuté de façon marquée ces dernières années. L'industrie devra également faire face à des problèmes d'approvisionnement en bois, plus particulièrement en Colombie-Britannique où les coupes annuelles autorisées ont été réduites alors que la province s'efforce de reconstituer les stocks de bois commercial qui ont été détruits par le dendroctone du pin, limitant ainsi la capacité à transformer le bois d'œuvre.

Sur une note plus positive, l'utilisation croissante du bois comme matériau de rechange écologique dans la construction de bâtiments devrait venir supporter la demande de produits en bois à plus long terme. En effet, la construction en bois massif représente une opportunité importante pour l'industrie, en particulier lorsqu'on considère le ralentissement anticipé dans la construction de maisons unifamiliales en Amérique du Nord. Divers facteurs favorisent une plus grande utilisation du bois dans les immeubles de moyenne et de grande dimension, notamment les avancées technologiques dans les produits du bois, les préoccupations environnementales et les nouveaux standards de construction. Sous cette perspective, l'industrie pourrait bénéficier de

l'accélération anticipée dans la construction de bâtiments non résidentiels au cours de la période de projection, contrebalançant en partie le ralentissement anticipé dans la construction résidentielle. En moyenne, le PIB de l'industrie devrait augmenter de 1,2 % annuellement sur la période 2022-2031, alors que l'emploi devrait continuer à reculer, bien qu'à un rythme beaucoup plus lent de 0,2 % par année car la consolidation et la transformation des opérations qui ont stimulé la productivité au cours de la dernière décennie sont en grande partie complétées (la productivité devrait augmenter à un rythme plus modéré de 1,4 % par année). Néanmoins, les progrès réalisés dans les technologies forestières, la gestion du transport et l'analyse des données continueront à accroître la productivité (et à réduire la demande de main-d'œuvre), ce qui permettra de conserver un avantage concurrentiel sur les marchés intérieurs et extérieurs.

Fabrication du papier (SCIAN 3221; 3222)

Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale est la fabrication de pâtes et papiers, ainsi que de produits en papier transformé (comme les boîtes en carton, en carton ondulé ou en fibres et les récipients alimentaires hygiéniques). Les pâtes et papiers représentent le plus important des deux segments, totalisant 55 % de la production en 2021. Dans l'ensemble, l'industrie repose fortement sur les exportations puisqu'environ 60% de ses revenus proviennent des marchés étrangers, principalement des États-Unis. Les deux segments n'ont toutefois pas le même degré d'exposition aux conditions économiques intérieures et extérieures. Le papier transformé est fortement tributaire de la demande intérieure, puisque 70 % de la production est vendue au Canada. À l'opposé, les pâtes et papiers sont beaucoup plus sensibles à la demande extérieure, car 80 % de la production est vendue à l'étranger, en grande partie aux États-Unis (55 % des exportations), mais aussi en Chine (25 %). En 2021, l'industrie comptait 67 800 travailleurs (3,9 % de l'emploi manufacturier), dont 59 % dans les pâtes et papiers et 41 % dans les produits en papier transformé. L'emploi est largement concentré au Québec (33 %), en Ontario (31 %) et en Colombie-Britannique (19 %), et la main-d'œuvre est en grande partie composée de travailleurs masculins (83 %). Les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent : ⁽²⁾

Opérateurs/opératrices de machines à façonner le papier (9435)	Opérateurs/opératrices de machines dans les usines de pâte et papier (9432)
Manœuvres dans le traitement des pâtes et papiers et la transformation du bois (9614)	Opérateurs/opératrices d'équipement d'impression dans plaque (9471)
Opérateurs/opératrices de machines dans la fabrication et la finition du papier (9433)	Ingénieurs chimistes/ingénieures chimistes (2134)
Mécaniciens/mécaniciennes de centrales et opérateurs/opératrices de réseaux électriques (9241)	Opérateurs/opératrices au contrôle de la réduction en pâte des pâtes et papiers, de la fabrication du papier et du couchage (9235)
Surveillants/surveillantes dans la transformation des produits forestiers (9215)	

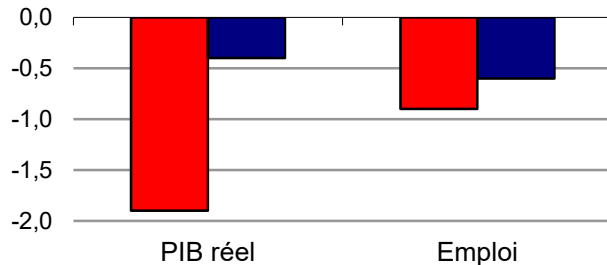
L'industrie a connu des moments difficiles depuis le début des années 2000, car la numérisation de l'information et des médias s'est traduite par un déclin structurel de la demande pour les produits en papier, plus particulièrement le papier journal. De plus, l'intensification de la concurrence étrangère, notamment en provenance des économies émergentes comme le Brésil et l'Indonésie, combinée à la forte appréciation du dollar canadien (avant 2014), a donné lieu à des défis majeurs en matière de compétitivité pour de nombreuses usines de pâtes et papiers. Ces problèmes ont été amplifiés par l'effondrement du marché immobilier aux États-Unis et la

récession mondiale de 2008-2009, qui ont entraîné la fermeture de plusieurs scieries au Canada. La fermeture de ces scieries a endommagé la chaîne d'approvisionnement en aval, limitant ainsi la capacité de nombreuses usines de pâtes et papiers d'obtenir un accès stable aux intrants utilisés dans leur propre processus de production. Ces facteurs ont contraint les entreprises à entreprendre de vastes restructurations en regroupant et en modernisant les installations existantes ou en fermant les usines les moins efficaces à travers

des fusions et acquisitions. Après avoir chuté presque continuellement de 2007 à 2013, le PIB de l'industrie s'est légèrement redressé en 2014-2015, avant de recommencer à fléchir par la suite en dépit de la réorientation de la production vers des produits plus en demande, comme les emballages en carton et les produits en papier à usage sanitaire. Sans surprise, la production a continué de reculer en 2020, durant la première année de la pandémie de COVID-19, en raison de la fermeture temporaire des usines. Et le léger rebond enregistré en 2021 a laissé la production sous son niveau pré-pandémique de 2019. Le nombre de travailleurs a beaucoup fluctué durant la dernière décennie, mais le résultat net s'est traduit par des pertes d'emploi supplémentaires. La faiblesse des investissements en machines et équipements a également entraîné une baisse de la productivité puisque l'industrie a dépensé davantage en réparations ces dernières années plutôt que de renouveler son capital. En moyenne, le PIB réel et l'emploi ont reculé à des taux annuels de 1,9 % et 0,9 % respectivement sur la période 2012-2021, alors que la productivité a diminué de 1,0 % par année.

Croissance du PIB réel et de l'emploi dans la fabrication du papier

(moyenne annuelle, %) ■ 2012-2021 ■ 2022-2031



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, projections industrielles 2022 du SPPC.

La production et l'emploi dans l'industrie du papier devraient continuer à diminuer sur la période 2022-2031, quoiqu'à un rythme plus lent qu'au cours des dix années précédentes. On anticipe que la baisse de la production se produira surtout en 2022, retournant à sa tendance baissière de long terme après une hausse temporaire en 2021. Par la suite, la production devrait demeurer relativement stable, car les exportations continueront à bénéficier d'un dollar canadien relativement faible et d'une expansion supplémentaire dans des créneaux de marché spécialisés. Puisque les prix de la plupart des produits du papier sont établis en dollars américains, une devise plus faible tend à augmenter le prix effectif que les entreprises canadiennes reçoivent pour leurs produits, augmentant ainsi les revenus et la rentabilité. Au-delà du marché américain, les exportations pourraient bénéficier d'opportunités de croissance sur les marchés asiatiques, quoique la dégradation des relations commerciales avec la Chine pourrait représenter un obstacle à court terme. Alors que la prédominance des médias électroniques continuera à réduire la demande pour le papier traditionnel et le papier journal, l'essor du commerce électronique, à l'échelle mondiale et au Canada, devrait augmenter la demande pour des matériaux d'emballage, soutenant ainsi la production de carton et de contenants en carton. Les perspectives pour les produits en papier à usage sanitaire demeurent également positives, supportées par la hausse de la demande, tant dans les marchés émergents que dans les marchés plus matures. De plus, les efforts visant à réduire la prévalence des plastiques à usage unique offrent à l'industrie

papetière des possibilités de croissance en proposant des alternatives durables (par exemple, des sacs en papier plutôt que des sacs en plastique).

En revanche, l'augmentation de la production et de la concurrence en provenance d'Amérique du Sud et de l'Asie continuera d'inciter les producteurs canadiens à consolider leurs opérations, puisque les entreprises établies dans ces régions sont en mesure de produire à moindres coûts et bénéficient également d'une plus grande proximité géographique vis-à-vis des marchés émergents. En outre, les contraintes d'approvisionnement en bois au Canada et la poursuite des tarifs américains sur les exportations canadiennes de bois d'œuvre devraient nuire à la production domestique de produits forestiers et hausser le prix de cet intrant essentiel à la fabrication du papier. Enfin, les politiques de tarification du carbone et l'élimination graduelle des combustibles fossiles dans la production d'électricité pourraient venir faire grimper les coûts énergétiques et limiter la compétitivité mondiale de l'industrie canadienne du papier, qui est six fois plus énergivore que l'ensemble du secteur manufacturier. En moyenne, le PIB de l'industrie du papier devrait diminuer légèrement sur la période 2022-2031, enregistrant une baisse annuelle de 0,4 %, soit une amélioration notable par rapport aux dix années précédentes. Ceci contribuera à atténuer l'ampleur des déclinés futurs en matière d'emploi à un taux annuel de 0,6 %, enregistrant la plupart des pertes en 2022 puisque l'emploi devrait demeurer relativement stable par la suite. Les départs à la retraite et l'automatisation continueront à exercer une pression à la baisse sur le nombre de travailleurs dans l'industrie. En effet, le vieillissement de la main-d'œuvre entraînera une augmentation du nombre de départs à la retraite, alors que les emplois dont les tâches sont répétitives et routinières, comme celles des ouvriers et des opérateurs, devraient continuer à être remplacées par des machines. On anticipe donc une légère reprise de la croissance de la productivité, au taux moyen de 0,2 % par année, enregistrant la plupart des gains en 2022. La hausse de la productivité devrait ralentir par la suite, car les producteurs confrontés à des volumes de vente moindres pourraient être réticents à investir massivement dans les machines et équipements.

Impression et activités connexes (SCIAN 3231)

Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fournir des services d'impression et d'autres activités connexes, comme les services de préparation de l'impression ou de reliure. L'impression est l'une des rares activités manufacturières qui ne soit pas significativement exposée aux changements de la conjoncture économique mondiale et à la variation de la valeur du dollar canadien puisque seulement 10 % de la production est exportée, principalement aux États-Unis (74 % des exportations). En 2021, l'industrie comptait 51 300 travailleurs (3,0 % de l'emploi manufacturier), fortement concentrés en Ontario (48 %) et au Québec (23 %). La main-d'œuvre est majoritairement composée de travailleurs masculins (67 %) et les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent : ⁽²⁾

Opérateurs/opératrices de presses à imprimer (7381)
Designers graphiques et illustrateurs/illustratrices (5241)
Surveillants/surveillantes de l'imprimerie et du personnel assimilé (7303)
Autres manœuvres des services de transformation, de fabrication et d'utilité publique (9619)

Photogreveurs-clicheurs/photogreveuses-clicheuses, photogreveurs-reporteurs/photogreveuses-reporteuses et autre personnel de prépresse (9472)
Opérateurs/opératrices d'équipement d'impression sans plaque (9471)

Opérateurs/opératrices de machines à relier et de finition (9473)

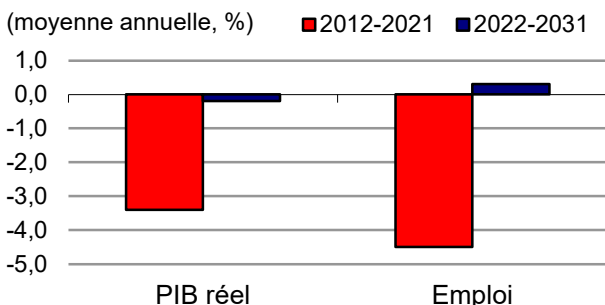
Techniciens/techniciennes en graphisme (5223)

La production et l'emploi dans l'industrie ont diminué de façon considérable depuis le début des années 2000, ce qui s'explique principalement par la baisse de la demande pour des documents imprimés causée par la transition vers les médias numériques. Plus précisément, les activités d'impression ont subi les contrecoups de l'utilisation accrue de technologies novatrices, comme les documents électroniques et les applications numériques. L'Internet a détourné les lecteurs des journaux, magazines et autres produits

médiatiques imprimés sur papier. L'intensification des préoccupations environnementales a également incité les entreprises et les consommateurs à réduire leur utilisation de papier, notamment en éliminant les factures imprimées et les dépliants publicitaires. Le commerce et la facturation électroniques représentent des alternatives moins coûteuses pour les entreprises qui cherchent à réduire leurs dépenses, alors que les livres numériques continuent à gagner en popularité, réduisant la demande pour les produits imprimés traditionnels. L'impression de formulaires corporatifs est en déclin depuis de nombreuses années, car les formulaires numériques sont moins coûteux et leur suivi est plus facile à assurer. Les avancées récentes dans le domaine des signatures et documents électroniques sécurisés ont également contribué à amplifier cette tendance. Après s'être stabilisée de 2015 à 2018, la tendance baissière observée dans la production et l'emploi s'est amplifiée durant les années de pandémie de COVID-19, car la transition rapide vers le télétravail, les services en ligne et l'apprentissage virtuel a entraîné une réduction supplémentaire de la demande pour les documents imprimés. Ceci s'est traduit par un déclin annuel net de 3,4 % dans le PIB et de 4,5 % dans l'emploi pour l'ensemble de la période 2012-2021. Depuis son sommet de 2003, l'emploi dans l'industrie a été éliminé de près de moitié à travers d'importantes consolidations visant à contenir les coûts, accroître l'efficacité et concentrer davantage les opérations au sein de grandes entreprises. Ces efforts de consolidation ont eu un impact positif sur la productivité au cours des deux dernières décennies, enregistrant une croissance moyenne de 1,1 % par année de 2012 à 2021.

Au cours de la période de projection, la plupart des difficultés rencontrées ces dix dernières années demeureront problématiques pour l'industrie de l'impression, car la transition vers des documents numériques devrait se poursuivre. Les changements structurels dans la demande inciteront l'industrie à adopter des stratégies qui vont au-delà des processus d'impression traditionnels et à envisager des domaines caractérisés par une robuste demande corporative, tels que l'étiquetage, l'emballage, la sérigraphie commerciale et l'impression multi-surfaces. Parmi les exemples de nouvelles technologies d'impression, mentionnons l'impression effaçable, l'impression numérique tridimensionnelle pour l'emballage, et l'impression par jet d'encre sur divers matériaux, comme le papier, le bois, le textile, la céramique, le métal et le verre. Les plus grandes entreprises du Québec et de l'Ontario tentent de tirer parti de ces développements à

Croissance du PIB réel et de l'emploi dans l'impression et activités connexes



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, projections industrielles 2019 du SPPC.

travers l'acquisition de plus petites entreprises et d'équipements sophistiqués. Grâce à la hausse de la demande pour le contenu numérique ces dernières années, les entreprises ont également la possibilité de modifier et diversifier leur modèle opérationnel afin d'offrir davantage de services à valeur ajoutée, notamment des services de graphisme, de logistique, de commercialisation, de communication et de gestion du contenu en ligne. Bien que ces nouvelles possibilités ne devraient pas nécessairement se traduire par une forte expansion de l'industrie à long terme, elles pourraient aider à contrebalancer la baisse de la demande pour l'impression traditionnelle.

On projette que le PIB de l'industrie continuera à diminuer en 2022 et se stabilisera par la suite, entraînant un déclin net de 0,2 % par année en moyenne sur la période 2022-2031. Malgré le léger recul de la production, la croissance de l'emploi devrait revenir en territoire positif, enregistrant une modeste hausse de 0,3 % annuellement, en raison d'un revirement de la productivité, qui devrait diminuer de 0,5 % par année. En fait, la totalité de la hausse de l'emploi et de la baisse de la productivité devraient se produire en 2022-2023, en réponse aux ajustements postpandémiques. À partir de 2024, la croissance de la productivité devrait reprendre (+0,6 % par année) et l'emploi devrait recommencer à fléchir (-0,6 % par année). En effet, à mesure que l'industrie délaissera les techniques d'impression traditionnelles au profit de l'impression numérique, on s'attend à ce que les entreprises augmentent leurs dépenses liées aux technologies de l'information et des communications (TIC) tout en réduisant leurs dépenses en main-d'œuvre. Il pourrait toutefois y avoir une augmentation de la demande pour des travailleurs hautement qualifiés afin d'opérer ces technologies plus complexes.

Produits chimiques (SCIAN 3251-3259)

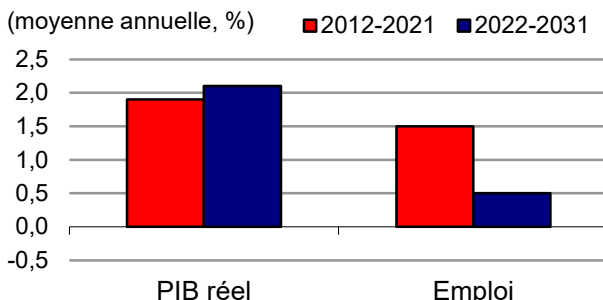
Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fabriquer des produits chimiques tirés de matières premières organiques et inorganiques (dont les produits pétrochimiques et gaz industriels, les engrais et pesticides, les médicaments et produits pharmaceutiques, ainsi que la peinture, l'encre, le savon et les produits de nettoyage). Les produits pharmaceutiques et médicaments, ainsi que les produits chimiques de base représentent les deux plus importants segments de l'industrie, totalisant respectivement 33 % et 23 % de la production en 2021. Dans l'ensemble, l'industrie repose fortement sur les exportations puisqu'environ 70 % de sa production est destinée aux marchés extérieurs, essentiellement aux États-Unis qui représentent 76 % des exportations. Les médicaments et produits pharmaceutiques affichent la plus forte dépendance aux exportations, avec près de 100 % de leur production expédiée à l'étranger. À l'opposé, les pesticides et les engrais affichent la plus faible dépendance aux exportations, avec 75% de la production vendue sur le marché intérieur. En 2021, l'industrie comptait 115 200 travailleurs (6,6 % de l'emploi manufacturier), dont 42 % dans les médicaments et produits pharmaceutiques, 19 % dans la fabrication de savons, de détachants et de produits de toilette, et 13 % dans les produits chimiques de base. L'emploi est principalement concentré en Ontario (51 %) et au Québec (26 %), et la main-d'œuvre est majoritairement composée de travailleurs masculins (66 %). Les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent : ⁽²⁾

Opérateurs/opératrices d'installations de traitement des produits chimiques (9421)
 Surveillants/surveillantes dans le raffinage du pétrole, dans le traitement du gaz et des produits chimiques et dans les services d'utilité publique (9212)
 Technologues et techniciens/techniciennes en chimie (2211)

Chimistes (2112)
 Manœuvres dans le traitement des produits chimiques et les services d'utilité publique (9613)
 Opérateurs/opératrices de salle de commande centrale et de conduite de procédés industriels dans le raffinage du pétrole et le traitement du gaz et des produits chimiques (9232)
 Ingénieurs chimistes/ingénieures chimistes (2134)

Certains segments de l'industrie, comme les produits chimiques de base, les résines synthétiques et les fibres et filaments artificiels et synthétiques, sont étroitement liés à la chaîne d'approvisionnement manufacturière nord-américaine. D'autres segments dépendent de la demande en médicaments et en produits pharmaceutiques du secteur de la santé, de la demande en engrais et en pesticides du secteur agricole, ou de la demande de matériaux utilisés par le secteur de la construction comme la peinture, les revêtements et les adhésifs. Après avoir fortement chuté avant et pendant la récession de 2008-2009, la fabrication de produits chimiques s'est progressivement redressée de 2010 à 2019. Au cours de cette période, l'industrie a bénéficié d'un certain nombre de facteurs stimulant la demande intérieure et les exportations, notamment : la reprise économique au Canada et aux États-Unis qui a suivi la récession; la dépréciation du dollar canadien depuis 2014-2015 (choc pétrolier); et les réductions tarifaires avec l'Union européenne apportées par l'Accord économique et commercial global (AECG) à la fin de l'année 2017. Le PIB a diminué en 2020, car l'arrêt des activités dans le secteur manufacturier et la construction au début de la pandémie de COVID-19 a entraîné une baisse de la fabrication de produits chimiques de base ainsi qu'une diminution de la demande pour d'autres intrants produits par l'industrie. Toutefois, le recul de la production a été atténué par une hausse de la demande de produits pharmaceutiques et de médicaments, ainsi que de savons et de produits de nettoyage. En 2021, la production a récupéré la plupart des pertes de l'année précédente grâce à la réouverture de l'économie et la reprise de la demande pour les différents intrants produits par l'industrie. La croissance du PIB de l'industrie s'est ainsi établie à 1,9 % par année en moyenne sur l'ensemble de la période 2012-2021.

Croissance du PIB réel et de l'emploi dans les produits chimiques



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, projections industrielles 2022 du SPPC.

L'emploi dans l'industrie a fluctué considérablement de 2010 à 2019, mais est demeuré bien en deçà des niveaux observés au début des années 2000. Contrairement à de nombreuses autres industries, l'emploi dans les produits chimiques a progressé en 2020, en hausse de 19,7 %, en réponse à l'augmentation de la demande de produits pharmaceutiques et de produits de nettoyage (tels que les kits de test COVID-19 et les désinfectants). Cela a entraîné une croissance moyenne de l'emploi de 1,5 % par année sur la période 2012-2021. Avant la pandémie, la productivité a augmenté à un rythme soutenu, car l'intensification de la concurrence en provenance des producteurs américains et des producteurs d'Asie et d'Amérique latine a contraint l'industrie à restructurer ses activités et, plus récemment, à investir davantage en machines et

équipements. Toutefois, la baisse de la production et la hausse de l'emploi observées en 2020 ont entraîné une forte diminution de la productivité, abaissant le taux de croissance moyen à 0,4 % par année sur la période 2012-2021 (comparativement à 3,2 % par année de 2012 à 2019).

Au cours de la période de projection, la croissance de la production dans l'industrie des produits chimiques devrait accélérer de façon marginale par rapport à la décennie précédente, soutenue par des perspectives positives dans plusieurs segments de l'industrie. On anticipe qu'une croissance plus rapide de l'activité manufacturière au Canada viendra alimenter la demande pour les produits chimiques de base. L'industrie mondiale se tourne progressivement vers l'utilisation de liquides extraits de gaz naturel comme matières premières pour la production de produits pétrochimiques, et le Canada est en excellente position pour tirer parti de cette tendance grâce à ses abondantes réserves de gaz naturel liquéfié. Le conflit actuel entre la Russie et l'Ukraine et des enjeux politiques au Belarus posent des défis importants pour le marché mondial des engrais, car ces trois pays sont d'importants producteurs et exportateurs. Ceci représente une opportunité intéressante pour les producteurs canadiens d'offrir une alternative et une source fiable de fertilisants et autres produits chimiques agricoles. Les exportations continueront à bénéficier de la valeur relativement faible du dollar canadien et la demande de produits chimiques en Inde et en Chine devrait accélérer à mesure que la classe moyenne dans ces pays continuera à prendre de l'expansion. Les exportations canadiennes de ces produits ont fortement augmenté au cours des dernières années, stimulées par la forte demande en provenance des États-Unis, du Japon et de l'Europe. L'Accord entre le Canada, les États-Unis et le Mexique (ACEUM) viendra renforcer la protection de la propriété intellectuelle en prolongeant les droits d'auteur et la durée de vie des brevets sur certains types de médicaments. Cela devrait augmenter la rentabilité des activités de production et de recherche et développement (R-D) dans le segment pharmaceutique de l'industrie, et stimuler l'investissement dans la propriété intellectuelle. L'écart de prix entre les médicaments de marque et les médicaments génériques s'est également creusé, offrant de plus grandes opportunités pour les producteurs canadiens de médicaments génériques.

En revanche, l'expansion de l'industrie chimique dans les marchés émergents représente un défi concurrentiel de taille pour les producteurs canadiens. Les États-Unis représentent un autre concurrent important, car l'augmentation de la production de pétrole et de gaz de schiste fournit une source abondante et relativement peu coûteuse de matières premières aux fabricants américains de produits chimiques. Les politiques de lutte contre le changement climatique ont également créé bon nombre de nouvelles réglementations et les chevauchements sont fréquents entre les juridictions fédérales et provinciales, ce qui a pour effet d'augmenter les coûts d'exploitation et de réduire la compétitivité de l'industrie chimique canadienne. Bien que la capacité de production pharmaceutique du Canada ait augmenté de manière significative pendant la pandémie de COVID-19, plusieurs autres pays ont également augmenté leur capacité de production dans ce segment, ce qui pourrait venir restreindre la demande d'exportations de produits pharmaceutiques canadiens. Sur le plan domestique, l'industrie est également confrontée à des contraintes causées par la baisse anticipée dans la construction résidentielle à court terme et des perspectives plutôt timides pour le secteur pétrolier et gazier à plus long terme. Néanmoins, on projette que le PIB dans les produits chimiques progressera de 2,1 % par année en moyenne sur la période 2022-2031. L'augmentation substantielle de l'emploi en 2020 devrait venir limiter la création d'emplois à un taux moyen de 0,5 % par année, malgré une croissance

robuste de la production. Une grande partie de la hausse de la production proviendra de gains supplémentaires dans la productivité. Les bas taux d'intérêt de la dernière décennie ont permis à plusieurs fabricants de financer de nouvelles usines (dont deux qui deviendront opérationnelles en 2022) et d'augmenter les investissements en machines et équipements afin d'améliorer leur efficacité et demeurer compétitifs. Une plus grande emphase destinée aux activités de R-D pour la fabrication de produits chimiques spécialisés devrait également venir accroître la valeur ajoutée dans certains segments de l'industrie. Dans l'ensemble, on anticipe que la productivité augmentera à un taux moyen de 1,6 % par année sur la prochaine décennie.

Produits en plastique et en caoutchouc (SCIAN 3261-3262)

Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fabriquer des produits par traitement du caoutchouc (tel que des pneus, des tuyaux souples, des courroies, des pièces de chaussures, des produits en latex) et du plastique (tels que des résines plastiques, matériel d'emballage, mousse de polystyrène et d'uréthane, tuyaux en plastique, bouteilles en plastique). Les produits en plastique représentent le plus important des deux segments, totalisant 83 % de la production en 2021. Dans l'ensemble, environ la moitié de la production de l'industrie est exportée. Les deux segments n'ont toutefois pas le même degré d'exposition aux conditions économiques intérieures et extérieures. Les produits en plastique sont largement tributaires de la demande intérieure, puisque 56 % de la production est vendue au Canada. À l'opposé, les produits en caoutchouc sont plus sensibles à la demande extérieure, puisque 70 % de la production est vendue à l'étranger, en grande partie aux États-Unis (90 % des exportations). En 2021, l'industrie comptait 94 100 travailleurs (5,4 % de l'emploi manufacturier), dont 84 % dans le segment des produits en plastique et 16 % dans celui des produits en caoutchouc. L'emploi est largement concentré en Ontario (51 %) et au Québec (29 %), et la main-d'œuvre est majoritairement composée de travailleurs masculins (68 %). Les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent : ⁽²⁾

Opérateurs/opératrices de machines de traitement des matières plastiques (9422)

Assembleurs/assembleuses, finisseurs/finisseuses et contrôleurs/contrôleuses de produits en plastique (9535)

Surveillants/surveillantes dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (9214)

Manœuvres dans la fabrication des produits en caoutchouc et en plastique (9615)

Opérateurs/opératrices de machines de transformation du caoutchouc et personnel assimilé (9423)

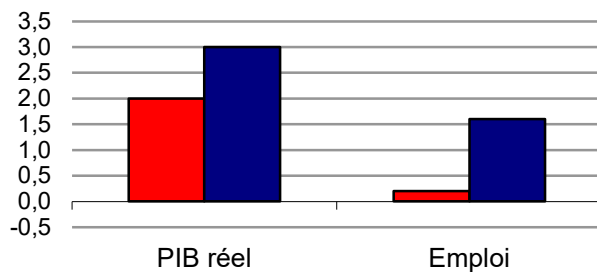
Ingénieurs chimistes/ingénieures chimistes (2134)

La demande pour les produits en plastique et en caoutchouc est étroitement liée à la chaîne d'approvisionnement manufacturière nord-américaine, ce qui la rend particulièrement sensible aux cycles économiques. Après avoir fortement chuté avant et pendant la récession de 2008-2009, la production dans l'industrie s'est progressivement redressée de 2010 à 2017, soutenue par la reprise de l'activité manufacturière et immobilière au Canada et aux États-Unis. La production est demeurée stable en 2018-2019, avant de reculer en 2020, car l'arrêt des activités dans le secteur manufacturier et la construction au début de la pandémie de COVID-19 a entraîné une baisse de la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc ainsi qu'une diminution de la demande pour les divers intrants produits par l'industrie. Toutefois, le recul de la production a été atténué par une hausse de la demande de produits en plastique nécessaires aux mesures

d'assainissement (tels que les écrans en plexiglas dans le commerce de détail et les équipements de protection individuelle dans les soins de santé) et de plastiques à usage unique associés aux repas à emporter et aux livraisons d'achats d'articles en ligne. La production a fortement rebondi en 2021, surpassant ses niveaux pré-pandémiques, car le déplacement des dépenses des consommateurs vers les biens et la flambée de la construction résidentielle et des rénovations domiciliaires sont venus augmenter la demande pour les différents produits et intrants fabriqués par l'industrie. La croissance du PIB s'est ainsi établie à 2,0 % par année en moyenne sur l'ensemble de la période 2012-2021. Après une chute brutale et continue de 2006 à 2012, l'emploi est demeuré relativement stable pendant la majeure partie de la dernière décennie, à l'exception d'une forte hausse en 2017 qui a été entièrement renversée lors des trois années subséquentes, y compris durant la première année de la pandémie. L'emploi s'est partiellement redressé en 2021, ce qui s'est traduit par une hausse plutôt modeste de 0,2 % annuellement pour l'ensemble de la décennie. L'industrie a enregistré l'une des plus fortes hausses de productivité du secteur manufacturier (+1,8% par année), en grande partie attribuable à une automatisation accrue du processus de production et à l'adoption de technologies plus avancées, comme l'impression en 3D.

Croissance du PIB réel et de l'emploi dans les produits en plastique et en caoutchouc

(moyenne annuelle, %) ■ 2012-2021 ■ 2022-2031



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, projections industrielles 2022 du SPPC.

Au cours de la période de projection, la croissance de la production dans l'industrie des plastiques et du caoutchouc devrait accélérer de façon considérable par rapport à la décennie précédente, principalement alimentée par une hausse plus rapide de l'activité manufacturière au Canada et par des perspectives positives en matière d'exportations, stimulées par un dollar canadien relativement faible et une plus grande utilisation des plastiques pour les véhicules automobiles, la fabrication de pointe et l'efficacité énergétique. Le nouvel Accord entre le Canada, les États-Unis et le Mexique (ACEUM) favorisera l'accès aux principaux marchés d'exportation de l'industrie, alors que les accords de libre-échange avec l'Union européenne et plusieurs pays côtiers du Pacifique continueront à soutenir les possibilités d'exportation. L'expansion de la classe moyenne dans les marchés émergents tels que la Chine et l'Inde devrait également venir augmenter la demande pour les automobiles et les avions, des produits qui nécessitent une grande quantité de pièces en plastique et en caoutchouc. Les restructurations majeures entreprises au cours des deux dernières décennies a permis à l'industrie de devenir un joueur de premier plan sur les marchés mondiaux, ce qui devrait contribuer à accroître les exportations vers les marchés émergents. Par ailleurs, les avancées technologiques ont entraîné une hausse de la demande pour les produits en plastique en remplacement des produits en métal. Par exemple, les produits en plastique sont de plus en plus utilisés dans l'électronique, alors que les efforts visant à réduire le poids des véhicules et la consommation de carburants ont favorisé l'utilisation de matériaux à base de plastique dans l'automobile (car ces matériaux sont plus légers que les pièces de métal traditionnelles). La hausse de la demande pour des véhicules électriques devrait également venir accroître l'utilisation de matériaux en plastique léger dans la production de

véhicules, de stations de recharge et d'autres composantes. Selon Global Market Insights⁽³⁾, la demande mondiale de plastiques destinés à la fabrication de véhicules automobiles devrait passer de 18 milliards en 2020 à 35 milliards de dollars américains en 2027. De plus, la demande accrue pour des turbines éoliennes et des semi-conducteurs ainsi que les avancées technologiques dans le secteur de la fabrication de pointe, notamment dans l'impression 3D qui utilise un volume important de matières plastiques, viendront stimuler la croissance de la production dans l'industrie. Ces facteurs devraient aider à contrebalancer les faibles perspectives de croissance en matière de construction résidentielle en Amérique du Nord, en particulier à court et moyen terme.

En revanche, les préoccupations environnementales inciteront les consommateurs, les entreprises et les pays à réduire leur utilisation de plastiques à usage unique et à augmenter le cycle de vie des autres produits en plastique. Au Canada, le Règlement interdisant les plastiques à usage unique (RIPUU), qui entrera en vigueur en 2022-2023, vise à bannir la fabrication, l'importation et la vente des articles en plastique suivants : sacs d'emplettes, ustensiles, récipients alimentaires, anneaux pour emballage de boissons, bâtonnets à mélanger et pailles. Les producteurs de plastique qui ne parviennent pas à s'adapter à ce nouvel environnement pourraient voir leur compétitivité s'éroder. En moyenne, le PIB de l'ensemble de l'industrie devrait augmenter de 3,0 % par année sur la période 2022-2031, affichant une forte hausse en 2022 et une croissance soutenue par la suite. Cette croissance plus rapide de la production se traduira par une accélération notable de l'emploi, au taux moyen de 1,6% annuellement. L'industrie devrait également enregistrer des gains supplémentaires en matière de productivité, quoiqu'à un rythme plus lent que par le passé (+1,4% par année), soutenus par de nouveaux investissements dans des technologies telles que les systèmes d'automatisation robotisés et l'utilisation croissante de systèmes informatiques pour détecter les erreurs et trouver des moyens d'améliorer l'efficacité.

Transformation des métaux et produits minéraux (SCIAN 3241; 3271-3279; 3311-3315)

Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale consiste à transformer le pétrole brut et le charbon en produits intermédiaires et en produits finis (tels que des carburants, des liquides hydrauliques et de l'asphalte), à fabriquer des produits minéraux non-métalliques (tels que de briques, de la céramique, du ciment et du verre), ainsi qu'à fondre et à affiner des métaux de première transformation (comme le fer, l'acier, le cuivre et l'aluminium) pour la production de barres, de feuilles, de tuyaux, de tubes ou de câbles. Les produits du pétrole et du charbon représentent le plus important des trois segments, totalisant 38 % de la production en 2021, suivis de près par les métaux de première transformation (35 %) et les produits minéraux non métalliques (27 %). L'industrie exporte environ 40 % de sa production. Cependant, le segment des métaux de première transformation est le plus exposé aux conditions économiques internationales, car 65 % de sa production est destinée aux marchés extérieurs, dans une large mesure aux États-Unis (76 % des exportations). L'industrie comptait 126 500 travailleurs en 2021 (7,3 % de l'emploi manufacturier), dont 52 % dans les métaux de première transformation, 35 % dans les produits minéraux non métalliques et 13 % dans les produits du pétrole et du charbon.

⁽³⁾ Global Market Insights, Automotive Plastics Market Report 2021-2027.

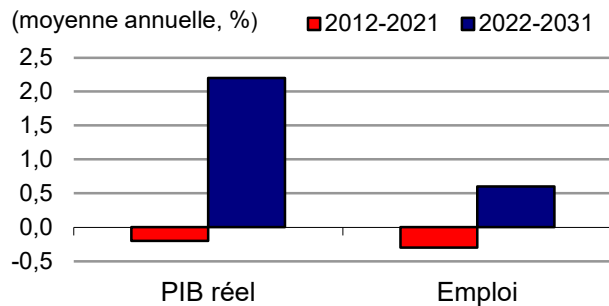
L'emploi est largement concentré en Ontario (39 %) et au Québec (32 %), et la main-d'œuvre est essentiellement composée de travailleurs masculins (85 %). Les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent : ⁽²⁾

Surveillants/surveillantes dans la transformation des métaux et des minerais (9211)
 Opérateurs/opératrices de machines dans le traitement des métaux et des minerais (9411)
 Opérateurs/opératrices de machines dans le façonnage et la finition des produits en béton, en argile ou en pierre (9414)
 Manœuvres dans le traitement des métaux et des minerais (9611)
 Grutiers/grutières (7371)
 Opérateurs/opératrices de machines à former et à finir le verre et coupeurs/coupeuses de verre (9413)

Contrôleurs/contrôleuses et essayeurs/essayeuses dans la transformation des métaux et minerais (9415)
 Opérateurs/opératrices de poste centrale de contrôle et de conduite de procédés industriels dans le traitement des métaux et minerais (9231)
 Ouvriers/ouvrières de fonderies (9412)
 Opérateurs/opératrices de machines d'usinage (9417)

Puisque les plus grands utilisateurs de métaux de première transformation et de produits minéraux sont le secteur manufacturier et la construction, l'industrie dépend étroitement du niveau d'activité dans ces deux secteurs. Par exemple, plusieurs des produits de l'industrie servent d'intrants dans la fabrication de véhicules motorisés, de produits chimiques, et de produits métalliques et de machines, ainsi que dans la construction d'habitations résidentielles, d'immeubles non résidentiels et d'ouvrages de génie (infrastructures). Après avoir été sévèrement touchée par la récession de 2008-2009, la production de métaux et produits minéraux s'est partiellement redressée de 2010 à 2018, soutenue par la reprise de l'activité manufacturière et résidentielle en Amérique du Nord, bien que la croissance ait été temporairement interrompue en 2015-2016 en raison de la forte baisse des investissements non résidentiels au Canada, en particulier dans les ouvrages de génie liés aux installations pétrolières et gazières. La production a légèrement fléchi en 2019 et le déclin s'est amplifié de façon considérable en 2020 en raison de l'arrêt des activités dans le secteur manufacturier et la construction au début de la pandémie de COVID-19. Le modeste rebond enregistré en 2021 a laissé la production largement sous son niveau prépandémique de 2019. Ces fluctuations ont entraîné une baisse du PIB de l'industrie de 0,2 % par année en moyenne sur l'ensemble de la période 2012-2021. L'emploi a été plutôt volatil au cours de la dernière décennie, mais le résultat final s'est traduit par un recul moyen de 0,3 % annuellement, en réponse à une hausse marginale de la productivité de 0,1 % par année.

Croissance du PIB réel et de l'emploi dans la transformation des métaux et produits minéraux



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, projections industrielles 2022 du SPPC.

Au cours de la période 2022-2031, on projette que la croissance du PIB dans la transformation de métaux et produits minéraux reviendra en territoire positif et se raffermira de façon marquée, enregistrant une hausse importante à court terme à mesure que l'industrie se remet pleinement de la pandémie. À plus long terme, l'industrie continuera à bénéficier de l'accélération anticipée dans l'activité manufacturière au Canada, notamment dans la fabrication de produits métalliques

et de machines ainsi que dans la fabrication de véhicules automobiles et autre matériel de transport. Bien que la croissance des activités de construction devrait faiblir par rapport à la décennie précédente, un certain nombre de facteurs viendront alimenter la demande pour les matériaux de construction fabriqués par l'industrie, notamment l'accélération projetée dans la construction d'immeubles commerciaux, industriels et institutionnels, le changement dans la composition des mises en chantier au profit d'habitations multifamiliales, le redressement anticipé dans les investissements reliés aux ouvrages de génie, ainsi que l'ampleur des investissements du gouvernement fédéral dans les infrastructures publiques. Ces facteurs viendront soutenir la demande pour des matériaux comme la brique, la céramique, le verre, le ciment, le béton, l'asphalte, le fer, l'acier, l'aluminium, etc. Les exportations devraient bénéficier de la valeur relativement faible du dollar canadien et de la suppression des droits de douane américains sur l'acier et l'aluminium en provenance du Canada. L'Accord entre le Canada, les États-Unis et le Mexique (ACEUM) devrait également garantir un libre accès au marché américain sur la période de projection.

En revanche, les prix élevés du pétrole sont susceptibles d'augmenter les coûts des intrants à court terme et de réduire les profits dans cette industrie très énergivore, contraignant les fabricants à adopter des méthodes de production plus écologiques en réponse à la mise en œuvre de la taxe fédérale sur le carbone. Les changements visant à réduire les émissions et à augmenter l'utilisation des énergies renouvelables devraient également venir restreindre la demande pour les produits du pétrole et du charbon, en particulier vers la fin de la période de projection. On projette que la croissance du PIB de l'industrie sera de 2,2 % par année en moyenne sur la période 2022-2031, enregistrant environ la moitié des gains en 2022-2023. Cette amélioration considérable par rapport à la décennie précédente devrait se traduire par un léger rebond de l'emploi au taux moyen de 0,6 % annuellement. On anticipe toutefois que l'accélération des gains de productivité engendrés par la modernisation de la machinerie, jumelés aux économies d'échelle découlant d'une production plus élevée, viendra freiner la croissance de l'emploi dans l'industrie. La numérisation des processus de construction peut améliorer la l'efficacité de différents produits minéraux métalliques et non métalliques. Par exemple, la modélisation des informations sur les bâtiments qui utilise la technologie 3D permet une planification plus efficace du processus de construction pour les bâtiments et les infrastructures. En moyenne, la productivité devrait augmenter de 1,6 % par année sur la période 2022-2031.

Fabrication de produits métalliques et de machines (SCIAN 3321-3329; 3331-3339)

Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fabriquer des produits en métaux ferreux et non ferreux (outils à main, produits d'architecture et éléments de charpente, chaudières, réservoirs, conteneurs d'expédition, ressorts, fils, écrous et vis) et les établissements dont l'activité principale consiste à fabriquer des machines industrielles et commerciales (utilisées dans les processus de production de diverses industries primaires et manufacturières ainsi que dans la construction et les services). La production de l'industrie est répartie de façon relativement égale entre ses deux segments : la fabrication de produits métalliques (47 % en 2021) et la fabrication de machines (53 %). Dans l'ensemble, l'industrie repose en grande partie sur les exportations puisqu'environ 60 % de sa production est destinée aux marchés extérieurs. Les deux segments n'ont toutefois pas le même degré d'exposition aux

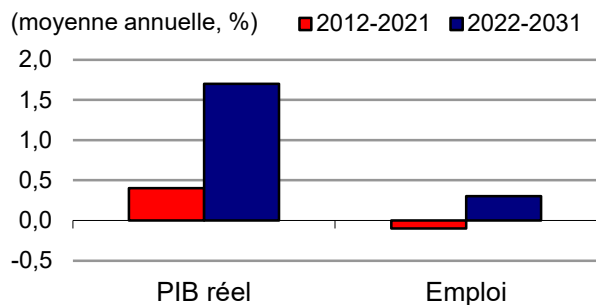
conditions économiques intérieures et extérieures. La fabrication de produits métalliques est largement tributaire de la demande intérieure, puisque 73 % de la production est vendue au Canada. À l’opposé, la fabrication de machines est plus sensible à la demande extérieure, puisque 95 % de la production est vendue à l’étranger, principalement aux États-Unis (73% des exportations). L’industrie comptait 271 900 travailleurs en 2021 (15,7 % de l’emploi manufacturier), dont 49 % dans la fabrication de produits métalliques et 51 % dans la fabrication de machines. L’emploi est largement concentré en Ontario (43 %), au Québec (27 %) et en Alberta (11 %), et la main-d’œuvre est essentiellement composée de travailleurs masculins (80 %). Les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent : ⁽²⁾

Machinistes et vérificateurs/vérificatrices d’usinage et d’outillage (7231)
 Soudeurs/soudeuses et opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser (7237)
 Surveillants/surveillantes dans la fabrication d’autres produits métalliques et de pièces mécaniques (9226)
 Manœuvres en métallurgie (9612)
 Opérateurs/opératrices de machines d’autres produits métalliques (9418)
 Opérateurs/opératrices de machines à forger et à travailler les métaux (9416)
 Opérateurs/opératrices de machines d’usinage (9417)
 Monteurs/monteuses et contrôleurs/contrôleuses de matériel mécanique (9526)
 Peintres, enduiseurs/enduiseuses et opérateurs/opératrices de procédés dans le finissage du métal – secteur industriel (9536)

Assembleurs/assembleuses, monteurs/monteuses et contrôleurs/contrôleuses dans la fabrication de transformateurs et de moteurs électriques industriels (9525)
 Entrepreneurs/entrepreneuses et contremaîtres/contremaîtresses des machinistes et du personnel des métiers du formage, du profilage et du montage des métaux et personnel assimilé (7201)
 Assembleurs/assembleuses et ajusteurs/ajusteuses de plaques et de charpentes métalliques (7235)
 Ingénieurs mécaniques/ingénieures mécaniques (2132)
 Outils-ajusteurs/outilleuses-ajusteuses (7232)
 Technologues et techniciens/techniciennes en génie (2232)

L’industrie est étroitement liée à l’investissement des entreprises en machines et équipements, ainsi qu’à l’activité économique dans les secteurs primaire, manufacturier et de la construction, qui constituent les plus grands utilisateurs de produits métalliques et de machines. Puisque ces trois secteurs sont très sensibles aux cycles économiques, l’industrie de la fabrication des produits métalliques et de machines l’est également. L’impact négatif de la récession de 2008-2009 sur l’activité industrielle nord-américaine a entraîné une baisse importante de la production au sein de l’industrie. Stimulé par la reprise économique et plus particulièrement par le redressement des activités manufacturières et de construction, le PIB s’est pleinement rétabli de 2010 à 2014, retournant aux niveaux atteints avant la récession. Cependant, le PIB a reculé de nouveau en 2015 et 2016, puisque les investissements des entreprises en machines et équipements et dans les ouvrages de génie ont fortement diminué au Canada et ont considérablement ralenti aux États-Unis, suite à l’effondrement des prix du pétrole brut. La production s’est redressée de 2017 à 2019, en réponse à la reprise des investissements en machines et équipements en Amérique du Nord. L’arrêt de l’activité industrielle au début de la

Croissance du PIB réel et de l’emploi dans la fabrication de produits métalliques et machines



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, projections industrielles 2022 du SPPC.

pandémie de 2019 a entraîné une baisse supplémentaire de la production en 2020 et le modeste rebond enregistré en 2021 a laissé le PIB sous son niveau prépandémique de 2019. Ces fluctuations sont venues abaisser la croissance du PIB de l'industrie à 0,4% par année en moyenne pour l'ensemble de la période 2012-2021. L'emploi a été légèrement volatil au cours de la dernière décennie, mais le résultat final s'est traduit par un recul marginal de 0,1 % annuellement. La nécessité d'améliorer la productivité en réponse à l'intensification de la concurrence mondiale, notamment en provenance de la Chine qui est devenue un exportateur important de machines et d'équipements, s'est traduit par une hausse de la productivité au taux moyen de 0,5 % par année.

Au cours de la période 2022-2031, on projette que la croissance du PIB dans la fabrication de produits métalliques et de machines accélérera de façon marquée par rapport à la décennie précédente, enregistrant une forte hausse à court terme à mesure que l'industrie se remet pleinement de la pandémie. À plus long terme, l'industrie continuera à bénéficier du redressement des investissements en machines et équipements et d'une croissance plus rapide de l'activité manufacturière au Canada. Après avoir connu une croissance mitigée dans les investissements en machines et équipements pendant la dernière décennie, on s'attend à ce que les entreprises canadiennes remplacent ou modernisent leur stock de capital en réponse aux innovations technologiques, aux pressions démographiques sur l'offre de main-d'œuvre et à la nécessité d'accroître la productivité. Ces facteurs entraîneront un redressement considérable des investissements en machines et équipements au Canada, augmentant la demande pour la machinerie industrielle et commerciale. La demande domestique pour les produits métalliques et les machines devrait également être stimulée par l'accélération anticipée dans la construction d'immeubles non résidentiels, par un redressement des investissements des entreprises dans les ouvrages de génie, ainsi que par l'ampleur des investissements du gouvernement fédéral dans les infrastructures publiques. De façon parallèle, les efforts visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre devraient entraîner des investissements importants dans le développement de techniques de fabrication manufacturière et de production d'électricité plus écologiques, ce qui favorisera les ventes d'équipements et de machines sophistiquées au Canada et à l'étranger. Sur le plan extérieur, les exportations devraient bénéficier de la valeur relativement faible du dollar canadien et de la suppression des droits de douane américains sur l'acier et l'aluminium en provenance du Canada. L'Accord entre le Canada, les États-Unis et le Mexique (ACEUM) devrait également garantir un libre accès au marché américain au cours de la période de projection.

À mesure que les investissements dans les machines et équipements continueront à augmenter pour améliorer la productivité, neutraliser les pénuries de main-d'œuvre et réduire les émissions de carbone, l'industrie aura l'opportunité de jouer un rôle majeur dans le développement des machines de prochaine génération. En moyenne, le PIB devrait augmenter de 1,7 % par année sur la période 2022-2031, enregistrant une grande partie des gains en 2022-2023. Cette croissance plus rapide de la production se traduira par une modeste reprise de l'emploi au taux moyen de 0,3 % annuellement. Cela signifie qu'une part importante de la croissance de la production proviendra de gains supplémentaires dans la productivité car celle-ci devrait augmenter de 1,4% par année. La fabrication additive, qui réfère aux technologies permettant de construire des objets en trois dimensions en ajoutant de multiples couches de matériaux, pourrait révolutionner le processus de production de plusieurs produits métalliques en réduisant entre

autres le gaspillage et en améliorant l'efficacité. Bien que plusieurs emplois associés à des tâches répétitives et routinières pourraient être menacés par une plus grande automatisation, il pourrait également y avoir une augmentation de la demande pour des travailleurs qualifiés afin d'opérer des machines plus complexes.

Produits informatiques, électroniques et électriques (SCIAN 3341-3346; 3351-3359)

Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale est la fabrication de matériel lié aux technologies de l'information et des communications (TIC), comme les ordinateurs et périphériques, le matériel audio vidéo et de télécommunications, les instruments de mesure et de navigation, ainsi que les composantes électroniques entrant dans la fabrication de ces produits. Cette industrie comprend également les établissements qui fabriquent des produits destinés à la production, à la distribution et à l'utilisation d'électricité, tels que génératrices, transformateurs, appareillage de connexion, batteries, fils, moteurs électriques et appareils ménagers. Les TIC représentent le plus important des deux segments, totalisant environ les deux tiers de la production en 2021. Dans l'ensemble, l'industrie repose fortement sur les exportations puisqu'environ 75 % de ses revenus proviennent de l'étranger, en grande partie des États-Unis (70 % des exportations). L'industrie est également exposée à la concurrence des importations puisqu'une part importante de la demande intérieure est comblée par des produits en provenance des États-Unis, de la Chine et du Mexique. En 2021, l'industrie comptait 106 700 travailleurs (6,1 % de l'emploi manufacturier), dont 60 % dans les TIC. L'emploi est largement concentré en Ontario (53 %) et au Québec (26 %), et la main-d'œuvre est en grande partie composée de travailleurs masculins (72 %). Les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent : ⁽²⁾

Assembleurs/assembleuses, monteurs/monteuses, contrôleurs/contrôleuses et vérificateurs/vérificatrices de matériel électronique (9523)
Monteurs/monteuses et contrôleurs/contrôleuses dans la fabrication de matériel, d'appareils et d'accessoires électriques (9524)
Ingénieurs électriciens et électroniciens/ingénieures électriciennes et électroniciennes (2133)
Surveillants/surveillantes dans la fabrication de matériel électronique (9222)

Opérateurs/opératrices de machines et contrôleurs/contrôleuses dans la fabrication d'appareils électroniques (9527)
Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs (2174)
Technologues et techniciens/techniciennes en génie électronique et électrique (2241)
Surveillants/surveillantes dans la fabrication d'appareils électroniques (9223)

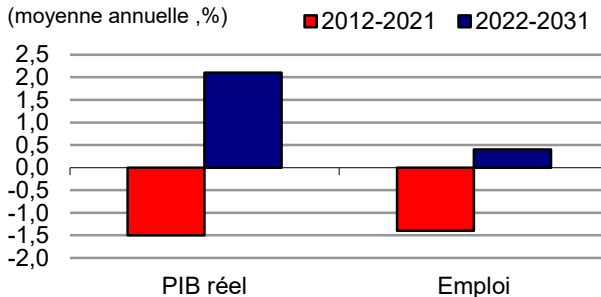
L'industrie a affiché une croissance impressionnante à la fin des années 1990, principalement alimentée par le segment des TIC, mais la production et l'emploi ont chuté de façon quasi continue depuis l'éclatement de la bulle technologique en 2001. Ceci reflète les nombreuses difficultés rencontrées par l'industrie au cours de cette période, incluant la saturation du marché des produits des TIC au début des années 2000 (largement attribuable à la capacité excédentaire de l'infrastructure des télécommunications), la récession mondiale de 2008-2009, la forte appréciation du dollar canadien (avant 2014), et surtout, l'intensification de la concurrence internationale sur les marchés intérieurs et extérieurs. La part du Canada dans le marché américain est en déclin depuis le début des années 2000, alors que les importations en provenance de la Chine ont plus que doublé au cours des dix dernières années. Les producteurs délocalisent de plus en plus leurs activités dans des pays à faibles coûts et la part de marché de la Chine sur le marché canadien surpasse celle des États-Unis depuis 2010, s'appropriant

désormais 40 % des importations canadiennes de produits des TIC. Les ventes d'appareils de télécommunications sans fil ont été particulièrement affectées par les difficultés de BlackBerry et sa décision de cesser la production de téléphones, en partie attribuables à la concurrence féroce du iPhone d'Apple et des nombreux appareils utilisant le système d'exploitation Android de Google. Après avoir atteint un creux en 2014, la production de l'industrie a rebondi de 2015 à 2019, en raison d'une hausse de la demande

pour les semi-conducteurs et autres composantes électroniques et d'une augmentation des exportations vers les États-Unis, en partie attribuable à la baisse du dollar canadien. Sans surprise, la fermeture des usines au début de la pandémie de COVID-19 a entraîné une baisse marquée de la production en 2020, annulant tous les gains enregistrés durant les cinq années précédentes. Et le léger rebond enregistré en 2021 a laissé la production largement sous son niveau pré-pandémique de 2019. En moyenne, le PIB réel de l'industrie a diminué à un taux annuel de 1,5 % au cours de la période 2012-2021, comparativement à un recul de 1,4 % pour l'emploi, enregistrant des pertes d'emploi importantes en 2013 et 2019. Contrairement à la plupart des autres industries, l'emploi a légèrement augmenté en 2020-2021, ce qui pourrait s'expliquer par une demande accrue de main-d'œuvre pour la production d'instruments médicaux. La croissance de la productivité a été minimale au cours de la dernière décennie, enregistrant une moyenne de seulement 0,1 % par année.

Au cours de la période 2022-2031, on projette que la croissance du PIB dans les produits informatiques, électroniques et électriques reviendra en territoire positif et se raffermira de façon marquée, enregistrant une hausse importante à court terme à mesure que l'industrie se remet pleinement de la pandémie. À plus long terme, l'industrie continuera à bénéficier d'une hausse de l'investissement des entreprises en Amérique du Nord et des nombreuses opportunités découlant des nouvelles technologies. Après avoir affiché une croissance négative au cours de la dernière décennie, on anticipe que l'investissement des entreprises en machines et équipements se redressera de façon importante au Canada et continuera d'augmenter de façon soutenue aux États-Unis, stimulant la demande intérieure et extérieure pour les produits des TIC. Les taux de remplacement élevés et l'innovation perpétuelle qui caractérisent ces produits devraient également nourrir l'intérêt des consommateurs pour de nouveaux produits. Les nouvelles technologies, telles que l'informatique mobile, les plateformes infonuagiques, l'Internet des objets (IdO), le réseau 5G, la robotique de pointe, l'apprentissage machine et l'intelligence artificielle, devraient entraîner une hausse de la demande mondiale pour les produits des TIC. Puisque l'électronique est de plus en plus intégrée dans une grande variété de produits de consommation, comme les automobiles et l'électroménager, et considérant la prolifération des applications pour téléphones intelligents et autres appareils associés aux TIC, la conception et la fabrication de capteurs et d'instruments de mesure, de contrôle et de navigation représentent une source de croissance importante pour l'industrie.

Croissance du PIB réel et de l'emploi dans les produits informatiques, électroniques et électriques



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, projections industrielles 2022 du SPPC.

La nécessité de réduire les émissions de carbone viendra également stimuler la demande pour des bâtiments plus écologiques et plus efficaces sur le plan énergétique. Les systèmes d'automatisation des bâtiments intelligents reposent sur les fabricants d'ordinateurs et de produits électroniques pour fournir les instruments et dispositifs pouvant réguler et contrôler l'éclairage, le chauffage, la ventilation et la climatisation des bâtiments. Le Canada a bien performé dans ce segment de marché ces dernières années, en particulier aux États-Unis, puisqu'il a été en mesure de développer et d'offrir des produits innovants qui se distinguent de ceux des autres pays concurrents. Ces développements, combinés à la valeur relativement faible du dollar canadien et à l'Accord entre le Canada, les États-Unis et le Mexique (ACEUM), continueront de favoriser les exportations au sein de l'industrie et d'attirer les investissements étrangers. Le segment électrique de l'industrie devrait également bénéficier de la popularité croissante des véhicules électriques, qui, selon l'Agence internationale de l'énergie⁽⁴⁾, devrait passer de 15 millions de véhicules en 2021 à 125 millions en 2030. Toutefois, le développement et le maintien de la propriété intellectuelle sont essentiels au succès de l'industrie, car ils représentent les trois quarts des investissements de l'industrie. Grâce à de nombreuses et prometteuses opportunités, la croissance du PIB réel devrait s'établir à 2,1 % par année en moyenne sur la période 2022-2031. Le redressement de la production devrait se traduire par un léger rebond de l'emploi au taux moyen de 0,4 % annuellement. Cela dit, la hausse du PIB proviendra en grande partie de gains supplémentaires dans la productivité, suite à une plus grande automatisation de l'industrie et à une transition vers des produits à plus forte valeur ajoutée. En moyenne, la productivité devrait augmenter de 1,7 % par année sur la prochaine décennie.

Véhicules automobiles, remorques et pièces (SCIAN 3361; 3362; 3363)

Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale est la fabrication de véhicules automobiles (29 % de la production totale en 2021); de pièces pour véhicules automobiles, y compris les moteurs (64 %); ainsi que de carrosseries et cabines de véhicules automobiles, de remorques de camions et remorques d'usage non commercial (9%). Dans l'ensemble, l'industrie repose fortement sur les exportations puisque 80 % de la production est destinée à l'étranger, principalement aux États-Unis (95 % des exportations). Les trois segments n'ont toutefois pas le même degré de dépendance aux exportations. La fabrication de véhicules automobiles est la plus fortement orientée vers les exportations (94 %), suivie de la fabrication de pièces pour véhicules automobiles (57 %) et la fabrication de carrosseries et de remorques (42 %). L'industrie comptait 168 200 travailleurs en 2021 (9,7 % de l'emploi manufacturier), dont 36 % dans la fabrication de véhicules automobiles, 54 % dans la fabrication de pièces pour véhicules automobiles, et 10 % dans la fabrication de carrosseries et de remorques. L'emploi est surtout concentré en Ontario (79 %) et la main-d'œuvre est en grande partie composée de travailleurs masculins (76 %). Les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent : ⁽²⁾

Opérateurs/opératrices de machines d'autres produits métalliques (9418)
Assembleurs/assembleuses, contrôleurs/contrôleuses et vérificateurs/vérificatrices de

Ingénieurs mécaniciens/ingénieurs mécaniciennes (2132)
Manœuvres en métallurgie (9612)
Outils-ajusteurs/outilleuses-ajusteuses (7232)
Technologues et techniciens/techniciennes en génie mécanique (2232)

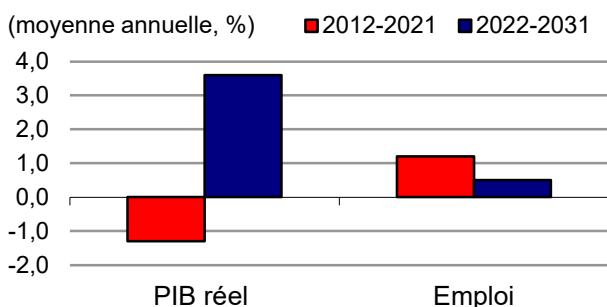
⁽⁴⁾ Agence internationale de l'énergie, Global Electric Vehicles (EV) Outlook.

véhicules automobiles (9522)
 Surveillants/surveillantes dans la fabrication de véhicules automobiles (9221)
 Opérateurs/opératrices de machines à travailler les métaux légers et lourds, et de machines de formage (9416)
 Soudeurs/soudeuses et opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser (7237)

Peintres, enduiseurs/enduiseuses et opérateurs/opératrices de postes de contrôle dans le finissage du métal – secteur industriel (9536)
 Opérateurs/opératrices de machines d'usinage (9417)
 Monteurs/monteuses et contrôleurs/contrôleuses de matériel mécanique (9526)

L'industrie a fait face à des enjeux d'envergure depuis la fin des années 2000, principalement en raison de la hausse des importations sur le marché nord-américain et des impacts de la récession de 2008-2009. Outre le changement dans les préférences de consommateurs vers des véhicules de fabrication asiatique plus écoénergétiques, la récession a entraîné une chute radicale des ventes de véhicules neufs aux États-Unis. Les trois grands constructeurs automobiles de Détroit ont donc dû entreprendre d'importantes mesures de restructuration afin d'éviter la faillite, incluant des renégociations salariales. Bien que ces développements aient permis au secteur automobile canadien de devenir plus concurrentiel sur le marché mondial, cela n'a pas suffi à contrebalancer le déplacement de la production vers le Mexique, où les salaires horaires sont beaucoup plus bas. Après avoir chuté de façon importante en 2008 et 2009, la production et l'emploi dans l'industrie canadienne se sont partiellement rétablis de 2010 à 2014, grâce à l'accumulation d'une énorme demande refoulée aux États-Unis pendant la récession et à des conditions de financement plus souples. La production est demeurée relativement stagnante jusqu'en 2019 suite à l'érosion graduelle de la demande refoulée et au changement dans les préférences des consommateurs en faveur de camions légers comme des véhicules utilitaires sport (VUS) et des fourgonnettes. L'industrie a été sévèrement affectée par la pandémie de COVID-19, puisque les mesures de confinement et les restrictions en matière de transport ont réduit la demande de véhicules automobiles, alors que les fermetures temporaires d'usines, les ruptures de la chaîne d'approvisionnement et les pénuries de semi-conducteurs ont perturbé la production. Celle-ci a chuté de façon radicale en 2020 et a continué de reculer en 2021, effaçant tous les gains enregistrés au cours des huit années précédentes, ce qui s'est traduit par un déclin net du PIB de l'industrie de 1,3 % par année en moyenne pour l'ensemble de la période 2012-2021. En revanche, l'emploi a été plus résilient, progressant à un rythme moyen de 1,2 % par année, malgré une certaine volatilité. Après avoir enregistré des gains considérables en raison d'importantes restructurations suite à la récession de 2008-2009, la productivité a stagné de 2014 à 2019, avant de chuter brusquement durant les années de pandémie 2020-2021, en réponse à la forte diminution du PIB. Le résultat net fut une baisse annuelle de 2,5 % de la productivité sur l'ensemble de la décennie.

Croissance du PIB réel et de l'emploi dans les véhicules automobiles, remorques et pièces



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, projections industrielles 2022 du SPPC.

Au cours de la période de projection, la croissance du PIB de l'industrie devrait revenir en territoire positif et se raffermir de façon marquée, mais il faudra plusieurs années avant que la production

se remette pleinement de la pandémie. Suite au recul considérable des ventes de véhicules automobiles, à l'épuisement des flottes de voitures de location et à une accumulation considérable de l'épargne des ménages, la demande devrait se redresser chez les consommateurs et compagnies de location de véhicules, mais la croissance de la production demeurera contrainte par la pénurie de semi-conducteurs, en particulier à court terme. À moyen et long terme, l'industrie bénéficiera de la transformation des chaînes de production pour des véhicules plus haut de gamme et véhicules électriques. En effet, le déplacement de la production vers des camions légers à haute valeur ajoutée et à marge bénéficiaire élevée dans la gamme de produits des constructeurs automobiles canadiens contribuera à augmenter la valeur du PIB de l'industrie. Ceci profitera également aux fabricants canadiens de pièces automobiles puisque les camions légers sont plus volumineux et nécessitent davantage de composantes par véhicule que les voitures de passagers. D'autres modèles ont récemment fait leur entrée dans la gamme de production canadienne, notamment les modèles RAV4 et Lexus NX de Toyota. Ces développements devraient venir augmenter la valeur et le volume d'achat de pièces automobiles au Canada à moyen terme. En plus de la transition vers des véhicules haut de gamme, les constructeurs automobiles investissent massivement dans le développement de technologies destinées aux véhicules électriques, connectés et autonomes. Des normes plus strictes en matière d'émission de gaz à effet de serre (GES) obligent les constructeurs automobiles à développer des véhicules plus économes en carburant, ce qui accélère l'allègement et l'électrification des différentes composantes qui entrent dans la fabrication des véhicules traditionnels. Ceci incitera les constructeurs automobiles à innover et à utiliser de nouveaux types de matériaux, ainsi que des procédés de design et de fabrication plus avancés. Heureusement, le Canada est bien positionné pour tirer avantage de ces nouveaux développements grâce à son corridor de haute technologie Toronto-Waterloo, à sa main-d'œuvre hautement qualifiée, ainsi qu'aux différents programmes financiers mis en œuvre par le gouvernement fédéral et celui de l'Ontario afin d'attirer les investissements et à renforcer la compétitivité des constructeurs automobiles et fabricants de pièces. Le Canada a également la capacité de devenir hautement compétitif à l'échelle mondiale dans la production de batteries pour les véhicules électriques grâce à ses importantes ressources minérales (telles que le graphite, le nickel, le cuivre, le lithium et le cobalt). Une grande partie des 8 milliards de dollars de l'initiative Accélérateur net zéro mise en place par le gouvernement fédéral sera consacrée à la création d'une chaîne d'approvisionnement nationale en matière de batteries à travers le pays.

Les relations commerciales du Canada avec les États-Unis se sont également améliorées. L'administration américaine a supprimé les droits de douane sur l'acier et l'aluminium au Canada, ce qui a permis de réduire les coûts des matériaux et d'augmenter les marges de profits des constructeurs automobiles, alors que le nouvel Accord entre le Canada, les États-Unis et le Mexique (ACEUM), qui stipule qu'une partie de la production soit assurée par des travailleurs gagnant au moins 16 dollars de l'heure, offrira certainement un avantage au Canada en réduisant l'écart salarial avec le Mexique. La valeur relativement faible du dollar canadien aidera également à stimuler les exportations et à réduire le coût de la main-d'œuvre canadienne par rapport aux États-Unis. Cependant, la production devrait plafonner quelque peu vers la fin de la période de projection, une fois qu'elle sera de retour à ses niveaux prépandémiques. En moyenne, on projette que le PIB de l'industrie augmentera à un taux annuel de 3,6 % sur la période 2022-2031, enregistrant la plus forte croissance parmi les industries manufacturières avec le matériel de

transport aérospatial, ferroviaire et maritime. Malgré une amélioration substantielle de la croissance de la production, la croissance de l'emploi devrait ralentir par rapport à la décennie précédente, au taux moyen de 0,5 % par année, en raison d'un fort rebondissement de la productivité. Une première baisse de l'emploi est attendue en 2022, puisque l'industrie devrait s'adapter à des niveaux de production nettement inférieurs, après quoi l'emploi devrait croître de façon modérée jusqu'à ce qu'il excède légèrement ses niveaux pré-pandémiques et atteigne un plateau vers la fin de la période 2022-2031. Ainsi, la productivité sera la plus importante source de croissance de la production au cours de la prochaine décennie, en hausse de 3,1 % annuellement et enregistrant une partie considérable des gains en 2022. L'industrie devra continuer à améliorer son efficacité et sa compétitivité puisque les entreprises de haute technologie et les fabricants de produits électroniques sont de plus en plus présents dans les nouvelles technologies automobiles. Plusieurs usines de fabrication font l'objet de projets de modernisation à grande échelle afin de transformer leur chaîne de production pour les véhicules électriques et les batteries, ce qui implique d'adapter leur équipement de fabrication à des technologies de pointe plus efficaces. L'industrie continuera également de développer des processus de fabrication plus avancés, comme l'utilisation de l'intelligence artificielle et l'impression 3D pour produire des pièces automobiles plus légères.

Matériel de transport aérospatial, ferroviaire, maritime et autre (SCIAN 3364; 3365; 3366; 3369)

Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale est la fabrication de produits aérospatiaux; de matériel ferroviaire roulant, de navires et d'embarcations, ainsi que d'autres types de matériel de transport (tels que des véhicules militaires, motocyclettes, motoneiges, voiturettes de golf et bicyclettes). La fabrication de produits aérospatiaux représente le plus important des quatre segments, totalisant 70 % de la production en 2021. Dans l'ensemble, l'industrie repose en grande partie sur les exportations car environ 55 % de sa production est destinée à l'étranger, principalement aux États-Unis (55 % des exportations). Le segment aérospatial est de loin le plus exposé aux conditions économiques mondiales puisque 70 % de sa production est exportée. L'industrie comptait 82 000 travailleurs en 2021 (4,7 % de l'emploi manufacturier), dont 72 % dans la fabrication de produits aérospatiaux, 14 % dans la fabrication de navires et d'embarcations, 3 % dans la fabrication de matériel ferroviaire, et 10 % dans la fabrication d'autres types de matériel de transport. L'emploi est principalement concentré au Québec (47 %) et en Ontario (27 %), et la main-d'œuvre est largement composée de travailleurs masculins (80 %). Les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent : ⁽²⁾

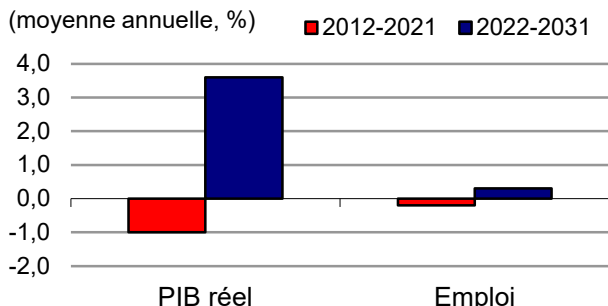
Monteurs/monteuses d'aéronefs et contrôleurs/
contrôleuses de montage d'aéronefs (9521)
Ingénieurs/ingénieures en aérospatiale (2146)
Mécaniciens/mécaniciennes, techniciens/
techniciennes et contrôleurs/contrôleuses
d'avionique et d'instruments et d'appareillages
électriques d'aéronefs (2244)
Surveillants/surveillantes dans la fabrication d'autres
produits métalliques et de pièces mécaniques (9226)

Manœuvres en métallurgie (9612)
Soudeurs/soudeuses et opérateurs/opératrices
de machines à souder et à braser (7237)
Machinistes et vérificateurs/vérificatrices
d'usinage et d'outillage (7231)
Monteurs/monteuses et contrôleurs/contrôleuses
de matériel mécanique (9526)
Monteurs/monteuses de bateaux et
contrôleurs/contrôleuses de montage de
bateaux (9531)

Peintres, enduiseurs/enduiseuse et opérateurs/opératrices de postes de contrôle dans le finissage du métal – secteur industriel (9536)

L'industrie est hautement intégrée dans les chaînes d'approvisionnement mondiales et fortement tributaire du commerce international, faisant en sorte que la demande pour des produits comme les aéronefs et leurs composants (moteurs et pièces) dépend en grande partie des développements économiques sur la scène mondiale. Après avoir été sévèrement affectée par la récession mondiale de 2008-2009, la production a rebondi à un rythme supérieur à 5 % par année de 2011 à 2014, stimulée par la reprise économique mondiale et par une hausse marquée de nouvelles commandes suite à l'accumulation d'une demande refoulée pendant la récession. Le PIB a chuté de nouveau de 2015 à 2017, en réponse aux conditions économiques incertaines causées par l'effondrement des prix du pétrole brut, le ralentissement de la croissance économique dans les marchés émergents, et les tensions commerciales entre le Canada et les États-Unis. La production s'est redressée en 2018-2019, s'élevant au-dessus de son précédent sommet de 2014, stimulée par l'accélération considérable de la croissance économique sur les marchés mondiaux et américains. Toutefois, l'industrie a été sévèrement touchée par la pandémie de COVID-19, puisque les mesures de santé publique ont fortement réduit le volume des transports aériens de passagers. Les compagnies aériennes ont été confrontées à des contraintes financières difficiles et plusieurs d'entre elles ont dû annuler leurs commandes de nouveaux appareils afin d'équilibrer leur budget. En outre, l'immobilisation au sol des avions de ligne a réduit les besoins en matière d'entretien, de réparation et de pièces, bien que l'essor du commerce électronique (fret aérien) ait contribué à atténuer le déclin dans ce sous-segment. La production s'est donc écroulée en 2020 et a de nouveau fléchi en 2021, effaçant tous les gains enregistrés au cours des huit années précédentes. Ceci s'est traduit par un recul annuel net de 1,0 % du PIB de l'industrie en moyenne sur l'ensemble de la période 2012-2021. En comparaison, l'emploi n'a diminué que de 0,2 % par année. Après avoir fluctué de façon considérable, l'emploi a connu un bond important en 2019, ce qui a réduit l'impact de la chute observée pendant les années de pandémie. La productivité est demeurée relativement stable pendant la majeure partie de la décennie, jusqu'à ce que la pandémie provoque une forte baisse en 2020, entraînant un recul moyen de 0,8 % par année sur l'ensemble de la décennie.

Croissance du PIB réel et de l'emploi dans le matériel aérospatial, ferroviaire et maritime



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, projections industrielles 2022 du SPPC.

Au cours de la période de projection, la croissance de la production devrait revenir en territoire positif et se raffermir de façon marquée, à mesure que l'industrie se remet progressivement de la pandémie et que le transport aérien continue à prendre de l'expansion. Le nombre de voyageurs aériens devrait revenir à son niveau pré-pandémique durant les premières années de la projection, ce qui entraînera une reprise des commandes d'aéronefs et un redressement de la production. Toutefois, il faudra plusieurs années avant que la production ne se rétablisse pleinement, car les compagnies aériennes demeurent dans une situation financière précaire et pourraient devoir

repousser certains investissements reliés à l'achat de nouveaux appareils. À plus long terme, l'industrie bénéficiera d'une expansion supplémentaire de la demande pour le transport aérien. Selon l'Association internationale du transport aérien (IATA)⁽⁵⁾, le nombre de passagers aériens dans le monde pourrait doubler au cours des 20 prochaines années, passant de 4 à 8 milliards de passagers par année, soit l'équivalent de la population mondiale. Plus de la moitié de cette hausse devrait provenir de la région de l'Asie-Pacifique. L'IATA s'est également engagée à réduire de moitié les émissions de carbone de l'industrie d'ici 2050 par rapport à leurs niveaux de 2005. Afin de répondre à la hausse substantielle de la demande pour le transport aérien et à des objectifs environnementaux ambitieux, les compagnies aériennes devront investir dans l'achat de nouveaux appareils au cours de la prochaine décennie, ce qui stimulera la croissance de l'industrie aérospatiale mondiale et canadienne. En 2021, les gouvernements du Canada et du Québec ont annoncé un investissement conjoint de 693 millions de dollars pour plusieurs entreprises travaillant sur des projets d'aviation durable, notamment CAE (qui utilise les données massives et l'intelligence artificielle pour faire avancer la recherche dans la construction d'avions électriques) et Pratt & Whitney (pour développer un système de propulsion hybride-électrique pour les moteurs à réaction). Avec le Fonds stratégique pour l'innovation, le total des dépenses aérospatiales dans le budget fédéral 2021 dépasse les 2 milliards de dollars. L'aérospatiale jouera également un rôle important dans l'initiative Accélérateur net zéro du Canada. La croissance de la production et des exportations pour les nouveaux modèles d'avions, comme les biréacteurs d'affaires Global 5500 et 6500 de Bombardier, continueront à soutenir l'industrie, tout comme la récente décision du gouvernement fédéral de remplacer la flotte vieillissante des chasseurs à réaction CF-18 par le F-35A fabriqué par Lockheed Martin. À ce jour, l'industrie canadienne a conclu des contrats d'une valeur de 2,8 milliards de dollars pour la construction de cet avion de chasse. La suppression des droits de douane américains sur l'acier et l'aluminium en provenance du Canada et le nouvel Accord entre le Canada, les États-Unis et le Mexique (AECUM) devraient contribuer à soutenir les exportations et réduire l'incertitude par rapport à la chaîne d'approvisionnement aérospatiale nord-américaine. Cependant, en raison de l'intensification de la concurrence aérospatiale mondiale et du déplacement de la demande pour le transport aérien vers l'Asie, l'industrie aérospatiale canadienne sera confrontée à de nombreux défis et plusieurs experts réclament une stratégie nationale pour répondre à ces préoccupations.

Les autres segments de l'industrie devraient également bénéficier d'une croissance robuste des activités de construction navale et ferroviaire. Plusieurs contrats importants ont été attribués à des entreprises canadiennes pour la construction de navires civils et de combat pour la Marine canadienne et la Garde côtière canadienne dans le cadre de la Stratégie nationale d'approvisionnement en matière de construction navale du gouvernement fédéral. Les perspectives pour la fabrication de matériel ferroviaire sont également optimistes puisque le transport de pétrole par train augmente rapidement en Amérique du Nord en raison du nombre insuffisant de pipelines. De plus, les changements démographiques, l'augmentation de la congestion routière et les préoccupations environnementales devraient contribuer à soutenir la demande mondiale pour les systèmes de transport en commun et ferroviaires. En moyenne, on projette que le PIB dans le matériel de transport aérospatial, ferroviaire et maritime augmentera à un taux annuel de 3,6 % sur la période 2022-2031, enregistrant la plus forte croissance parmi

⁽⁵⁾ Association internationale du transport aérien, Global Outlook for Air Travel.

les industries manufacturières avec les véhicules automobiles, remorques et pièces. Malgré une amélioration substantielle de la croissance de la production par rapport à la décennie précédente, on projette une croissance plutôt modeste de l'emploi, se chiffrant à seulement 0,3 % par année, car les entreprises devraient augmenter leurs investissements en machines et équipements afin d'améliorer la productivité et de répondre à la demande croissante dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre qualifiée, notamment dans l'aérospatiale. L'augmentation des dépenses consacrées à la robotique et à la numérisation entraînera une automatisation accrue des processus de fabrication. Les représentations virtuelles et en temps réel des pièces et composantes, ainsi que la maintenance préventive à l'aide de capteurs, permettront de rationaliser les processus de réparation et d'améliorer la productivité. La fabrication additive aidera également les entreprises à produire des composantes plus efficaces et plus rentables. Dans l'ensemble, la productivité devrait se redresser au taux moyen de 3,3 % par année sur la prochaine décennie, contribuant ainsi à la presque totalité de la croissance de la production. Puisque les usines s'appuient de plus en plus sur les données massives et l'automatisation, les travailleurs devront acquérir de nouvelles compétences et de nouveaux postes, comme ceux reliés aux sciences des données, pourraient devenir plus proéminents.

**Textiles, vêtements, cuir et meubles
(SCIAN 3131-3133; 3141-3149; 3151-3159; 3161-3169; 3371-3379)**

Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fabriquer des produits du textile, des vêtements, des produits en cuir, ainsi que des meubles et produits connexes (tels que des armoires et des comptoirs de cuisine et de salle de bains). Les meubles et produits connexes représentent le plus important segment, totalisant 67 % de la production en 2021, suivis de loin par les textiles (17 %) et les vêtements (16 %). Dans l'ensemble, plus de 50 % de la production est destinée à l'étranger, essentiellement aux États-Unis (90 % des exportations). Le segment des vêtements est celui qui exporte la plus grande partie de sa production (85 %), suivi des produits du textile (50 %) et des meubles et produits connexes (40 %). Tous les segments de l'industrie ont dû composer avec une hausse marquée des importations en provenance des producteurs à faibles coûts, notamment de la Chine, à la fois sur le marché canadien et américain. L'industrie comptait 117 500 travailleurs en 2021 (6,8 % de l'emploi manufacturier), dont 57 % dans les meubles et produits connexes, 30 % dans les vêtements et 14 % dans les produits textiles. L'emploi est largement concentré en Ontario (37 %) et au Québec (37 %), et la main-d'œuvre est majoritairement composée de travailleurs masculins (54 %). Les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent : ⁽²⁾

Monteurs/monteuses et contrôleurs/contrôleuses de meubles et d'accessoires (9532)
Opérateurs/opératrices de machines à coudre industrielles (9446)
Surveillants/surveillantes dans la fabrication de meubles et d'accessoires (9224)
Surveillants/surveillantes dans la transformation et la fabrication de produits textiles, de tissus, de fourrure et de cuir (9217)
Finisseurs/finisseuses et restaurateurs/restauratrices de meubles (9534)

Tisseurs/tisseuses, tricoteurs/tricoteuses et autres opérateurs/opératrices de machines textiles (9442)
Designers industriels/designers industrielles (2252)
Manœuvres des produits du textile (9616)
Contrôleurs/contrôleuses et trieurs/trieuses dans la fabrication de produits textiles, de tissus, de fourrure et de cuir (9447)
Opérateurs/opératrices de machines et travailleurs/travailleuses de traitement des fibres et des fils textiles, de cuir et des peaux (9441)

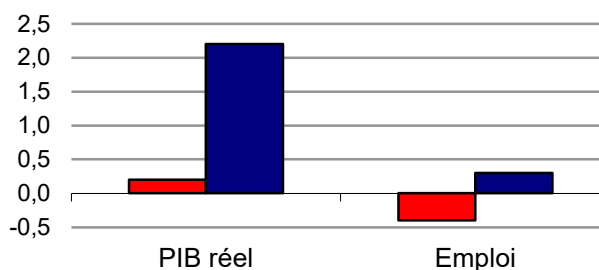
Autres manœuvres des services de transformation, de fabrication et d'utilité publique (9619)
Opérateurs/opératrices de machines à travailler le bois (9437)

Ébénistes (7272)
Coupeurs/coupeuses de tissu, de fourrure et de cuir (9445)

Après avoir atteint un sommet à la fin des années 90, la production et l'emploi dans l'industrie a chuté radicalement durant la décennie suivante. Cela s'explique par les nombreuses difficultés rencontrées par l'industrie au cours de cette période, incluant l'intensification de la concurrence en provenance des producteurs à faibles coûts sur le marché intérieur et les marchés d'exportation; la réduction des barrières commerciales (en particulier la suppression des quotas d'importation visant les textiles, vêtements et produits en cuir en 2005); la forte appréciation du dollar canadien (qui a contribué à affaiblir les exportations et à augmenter les importations); ainsi que la récession mondiale de 2008-2009. La production et l'emploi ont continué à diminuer de 2011 à 2014, mais à un rythme beaucoup plus lent, avant de rebondir modestement de 2015 à 2018. Durant ces années, l'activité dans l'industrie a été largement soutenue par une réorientation des segments du textile et des vêtements vers des marchés plus spécialisés à haute valeur ajoutée (et moins exposés à la concurrence mondiale) ainsi que par la reprise graduelle de l'investissement résidentiel en Amérique du Nord et son impact positif sur le segment des meubles. La baisse de la valeur du dollar canadien qui a suivi l'effondrement des prix du pétrole brut a également contribué à la hausse des exportations de textiles, de vêtements et de meubles vers les États-Unis, ce qui s'est traduit par un regain de croissance dans la production et l'emploi. Après un léger recul en 2019, la production a chuté de façon substantielle en 2020 en raison d'importantes fermetures d'usines au début de la pandémie de COVID-19, effaçant tous les gains enregistrés de 2015 à 2018. Alimentée par une hausse de la demande pour les meubles en réponse à la forte augmentation de l'investissement résidentiel, la production de l'industrie a légèrement rebondi en 2021 mais est demeurée largement inférieure à son niveau pré-pandémique. Ces fluctuations ont abaissé la croissance du PIB à une moyenne de seulement 0,2 % par année pour l'ensemble de la période 2012-2021. Après avoir atteint un creux historique en 2015, l'emploi a temporairement rebondi en 2016, mais a repris sa trajectoire négative par la suite, entraînant un déclin moyen de 0,4 % annuellement. Bien que la baisse de l'emploi ait été moins sévère durant les dix dernières années, l'industrie a réduit ses effectifs d'environ la moitié depuis le début des années 2000, en réponse au recul de la production, largement attribuable à la présence accrue de producteurs à faibles coûts sur le marché intérieur et les marchés d'exportation. Suite à l'intensification de la concurrence mondiale, les entreprises ont restructuré et consolidé leurs opérations vers des produits à plus grande valeur ajoutée, entraînant une augmentation moyenne de la productivité de 0,6 % par année durant la dernière décennie.

Croissance du PIB réel et de l'emploi dans les textiles, vêtements, cuir et meubles

(moyenne annuelle, %) ■ 2012-2021 ■ 2022-2031



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, projections industrielles 2022 du SPPC.

Au cours de la période 2022-2031, on projette que la croissance du PIB dans les textiles, vêtements, cuir et meubles accélérera de façon marquée par rapport à la décennie précédente,

enregistrant une forte hausse à court terme à mesure que l'industrie se remet pleinement de la pandémie. À plus long terme, l'industrie continuera de bénéficier de la valeur relativement faible du dollar canadien, qui rend les produits fabriqués au Canada plus concurrentiels par rapport aux importations et contribue à soutenir les exportations et les ventes domestiques. La demande étrangère devrait être soutenue par l'expansion de la classe moyenne et de nouvelles opportunités d'affaire dans les économies émergentes, notamment pour les meubles hauts de gamme et de luxe. L'expertise unique du Canada dans le développement et la production de textiles technologiques et intelligents utilisés par des industries comme la construction, les services de santé, la défense et l'aérospatial représente également des opportunités prometteuses. Cela dit, bien que les nombreuses restructurations aient incité l'industrie à se tourner vers la fabrication de produits à plus grande valeur ajoutée et à développer des produits dans des niches plus spécialisées, la pénétration de nouveaux marchés d'exportation demeurera un défi pour cette industrie qui évolue dans un environnement hautement compétitif. Alors que la signature de l'Accord entre le Canada, les États-Unis et le Mexique (ACEUM) devrait garantir un libre accès au marché nord-américain, il expose également les producteurs canadiens à une plus forte concurrence en provenance du Mexique, où les salaires des travailleurs sont beaucoup plus bas.

Sur le plan domestique, l'industrie devra faire face au fait que la croissance des dépenses de consommation en biens durables et semi-durables faiblira progressivement suite à une croissance plus modérée du revenu disponible (attribuable au ralentissement graduel de la croissance de l'emploi au Canada et aux retraites massives des baby-boomers. La hausse des taux d'intérêt devrait également venir réduire la capacité des consommateurs à financer l'achat de nouveaux meubles. Les faibles perspectives anticipées pour la construction résidentielle et l'activité de revente sont d'autres facteurs qui viendront limiter la demande domestique pour les meubles et produits connexes. Sur une note plus positive, l'expansion continue du commerce électronique permettra aux fabricants de vêtements de commercialiser leurs produits directement auprès des consommateurs, ce qui éliminera les marges bénéficiaires du commerce de détail et certains des facteurs négatifs auxquels l'industrie est actuellement confrontée. En moyenne, on projette que le PIB augmentera de 2,1 % par année sur la période 2022-2031, enregistrant une hausse importante en 2022 et des gains plus modérés pour le reste de la période de projection. L'accélération considérable de la croissance de la production par rapport à la décennie précédente devrait entraîner un modeste rebond de l'emploi, au taux moyen de 0,3 % par année, enregistrant la plupart des gains en 2022, car des gains de productivité supplémentaires devraient venir limiter la création d'emplois par la suite. Dans l'ensemble, la croissance de la productivité devrait accélérer à un rythme moyen de 1,9 % annuellement, reflétant la nécessité d'abaisser les coûts de production dans cet environnement hautement concurrentiel et de réduire l'écart observé en matière d'efficacité par rapport aux autres industries manufacturières. Bien que le segment des meubles demeure largement intensif en main-d'œuvre (par exemple, pour la fabrication de meubles en bois), il est encore possible d'accroître l'automatisation dans les segments des textiles et des vêtements.

Activités diverses de fabrication (SCIAN 3391-3399)

Cette industrie comprend les établissements qui ne figurent dans aucune autre industrie manufacturière. Ces établissements fabriquent une vaste gamme de produits, incluant les fournitures et matériel médicaux (tel que l'équipement de transfusion sanguine, instruments chirurgicaux, équipement de fournitures dentaires, lunettes, lentilles cornéennes, prothèses et chaises roulantes), ainsi que des produits divers (tel que bijoux et pièces d'argenterie, articles de sport et d'athlétisme, jouets et jeux, et fournitures de bureau). Les produits divers représentent le plus important des deux segments, totalisant 67% de la production en 2021. Dans l'ensemble, environ 50 % de la production est destinée à l'étranger, principalement aux États-Unis (70 % des exportations). L'industrie comptait 113 800 travailleurs en 2021 (6,6 % de l'emploi manufacturier), dont 73 % dans les produits divers et 27 % dans les fournitures et matériel médicaux. L'emploi est largement concentré en Ontario (54 %), au Québec (21%) et en Colombie-Britannique (10 %) et la main-d'œuvre est majoritairement composée de travailleurs masculins (62 %). Les professions clés (NNP à 4 chiffres) incluent : ⁽³⁾

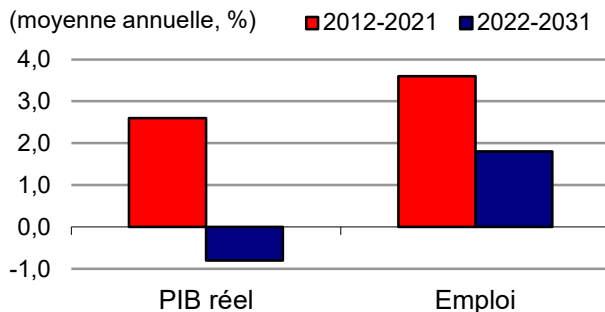
Monteurs/monteuses, finisseurs/finisseuses et contrôleurs/contrôleuses de produits divers (9537)
Surveillants/surveillantes dans la fabrication et le montage de produits divers (9227)
Autres manœuvres des services de transformation, de fabrication et d'utilité publique (9619)

Technologues et techniciens/techniciennes dentaires et auxiliaires dans les laboratoires dentaires (3223)
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires) (3219)
Denturologistes (3221)

Puisque les produits fabriqués par l'industrie sont largement utilisés par les ménages et les entreprises, la production est fortement influencée par la consommation des ménages et les dépenses des entreprises. Aussi, plusieurs des produits de l'industrie peuvent être classifiés dans la catégorie des biens récréatifs, et la demande pour de tels produits est fortement sensible aux dépenses discrétionnaires et aux fluctuations cycliques de l'économie. La production et l'emploi dans l'industrie ont chuté de façon marquée durant la

récession mondiale de 2008-2009, reflétant une contraction de la demande dans le segment des produits divers engendrée par une baisse rapide du revenu discrétionnaire et des profits corporatifs. Après s'être redressée en 2010-2011, sous l'effet du dégel de la demande refoulée accumulée pendant la récession, la production de l'industrie a encore chuté de 2012 à 2014, en partie en raison de la hausse de l'endettement des ménages et du recul du niveau de confiance des entreprises. La production a augmenté de nouveau de 2015 à 2019, stimulée par une hausse des exportations suite à la baisse de la valeur du dollar canadien, et par une forte accélération de la consommation des ménages attribuable à la robustesse du marché du travail au Canada et aux États-Unis. Contrairement à la plupart des industries de l'économie canadienne, cette industrie manufacturière n'a pas été affectée par la pandémie de COVID-19, puisque la production a continué de croître en 2020 et a fortement augmenté en 2021. En effet, la hausse des

Croissance du PIB réel et de l'emploi dans les activités diverses de fabrication



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, projections industrielles 2022 du SPPC.

hospitalisations pendant la pandémie est venue accroître la demande pour le matériel médical, alors que le confinement à domicile a entraîné une baisse de la consommation de services récréatifs (tourisme, voyages, loisirs, restaurants, etc.) au profit des biens récréatifs (comme les articles de sport et d'athlétisme, les jouets et les jeux, etc.). La croissance du PIB de l'industrie s'est ainsi élevée à 2,6% par année en moyenne sur l'ensemble de la période 2012-2021. L'emploi a largement suivi l'évolution de la production, mais à un rythme plus rapide de 3,6 % annuellement, en raison d'une légère baisse de la productivité (-1,0 % par année). Le recul de la productivité s'explique principalement par la faiblesse des investissements en capital au sein de l'industrie et par le fait qu'un grand nombre d'entreprises sont relativement petites et très intensives en main-d'œuvre.

On projette un recul de la production dans l'industrie sur la période 2022-2031, causé en grande partie par des baisses importantes durant les premières années de la projection. Ceci s'explique principalement par un essoufflement de la demande de matériel médical dans un environnement postpandémique, et un déplacement des dépenses de consommation vers les services récréatifs suite à l'accumulation d'une importante demande refoulée (les services reliés au tourisme, aux voyages, aux divertissements et à la restauration étant peu accessibles pendant la pandémie). Aux alentours de 2025, on s'attend à ce que la croissance de la production revienne en territoire positif, alimentée par un redressement de la demande pour le matériel médical en réponse au vieillissement de la population et à une hausse des besoins en soins de santé. Les entreprises canadiennes disposent d'une expertise unique dans le développement et la production de matériel médical de pointe et sont bien positionnées pour prendre avantage des nouveaux débouchés commerciaux, en particulier dans les pays développés qui souhaitent améliorer leur infrastructure en soins de santé. En revanche, la demande pour les produits récréatifs sera confrontée à une croissance plus modérée du revenu disponible au Canada et aux États-Unis (attribuable au ralentissement graduel de la croissance de l'emploi et aux retraites massives des baby-boomers). La forte inflation et la hausse des taux d'intérêt devraient également venir restreindre les dépenses discrétionnaires destinées à l'achat de produits récréatifs. En moyenne, on projette un recul du PIB de 0,8 % par année sur la période 2022-2031, en grande partie attribuable à une baisse de la demande à court terme, suite à une forte augmentation durant les années de pandémie. Le recul de la production devrait se traduire par une croissance plus lente de l'emploi par rapport à la décennie précédente, au taux moyen de 1,8 % annuellement. Dans l'ensemble, la productivité continuera à diminuer, en baisse de 2,6 % par année, reflétant un recul de la production et une hausse de l'emploi durant les premières années de la projection. Par la suite, la productivité devrait se redresser quelque peu, limitant la création d'emplois dans l'industrie.

Commerce de gros (SCIAN 4111-4191)

Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale consiste à vendre en gros des marchandises et à fournir des services connexes de logistique, de marketing et de soutien. En général, la vente en gros est une étape intermédiaire de la distribution de marchandises en grandes quantités à des détaillants, à des entreprises et à des établissements. La vente en gros de machines, matériaux et fournitures représente le plus important segment de l'industrie, totalisant 29 % de la production et de l'emploi en 2021. Les autres segments clés comprennent

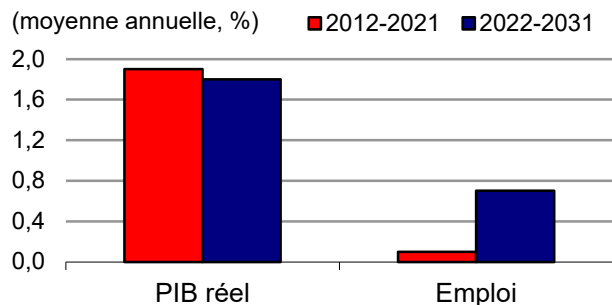
les articles personnels et ménagers (18 % de la production et 11 % de l'emploi), les matériaux et fournitures de construction (14 %, 17 %), les produits alimentaires et boissons (10 %, 16 %), ainsi que les véhicules et pièces automobiles (9 %, 8 %). L'industrie comptait 633 600 travailleurs en 2021, principalement concentrés en Ontario (39 %), au Québec (24 %), en Colombie-Britannique (14 %) et en Alberta (12 %). La main-d'œuvre est majoritairement composée de travailleurs masculins (67 %) et les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

Représentants/représentantes des ventes et des comptes – commerce de gros (non-technique) (6411)
 Spécialistes des ventes techniques – commerce de gros (6221)
 Directeurs/directrices – commerce de détail et de gros (0621)
 Manutentionnaires (7452)
 Conducteurs/conductrices de camions de transport (7511)
 Expéditeurs/expéditrices et réceptionnaires (1521)

Magasiniers/magasinières et commis aux pièces (1522)
 Superviseurs/superviseuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement (1215)
 Mécaniciens/mécaniciennes d'équipement lourd (7312)
 Commis à la comptabilité et personnel assimilé (1431)
 Acheteurs/acheteuses des commerces de détail et de gros (6222)
 Garnisseurs/garnisseuses de tablettes, commis et préposés/préposées aux commandes dans les magasins (6622)
 Commis aux achats et au contrôle de l'inventaire (1524)

Le commerce de gros dépend principalement de la consommation des ménages et de l'investissement des entreprises, rendant l'industrie particulièrement sensible aux fluctuations de la conjoncture économique à l'échelle nationale et à l'étranger. Après avoir été sévèrement touchée par la récession de 2008-2009, le PIB de l'industrie s'est rapidement redressé en 2010 et a continué de croître à un rythme soutenu jusqu'en 2019, à l'exception d'une légère baisse en 2015-2016, qui a coïncidé avec le ralentissement de la croissance économique au Canada résultant de la chute brutale des prix du pétrole brut. La production s'est à nouveau repliée en 2020, durant la première année de la pandémie de COVID-19, puisque l'état d'urgence et la fermeture de l'économie a entraîné une baisse temporaire des dépenses de consommation et une chute importante des investissements des entreprises, en particulier dans les structures non résidentielles et les machines et équipements. Le recul des exportations est un autre facteur ayant contribué à la baisse de la production, puisque plusieurs grossistes sont impliqués dans le commerce international et sont profondément intégrés dans les chaînes d'approvisionnement de différents secteurs de l'économie. La production s'est rapidement ressaisie en 2021, augmentant de 5,3 %, puisque la hausse du revenu disponible (découlant des programmes de soutien gouvernementaux et d'une accumulation considérable de l'épargne) a entraîné un rebond des dépenses de consommation et une flambée de l'investissement résidentiel. Plus précisément, avec la poursuite des politiques de confinement à domicile et de télétravail, les dépenses de consommation se sont déplacées vers les biens et de nombreux ménages ont fait l'acquisition d'une maison plus spacieuse ou d'une nouvelle maison en dehors des zones urbaines, ou ont entrepris des travaux de rénovation, stimulant l'activité de

Croissance du PIB réel et de l'emploi dans le commerce de gros



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, projections industrielles 2022 du SPPC.

revente, la construction de nouveaux logements et les dépenses de rénovation. Ces développements ont alimenté les achats de divers biens durables et semi-durables, tels que du mobilier, des fournitures de bureau et du matériel informatique, des matériaux de construction, des appareils ménagers, des articles de loisirs et de sport, etc. Le taux de croissance du PIB de l'industrie s'est ainsi établi à 1,9 % par année en moyenne sur la période 2012-2021.

Après avoir atteint un sommet en 2017, l'emploi a fortement chuté durant les trois années suivantes, avant de rebondir modestement en 2021. Ces fluctuations ont abaissé la croissance de l'emploi à un taux annuel moyen de seulement 0,1 % au cours des dix dernières années. Cela signifie que la croissance de la production est venue essentiellement d'une hausse de la productivité (+1,8 % par année) puisque les nouvelles technologies, comme les dispositifs d'identification par radiofréquence, ont permis aux grossistes de faire un suivi plus précis de leurs inventaires en utilisant un effectif restreint. L'intensification de la concurrence occasionnée par le commerce électronique a également permis aux consommateurs de mieux comparer les prix des grossistes, exerçant des pressions à la baisse sur les marges de profit et limitant l'embauche de nouveaux travailleurs.

Au cours de la période de projection, on anticipe que la croissance de la production dans le commerce de gros demeurera essentiellement inchangée par rapport à la période 2012-2021, puisque des perspectives de croissance plus modérées en matière de consommation de biens et d'investissement résidentiel sera accompagnée par de meilleures perspectives en matière d'investissement non résidentiel (machines et équipements, ouvrages de génie, bâtiments commerciaux et industriels). Bien que le PIB de l'industrie devrait continuer de croître à un rythme décent en 2022, on projette que le taux de croissance ralentira de manière significative en 2023-2024, puisque la consommation devrait se recentrer vers les services (en raison d'une surconsommation de biens durant la pandémie et de l'accumulation d'une demande refoulée pour certains services). La forte inflation et la hausse des taux d'intérêt et des taux hypothécaires devraient également venir freiner la croissance des dépenses de consommation (en particulier pour les articles coûteux) et réduire l'investissement résidentiel à court et moyen terme. Lorsque l'inflation reviendra à son taux cible de 2 %, la croissance du PIB dans le commerce de gros devrait s'améliorer légèrement. Toutefois, le ralentissement graduel de la croissance de l'emploi au Canada et le retrait massif des baby-boomers du marché du travail viendront restreindre la croissance du revenu disponible et des dépenses de consommation à plus long terme, tandis que la baisse anticipée dans le taux de formation des ménages en raison du vieillissement de la population viendra limiter la croissance de l'investissement résidentiel. En revanche, l'industrie, qui distribue également des marchandises à diverses entreprises en plus des détaillants, devrait bénéficier d'un redressement considérable des investissements en machines et équipements et en ouvrages de génie et d'une croissance plus rapide dans la construction de bâtiments non-résidentiels, contrebalançant en partie la faiblesse anticipée dans la consommation de biens et l'investissement résidentiel. Ces facteurs devraient venir supporter les achats de machinerie et de matériaux de construction, qui représentent deux des plus importants segments de l'industrie. La valeur relativement faible du dollar canadien (on anticipe qu'elle demeurera inférieure à 0,80 dollar américain) devrait avoir un impact mitigé sur les grossistes, augmentant la compétitivité des prix pour les exportateurs, mais réduisant la compétitivité des prix pour les importateurs. Cela dit, l'Accord commercial entre le Canada, les États-Unis et le Mexique (ACEUM) continuera à

alimenter les opportunités de croissance pour les grossistes impliqués dans le commerce international de marchandises.

On projette que le PIB de l'industrie augmentera à un taux moyen de 1,8 % par année sur la période 2022-2031. Malgré une croissance de la production similaire à celle de la décennie précédente, la croissance de l'emploi devrait accélérer de manière significative, au taux moyen de 0,7 % par année, alimentée par de fortes hausses en 2022-2023, puisque certains segments de l'industrie sont encore en train de récupérer les emplois perdus durant la pandémie. À partir de 2024, la croissance de l'emploi devrait devenir essentiellement anémique car les technologies permettant d'améliorer la productivité dans la gestion des inventaires et autres services logistiques continueront de limiter la création d'emplois au sein de l'industrie (notamment pour les emplois associés à des tâches répétitives), alors que les dispositifs de détection utilisés dans la robotique de pointe pourraient menacer les emplois sur le plancher (comme les conducteurs de chariots élévateurs). L'intensification de la concurrence occasionnée par le commerce électronique, la production sur demande et les autres opérations de vente directe aux consommateurs entraîneront également des répercussions sur les chaînes d'approvisionnement et sur l'entreposage, incitant les grossistes à restructurer leurs opérations en réduisant leurs coûts de main-d'œuvre et en adoptant des machines facilitant l'automatisation. En moyenne, la productivité devrait augmenter de 1,1 % par année sur la période de projection. Ce ralentissement de la croissance par rapport à la décennie précédente s'explique essentiellement par la forte hausse de l'emploi anticipée en 2022-2023.

Commerce de détail (SCIAN 4411-4543)

Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale consiste à vendre des marchandises au détail, généralement sans transformation, et à fournir des services connexes. Le commerce de détail est la dernière étape dans la distribution de marchandises en petites quantités au grand public. Les magasins d'alimentation représentent le plus important segment de l'industrie, totalisant 19 % de la production et 26 % de l'emploi en 2021. Les autres segments clés comprennent les concessionnaires de véhicules et pièces automobiles (15 % de la production et 11 % de l'emploi), les magasins de produits de santé et soins personnels (12 %, 10 %), les magasins de marchandises diverses (11 %, 12 %), les magasins de vêtements (8 %, 8 %), et les marchands de matériaux de construction et de matériel et fournitures de jardinage (8 %, 8 %). Avec un total de 2,2 millions de travailleurs en 2021, l'industrie du commerce de détail était le plus important employeur au Canada. La main-d'œuvre est caractérisée par une forte concentration de jeunes (31 % des travailleurs sont âgés de 15 à 24 ans) et travailleurs à temps partiel (35 %). L'emploi est réparti en fonction des populations provinciales, soit 37 % en Ontario, 23 % au Québec, 15 % en Colombie-Britannique, 12 % en Alberta, et 13 % dans les autres provinces. La main-d'œuvre est composée d'une légère majorité de travailleurs féminins (51 %) et les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

Vendeurs/vendeuses – commerce de détail (6421)	Développeurs/développeuses de films et de photographies (9474)
Caissiers/caissières (6611)	Chauffeurs-livreurs/chauffeuses-livreuses – services de livraison et de messagerie (7514)
Directeurs/directrices – commerce de détail et de gros (0621)	Boulangers-pâtisseries/boulangères-pâtisseries (6332)
Superviseurs/superviseuses des ventes –	

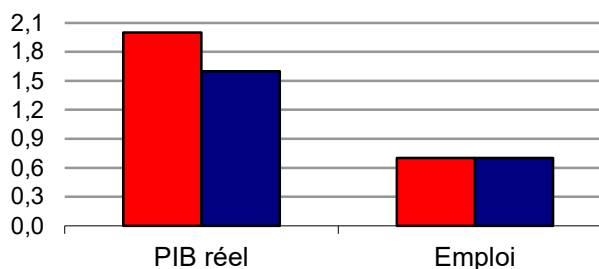
commerce de détail (6211)
 Garnisseurs/garnisseuses de tablettes,
 commis et préposés/préposées aux commandes
 dans les magasins (6222)
 Bouchers/bouchères, coupeurs/coupeuses de
 viande et poissonniers/poissonnières – commerce
 de gros et de détail (6331)
 Autres technologues et techniciens/
 techniciennes des sciences de la santé
 (sauf soins dentaires) (3219)
 Mécaniciens/mécaniciennes et réparateurs/
 réparatrices de véhicules automobiles,
 de camions et d'autobus (7321)
 Manutentionnaires (7452)
 Pharmaciens/pharmaciennes (3131)
 Expéditeurs/expéditrices et réceptionnaires (1521)
 Autres préposés/autres préposées aux services
 d'information et aux services à la clientèle (6552)
 Serveurs/serveuses au comptoir, aides de cuisine
 et personnel de soutien assimilé (6711)
 Autre personnel assimilé des ventes (6623)
 Bijoutiers/bijoutières, réparateurs/réparatrices de
 bijoux, horlogers-rhailleurs/horlogères-
 rhailleuses et personnel assimilé (6344)

Acheteurs-acheteuses des commerces de détail
 et de gros (6222)
 Préposées/préposés de station-service (6621)
 Superviseurs/superviseuses du personnel de
 coordination de la chaîne d'approvisionnement,
 du suivi et des horaires (1215)
 Commis à la comptabilité et personnel
 assimilé (1431)
 Nettoyeurs spécialisés/nettoyeuses
 spécialisées (6732)
 Conducteurs/conductrices de camions
 de transport (7511)
 Commis aux achats et au contrôle de
 l'inventaire (1524)
 Opticiens/opticiennes d'ordonnances (3231)
 Autres préposés/préposées à la poste et à l'entretien
 des pièces mécaniques d'automobiles (7535)
 Magasins/magasinières et commis aux pièces (1522)
 Autres réparateurs/réparatrices et
 préposés/préposées à l'entretien (7445)
 Mécaniciens/mécaniciennes de motocyclettes, de
 véhicules tout-terrain et personnel mécanicien
 assimilé (7334)

Le commerce de détail dépend essentiellement des dépenses de consommation au Canada et les facteurs de croissance pour cette industrie sont très similaires à ceux du commerce de gros puisque ces deux industries sont fortement intégrées. Bien que l'industrie soit surtout orientée vers le marché intérieur, l'avènement du commerce électronique est venu augmenter le volume du commerce international de marchandises, exposant davantage les détaillants canadiens à la concurrence étrangère, mais créant aussi de nouvelles opportunités de marché à l'extérieur du pays. Après avoir subi les contrecoups de la récession de 2008-2009, le PIB de l'industrie s'est rapidement redressé en 2010 et a continué de croître à un rythme soutenu jusqu'en 2019, à l'exception d'un déclin temporaire en 2015, causé par le ralentissement de l'économie canadienne découlant de la chute des prix du pétrole brut. Pendant la majeure partie de la dernière décennie, l'industrie a bénéficié d'une croissance continue des dépenses de consommation, stimulée par une forte création d'emplois, une baisse du chômage, une augmentation des salaires, une inflation stable et de faibles taux d'intérêt. Toutefois, la production a reculé de façon considérable en 2020, durant la première année de la pandémie de COVID-19, puisque l'état d'urgence et la fermeture de l'économie a entraîné une baisse temporaire des dépenses de consommation (à l'exception des dépenses en biens non durables tels que les produits alimentaires et boissons). La production s'est rapidement ressaisie en 2021, augmentant de 7,4 %, puisque la hausse du revenu disponible (découlant des programmes de

Croissance du PIB réel et de l'emploi dans le commerce de détail

(moyenne annuelle %) ■ 2012-2021 ■ 2022-2031



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, projections industrielles 2022 du SPPC.

soutien gouvernementaux et d'une accumulation considérable de l'épargne) a entraîné un rebond des dépenses de consommation et une flambée de l'investissement résidentiel. Plus précisément, avec la poursuite des politiques de confinement à domicile et de télétravail, les dépenses de consommation se sont déplacées vers les biens et de nombreux ménages ont fait l'acquisition d'une maison plus spacieuse ou d'une nouvelle maison en dehors des zones urbaines, ou ont entrepris des travaux de rénovation, stimulant l'activité de revente, la construction de nouveaux logements et les dépenses de rénovation. Ces développements ont alimenté les achats de divers biens durables et semi-durables, tels que du mobilier, des fournitures de bureau et du matériel informatique, des matériaux de construction, des appareils ménagers, des articles de loisirs et de sport, etc. Le taux de croissance du PIB de l'industrie s'est ainsi établi à 2,0 % par année en moyenne sur la période 2012-2021.

Après avoir atteint un sommet en 2019, l'emploi a fortement chuté en 2020, avant de rebondir en 2021, mais sans pleinement récupérer les emplois perdus durant la première année de la pandémie. Ces fluctuations ont abaissé la croissance de l'emploi à un taux annuel moyen de 0,7 % au cours des dix dernières années, faisant de la croissance de la productivité (+1,3 % par année) le plus important contributeur à la croissance de la production. Les nouvelles technologies, comme les dispositifs d'identification par radiofréquence, les logiciels de planification des horaires, les systèmes de gestion des inventaires, les kiosques libre-service et le commerce électronique, ont remplacé un grand nombre de tâches traditionnellement exécutées par des travailleurs, particulièrement celles associées au suivi, à l'expédition et à l'entreposage des marchandises. Le haut niveau de concurrence qui caractérise l'industrie a aussi contraint plusieurs entreprises à fermer des magasins et à réduire leurs effectifs pour contenir les coûts de main-d'œuvre. Certaines chaînes de magasins bien établies auparavant ont cessé leurs activités, alors que d'autres chaînes étrangères ont pris de l'expansion à travers le Canada. L'augmentation du salaire minimum a également encouragé les entreprises à adopter de nouvelles technologies et à accroître leur productivité afin de maintenir leurs marges de profits.

Au cours de la période 2022-2031, on projette que la croissance de la production faiblira sensiblement dans le commerce de détail par rapport à la décennie précédente, principalement en raison d'une croissance plus lente des dépenses de consommation destinées aux biens. En effet, le taux de croissance du PIB de l'industrie devrait ralentir de façon marquée de 2022 à 2024, puisque les dépenses de consommation devraient se recentrer vers les services (en raison d'une surconsommation de biens durant la pandémie et de l'accumulation d'une demande refoulée pour certains services). La forte inflation et la hausse des taux d'intérêt et des taux hypothécaires devraient également venir freiner la croissance des dépenses de consommation (en particulier pour les articles coûteux) et réduire l'investissement résidentiel à court et moyen terme. Lorsque l'inflation reviendra à son taux cible de 2 %, la croissance du PIB dans le commerce de détail devrait s'améliorer légèrement. Toutefois, le ralentissement graduel de la croissance de la population active au Canada viendra contraindre la croissance de l'emploi à long terme, alors que le vieillissement de la population se traduira par des départs massifs à la retraite pour les baby-boomers. Ces deux facteurs viendront restreindre la hausse du revenu disponible et, par conséquent, la croissance des dépenses de consommation, incluant les dépenses en biens durables, semi-durables et non durables vendus par les détaillants. Les ménages plus âgés ont également tendance à consommer davantage de services et légèrement moins de biens,

réduisant ainsi la part des biens dans l'ensemble des dépenses de consommation en raison du vieillissement de la population. En revanche, des prix élevés à l'importation occasionnés par la valeur relativement faible du dollar canadien (on anticipe qu'elle demeurera inférieure à 0,80 dollar américain) devraient continuer d'encourager les Canadiens, particulièrement ceux situés près de la frontière des États-Unis, à magasiner au Canada, ce qui contribuera à soutenir les revenus des magasins de détail au pays. Les changements dans les habitudes d'achat continueront également à influencer les perspectives en matière de commerce de détail. À mesure que le commerce électronique prendra de l'expansion, les détaillants canadiens feront face à une intensification de la concurrence sur les marchés mondiaux, mais ils pourront aussi tirer profit de nouvelles opportunités commerciales à l'extérieur du pays. De plus, les entreprises désirant exporter des marchandises à l'étranger bénéficieront d'une position concurrentielle favorable puisqu'on anticipe que la valeur du dollar canadien demeurera plutôt faible sur la prochaine décennie.

On projette que le PIB de l'industrie augmentera à un taux moyen de 1,6 % par année sur la période 2022-2031. Malgré une croissance plus lente de la production par rapport à la décennie précédente, la croissance de l'emploi devrait demeurer inchangée au taux moyen de 0,7 % par année, principalement alimentée par de fortes hausses en 2022, car plusieurs segments de l'industrie sont encore en train de récupérer les emplois perdus durant la pandémie. À partir de 2023, la croissance de l'emploi devrait ralentir puisque la transition vers les achats en ligne continuera d'accroître la concurrence et de réduire les marges de profit, obligeant les détaillants à réduire leurs coûts de main-d'œuvre et à adopter de nouvelles technologies afin d'améliorer leur productivité. Une plus grande utilisation des kiosques libre-service et des points de vente automatisés devraient venir limiter l'embauche, en particulier pour les caissiers, mais aussi pour les travailleurs du commerce de détail impliqués dans la gestion des ventes, des inventaires et des clients. En moyenne, la productivité devrait augmenter de 0,9 % par année sur la période de projection. Ce ralentissement de la croissance par rapport à la décennie précédente s'explique essentiellement par la forte hausse de l'emploi anticipée en 2022.

Services de transport par camion et transport terrestre de voyageurs (SCIAN 4841-4842, 4851-4859)

Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fournir des services de transport de marchandises par camion et diverses activités de transport en commun et de transport terrestre de voyageurs (comme les réseaux urbains de transport en commun, le transport interurbain et rural par autobus, les services de taxi et de limousine). Le transport par camion représente le plus important des deux segments, totalisant 80 % de la production et 65 % de l'emploi en 2021. En comparaison, le segment du transport en commun et du transport terrestre de voyageurs totalisait seulement 20 % de la production, mais 35 % de l'emploi, puisque ce segment est davantage intensif en main-d'œuvre. Dans l'ensemble, l'industrie comptait 500 400 travailleurs en 2021, principalement concentrés en Ontario (40 %), au Québec (25 %), en Alberta (12 %) et en Colombie-Britannique (11 %). La main-d'œuvre est en grande partie composée de travailleurs masculins (83 %) et caractérisée par une forte proportion de travailleurs indépendants, notamment dans le transport par camion (30 %). Les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

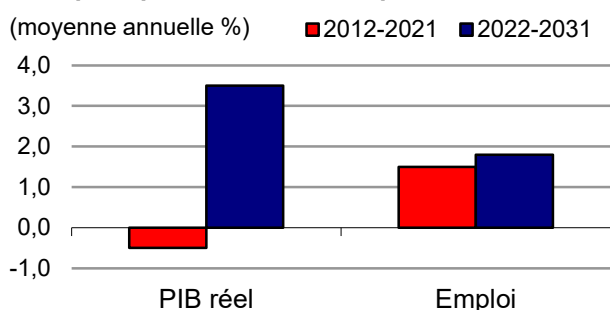
Conducteurs/conductrices de camions de transport (7511)
 Conducteurs/conductrices d'autobus et opérateurs/opératrices de métro et autres transport en commun (7512)
 Chauffeurs/chauffeuses de taxi, chauffeurs/chauffeuses de limousine et chauffeurs/chauffeuses (7513)
 Surveillants/surveillantes du transport routier et du transport en commun (7305)
 Mécaniciens/mécaniciennes et réparateurs/réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus (7321)

Manutentionnaires (7452)
 Directeurs/directrices des transports (0731)
 Répartiteurs/répartitrices (1525)
 Manœuvres dans le transport ferroviaire et routier (7622)
 Horairistes de trajets et d'équipages (1526)
 Agents/agentes à la billetterie, représentants/représentantes du service en matière de fret et personnel assimilé dans le transport routier et maritime (6524)

L'industrie est étroitement liée à la performance de l'économie canadienne et du commerce international. Puisque le transport par camion représente l'activité principale, les plus grands utilisateurs sont les industries du commerce de gros et de détail, ainsi que les industries productrices de biens (agriculture, ressources, fabrication et construction). Par ailleurs, le transport en commun et le transport terrestre de voyageurs sont fortement influencés par le degré d'urbanisation et la demande pour les transports publics dans les grandes villes canadiennes. Au cours de la dernière décennie, tous les paliers gouvernementaux ont investi massivement dans les systèmes de transport public à travers le pays, augmentant ainsi le nombre d'utilisateurs et, par conséquent, la production et l'emploi dans l'industrie. Après avoir chuté lors de la récession de 2009, la production dans l'industrie s'est rapidement redressée en 2010 et a progressé de façon quasi continue jusqu'en 2019. Au cours de cette période, le transport par camion a bénéficié d'une croissance soutenue de la production, des exportations et de la consommation de biens, augmentant ainsi la demande pour le transport de marchandises, alors que le transport en commun et le transport terrestre de passagers ont bénéficié d'investissements importants dans les systèmes de transport en commun de tous les niveaux de gouvernement à travers le pays.

Cependant, l'industrie a été dévastée par la pandémie de COVID-19, car les fermetures d'entreprises, les confinements à domicile et les politiques de télétravail ont entraîné une chute brutale de la production de 22% pour la seule année 2020. La production a difficilement rebondi en 2021 (+2,2 % seulement), car la prolongation des mesures sanitaires a continué d'avoir un impact négatif sur le tourisme et les déplacements domicile-travail, réduisant l'activité dans les transports en commun et les transports terrestres de passagers. Le PIB a donc reculé à un taux moyen de 0,5 % par année sur l'ensemble de la période 2012-2021, même si cet indicateur est quelque peu trompeur car il masque le fait que tout le recul s'est produit en 2020. Après avoir atteint un sommet en 2019, l'emploi a chuté de façon marquée en 2020 et le léger rebond enregistré en 2021 a laissé l'emploi nettement en dessous de son niveau pré-pandémique. Ces

Croissance du PIB réel et de l'emploi dans le transport par camion et transport terrestre...



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, projections industrielles 2022 du SPPC.

fluctuations ont abaissé la croissance de l'emploi à 1,5 % par année au cours de la dernière décennie. Le recul de la production observé en 2020 étant plus important que celui de l'emploi, la productivité a nettement diminué cette année-là, ce qui s'est traduit par une baisse moyenne de 2,0 % par année sur l'ensemble de la période 2012-2021. Là encore, cet indicateur masque le fait qu'une grande partie de la baisse de la productivité s'est produite en 2020.

Au cours de la prochaine décennie, la croissance du PIB dans le transport par camion et transport terrestre de passagers devrait revenir en territoire positif et se consolider, à mesure que l'industrie se remettra de la pandémie durant la première moitié de la période de projection. Le transport par camion bénéficiera d'une croissance robuste parmi les industries productrices de biens à court et moyen terme, en particulier dans le secteur manufacturier, grâce au redressement des exportations et à la résorption graduelle des perturbations de la chaîne d'approvisionnement. Le transport en commun et le transport terrestre de passagers bénéficieront de la levée des mesures sanitaires, du retour des travailleurs dans les bureaux sur une base à temps partiel ou à temps plein, et de la reprise des activités reliées aux voyages et au tourisme. Durant la seconde moitié de la période de projection, la croissance du transport par camion devrait ralentir, en raison d'une croissance plus lente de la production manufacturière et des exportations, ainsi que des perspectives de croissance plutôt tièdes pour le commerce de détail et la construction. Cependant, le transport en commun et le transport terrestre de passagers continueront de bénéficier d'investissements supplémentaires dans les infrastructures et les réseaux de transport public, en partie soutenus par le programme d'infrastructure du gouvernement fédéral. Le déplacement graduel de la population canadienne vers les centres urbains viendra augmenter les besoins pour de nouveaux systèmes de transport public afin de diminuer la congestion routière et réduire les émissions de carbone. De plus, puisque le prix du carbone devrait atteindre 170 dollars par tonne d'émissions de GES d'ici 2030, comparativement à 50 dollars actuellement, les transports individuels deviendront de plus en plus coûteux et inciteront davantage de passagers à se tourner vers les transports publics.

On projette que le PIB de l'ensemble de l'industrie augmentera à un taux moyen de 3,5 % par année sur l'horizon 2022-2031 et que les gains de production seront répartis en parts égales entre la croissance de l'emploi et celle de la productivité. En raison de l'amélioration substantielle de la croissance du PIB, la croissance de l'emploi devrait accélérer légèrement par rapport à la décennie précédente, au taux moyen de 1,8 % par année. Toutefois, la création d'emplois demeurera contrainte par la présence de pénuries de main-d'œuvre pour les conducteurs de camion et par un redressement de la productivité qui devrait augmenter de 1,7 % par année en moyenne au cours de la prochaine décennie. Une grande partie du redressement de la productivité se produira à court terme en réponse aux ajustements postpandémiques. Les pénuries de main-d'œuvre devraient persister sur la période de projection, alimentées par la forte proportion de conducteurs de camions en âge de prendre leur retraite, plus précisément ceux affectés à de longs trajets puisqu'ils sont particulièrement difficiles à recruter en raison de critères spécifiques en matière de permis et de conditions de travail exigeantes (telles que travailler pendant 12 heures consécutives et être éloigné du domicile pendant de longues périodes). Ces pressions sur l'offre de main-d'œuvre encourageront l'industrie à adopter des technologies visant à améliorer de la productivité. Bien qu'on utilise déjà des véhicules sans conducteur dans des milieux contrôlés comme les ports, les mines et même les sables bitumineux de l'Alberta, il est

peu probable que des camions de marchandises sans conducteur circulent sur les routes au cours des prochaines années. Il est toutefois possible que des camions et des voitures sans conducteur circulent sur nos routes sur un horizon plus éloigné. D'autre part, on s'attend à ce que les services de transport non traditionnels comme Uber et Lyft continuent de perturber les services de taxi traditionnels, réduisant les prix pour les consommateurs et la demande pour les chauffeurs de taxi.

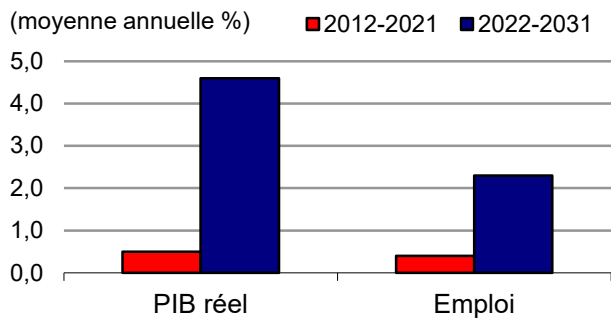
Services de transport aérien, ferroviaire, maritime et pipelines (SCIAN 4811-4812, 4821, 4831-4832, 4861-4869, 4871-4879, 4881-4889)

Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fournir des services de transport aérien, ferroviaire ou maritime de passagers et de marchandises. Elle comprend également les établissements qui transportent des biens par pipeline (comme du pétrole brut, gaz naturel et pétrole raffiné), ceux qui offrent des services de transport récréatif (comme des croisières de plaisance, croisières-restaurants et excursions en train à vapeur), et ceux qui offrent des services de soutien à divers établissements de transport (propres à un mode de transport spécifique ou multimodaux). Les services de soutien représentent le plus important des six segments, totalisant 39 % de la production et 50 % de l'emploi en 2021. Les autres segments clés comprennent le transport aérien (5 % de la production en 2021 contre 20% en 2019, et 22 % de l'emploi en 2021 contre 28% en 2019), le transport ferroviaire (23 %, 15 %) et le transport par pipeline (28 %, 6 %). Dans l'ensemble, l'industrie comptait 244 200 travailleurs en 2021, principalement concentrés en Ontario (28 %), au Québec (22 %), en Colombie-Britannique (20 %) et en Alberta (16 %). La main-d'œuvre est en grande partie composée de travailleurs masculins (75 %) et les professions clés (CNP de 4 chiffres) incluent :

Pilotes, navigateurs/navigatrices et instructeurs/institutrices de pilotage du transport aérien (2271)	Débardeurs/débardeuses (7451)
Conducteurs/conductrices de camions de transport (7511)	Ouvriers/ouvrières de gares de triage et à l'entretien de la voie ferrée (7531)
Agents/agentes à la billetterie et aux services aériens (6523)	Chefs de train et serre-freins (7362)
Commissaires et agents/agentes de bord (6522)	Matelots de pont et matelots de salle des machines du transport par voies navigables (7532)
Mécaniciens/mécaniciennes et contrôleurs/contrôleuses d'aéronefs (7315)	Surveillants/surveillantes des opérations du transport ferroviaire (7304)
Conducteurs/conductrices de machinerie d'entretien public et personnel assimilé (7522)	Réparateurs/réparatrices de wagons (7314)
Directeurs/directrices des transports (0731)	Opérateurs/opératrices de bateau à moteur, de bac à câble et personnel assimilé (7533)
Superviseurs/superviseuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires (1215)	Agents/agentes à la billetterie, représentants/représentantes du service en matière de fret et personnel assimilé dans le transport routier et maritime (6524)
Mécaniciens/mécaniciennes de locomotive et de cour de triage (7361)	Manœuvres dans le transport ferroviaire et routier (7622)
Agents/agentes de piste dans le transport aérien (7534)	Contrôleurs/contrôleuses de la circulation ferroviaire et régulateurs/régulatrices de la circulation maritime (2275)
Officiers/officières de pont du transport par voies navigables (2273)	Officiers mécaniciens/officières mécaniciennes du transport par voies navigables (2274)
Courtiers/courtiers en douanes, courtiers maritimes/courtiers maritimes et autres courtiers/courtrières (1315)	Contrôleurs aériens/contrôleuses aériennes et personnel assimilé (2272)

L'industrie est étroitement liée à la demande domestique et étrangère pour les activités de voyage, ainsi qu'au transport et au commerce international de marchandises. Après avoir subi les contrecoups de la récession de 2008-2009, la production dans l'industrie s'est rapidement rétablie en 2010 et 2011, alimentée par l'amélioration de la conjoncture économique à l'intérieur et à l'extérieur du Canada, ce qui s'est traduit par une hausse des dépenses discrétionnaires associées aux voyages et au tourisme et par une reprise du commerce international. La croissance de la production est

Croissance du PIB réel et de l'emploi dans le transport aérien, maritime, ferroviaire, pipelines



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, projections industrielles 2022 du SPPC.

demeurée solide durant les années qui ont suivi et a été particulièrement forte de 2014 à 2019, puisque l'industrie a bénéficié de l'effondrement des prix du pétrole brut en 2014-2015, ce qui a entraîné une diminution des coûts du carburant et une dépréciation de la valeur du dollar canadien. Plus précisément, la réduction des coûts du carburant a permis aux compagnies aériennes de réduire les prix des billets d'avion, stimulant la demande pour leurs services, alors que la dépréciation de la devise a attiré un plus grand nombre de voyageurs internationaux au Canada et incité davantage de Canadiens à demeurer au pays pour leurs vacances et à choisir des destinations desservies par les compagnies aériennes nationales. La dépréciation de la devise a aussi contribué à augmenter les exportations canadiennes, soutenant la demande pour le transport de marchandises par train, bateau ou cargo aérien.

Cependant, l'industrie a été dévastée par la pandémie de COVID-19, car l'arrêt de plusieurs activités commerciales, les confinements à domicile, les restrictions de voyage et la fermeture des frontières ont entraîné une baisse de 24% de la production pour la seule année 2020. Bien que tous les segments de l'industrie aient été touchés, c'est le transport aérien qui a été le plus durement frappé, enregistrant une chute de 73 % de sa production, puisque les compagnies aériennes canadiennes ont largement réduit leur offre, annulant la quasi-totalité des vols internationaux et plus de la moitié des vols intérieurs. La production de l'industrie a atteint son plus bas niveau en 2021, puisque la reprise des activités de transport par rail, par voie maritime et par pipeline a été renversée par un recul supplémentaire de 34 % dans le transport aérien en raison des restrictions imposées aux voyages non essentiels et des exigences en matière de quarantaine. Ces fluctuations ont abaissé la croissance du PIB de l'ensemble de l'industrie à seulement 0,5 % par année en moyenne pour l'ensemble de la période 2012-2021, quoique cet indicateur soit plutôt trompeur car il masque le fait que l'industrie a connu une croissance robuste (+4,2 % par année) avant la pandémie. Après avoir atteint un sommet en 2019, l'emploi a chuté de façon marquée en 2020 (-18 %) et le léger rebond enregistré en 2021 a laissé l'emploi bien en dessous de son niveau pré-pandémique. Ceci est venu réduire la création d'emplois à un modeste 0,4 % annuellement au cours de la dernière décennie. Les fluctuations de la production et de l'emploi ont également entraîné une forte baisse de la productivité ces dernières années, ce qui s'est traduit par un taux de croissance moyen de seulement 0,1 % par année de 2012 à 2021.

Au cours de la prochaine décennie, la croissance de la production dans l'industrie devrait augmenter de façon substantielle, alimentée par la reprise du transport aérien à court terme qui bénéficiera de la levée des mesures sanitaires, de la réouverture des frontières et de la reprise des activités de voyage suite à l'accumulation d'une forte demande refoulée durant la pandémie. À plus long terme, la croissance de ce segment devrait ralentir car les voyages d'affaires deviendront moins fréquents, en partie grâce aux améliorations importantes dans les technologies de télécommunication et de télétravail. Cependant, les perspectives pour les voyages d'agrément sont mitigées. D'une part, l'augmentation des revenus dans les marchés émergents et les départs massifs à la retraite des baby-boomers dans les marchés développés devraient soutenir la demande pour les voyages d'agrément. D'autre part, le ralentissement anticipé dans la croissance du revenu disponible au Canada (attribuable au ralentissement graduel de la croissance de l'emploi) devrait également exercer des pressions sur les dépenses discrétionnaires pour les voyages et le tourisme, y compris les dépenses destinées au transport aérien. L'activisme relié au changement climatique représente un autre facteur susceptible de freiner la demande pour le transport aérien dans le futur. Le transport de marchandises par rail et par voie maritime devrait bien performer à court et moyen terme, bénéficiant d'un solide rebond des exportations et des importations de marchandises et, à plus long terme, d'investissements supplémentaires dans la connectivité intermodale du fret. Le transport par pipeline bénéficiera de l'achèvement de deux grands projets à court et moyen terme : la liaison gazière côtière (qui reliera les champs de production au terminal d'exportation de GNL Canada) et l'expansion du pipeline Trans Mountain (qui augmentera sa capacité actuelle d'environ 300 000 barils par jour à 890 000 barils par jour). Cela dit, il est peu probable qu'il y ait de nouveaux développements majeurs en matière de pipelines à plus long terme étant donné les difficultés que rencontrent les projets actuels d'un point de vue social, environnemental et financier.

On projette que le PIB de l'ensemble de l'industrie augmentera à un taux moyen de 4,6 % par année sur la période 2022-2031 et que les gains de production seront répartis en parts égales entre la croissance de l'emploi et celle de la productivité. En raison de l'amélioration substantielle de la croissance du PIB, la croissance de l'emploi devrait accélérer considérablement par rapport à la décennie précédente, au taux moyen de 2,3 % par année, alimentée en grande partie par des gains importants de 2022 à 2024 à mesure que l'industrie récupère les emplois perdus durant la pandémie. À plus long terme, la création d'emplois devrait ralentir suite à une croissance plus modeste de la production et à de nouveaux gains de productivité. En moyenne, la productivité devrait augmenter de 2,3 % par année sur la prochaine décennie. Une grande partie du redressement de la productivité se produira à court terme en réponse aux ajustements postpandémiques et aux frictions dans l'offre de main-d'œuvre, en particulier dans le transport aérien. Dans l'ensemble, l'industrie est fortement intensive en capital, puisque les avions, les trains, les navires et les pipelines nécessitent tous des investissements substantiels, ce qui contribuera à soutenir la croissance de la productivité sur la période de projection. L'augmentation du nombre de concurrents sur les marchés nationaux et internationaux incitera les compagnies aériennes canadiennes à accroître leur efficacité et leur productivité au détriment de l'emploi. Par exemple, l'introduction de bornes libre-service dans les aéroports du monde entier a permis d'accroître l'efficacité des systèmes d'enregistrement et de traitement des passagers. Parmi les autres facteurs permettant d'améliorer la productivité, mentionnons les mesures visant à accélérer

les travaux d'entretien et la commercialisation des services aériens, de même que les changements dans la structure de l'industrie par le biais de fusions et d'acquisitions.

Services postaux, messageries et entreposage (SCIAN 4911, 4921-4922, 4931)

Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fournir des services postaux, des services de messagerie et de livraison, et à exploiter des installations d'entreposage de marchandises diverses, des installations frigorifiques et d'autres types d'installations d'entreposage. Les services de messagerie et de livraison représentent le plus important des trois segments, totalisant 38 % de la production et 47 % de l'emploi en 2021. En comparaison, les services d'entreposage totalisaient 36% de la production et 23% de l'emploi, contre 27 % et 30 % respectivement pour les services postaux. Dans l'ensemble, l'industrie comptait 245 300 travailleurs en 2021, principalement concentrés en Ontario (42 %), au Québec (21 %), en Colombie-Britannique (14 %) et en Alberta (12 %). La main-d'œuvre est en grande partie composée de travailleurs masculins (70 %) et les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

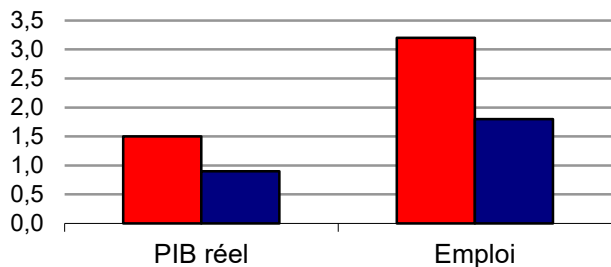
Facteurs/factrices (1512)
 Chauffeurs-livreurs/chauffeuses-livreuses – service de livraison et de messagerie (7514)
 Manutentionnaires (7452)
 Commis au courrier et aux services postaux et personnel assimilé (1511)
 Expéditeurs/expéditrices et réceptionnaires (1521)
 Messagers/messagères et distributeurs/distributrices porte-à-porte (1513)

Superviseurs/superviseuses de services postaux et de messageries (1214)
 Superviseurs/superviseuses du personnel de coordination de la chaîne d'approvisionnement, du suivi et des horaires (1215)
 Directeurs/directrices des services postaux et de messageries (0132)

Au cours des dix dernières années, le PIB de l'industrie a connu deux tendances distinctes. La production a enregistré une trajectoire descendante jusqu'en 2016, principalement en raison de l'utilisation grandissante des courriels, de la facturation électronique, de la publicité en ligne et des services de dépôt direct par les ménages, les entreprises et les gouvernements, ce qui a délogé une grande partie du marché traditionnel de la poste. La production a commencé à se redresser vers 2017 et a continué de croître à un rythme soutenu durant les années qui ont suivi, stimulée par une forte hausse du PIB dans les services d'entreposage et un redressement considérable du PIB dans les services postaux, de messagerie et de livraison. Cette situation s'explique par une demande accrue pour les services d'entreposage et de livraison de colis suite à l'adoption grandissante du commerce électronique par les ménages et les entreprises. Postes Canada, la plus importante entreprise au sein de l'industrie, a réagi à cette tendance en se concentrant davantage sur la livraison de colis (plutôt que sur la distribution de courrier), alors que de grandes firmes comme Amazon ont ouvert leurs propres entrepôts et centres de traitement des commandes à travers le pays.

Croissance du PIB réel et de l'emploi dans les services postaux, messageries et entreposage

(moyenne annuelle, %) ■ 2012-2021 ■ 2022-2031



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, projections industrielles 2022 du SPPC.

Contrairement à plusieurs autres industries, la croissance de la production a accéléré durant les années de pandémie 2020-2021, puisque les achats en ligne et les services de livraison porte à porte ont explosé en réponse aux mesures sanitaires et aux restrictions visant les achats en magasin pour les articles non essentiels. Cela a entraîné une hausse importante des activités de messageries et de livraison ainsi qu'une croissance supplémentaire dans les deux autres segments de l'industrie. Le PIB de l'industrie a ainsi augmenté de 1,5 % par année en moyenne sur l'ensemble de la période 2012-2021. Après avoir stagné de 2012 à 2016, l'emploi a augmenté fortement de 2017 à 2021, stimulé par le redressement de la production, ce qui s'est traduit par une création d'emplois de 3,2 % annuellement au cours de la dernière décennie. Malgré les tentatives de réduire les coûts d'opération et d'optimiser les itinéraires de livraison, la productivité dans l'industrie a reculé à un rythme moyen de 1,7 % par année, enregistrant une grande partie du recul dans les dernières années, ce qui s'explique principalement par le fait que la livraison de colis est une activité plus intensive en main-d'œuvre que la distribution de courrier.

Le regain de croissance de la production observé dans l'industrie ces récentes années devrait se poursuivre sur la période de projection, à mesure que le commerce de détail continuera de se déplacer vers les achats en ligne et à alimenter la demande pour les services de livraison de colis et d'entreposage. Toutefois, le rythme de croissance du PIB devrait ralentir de manière significative par rapport à la dernière décennie, étant donné qu'une grande partie de la croissance qui devait se produire graduellement sur l'horizon de projection a eu lieu pendant la pandémie. En fait, on projette que la production fléchira légèrement à court terme, parallèlement à la baisse de l'activité dans le commerce de détail, puisque les dépenses de consommation devraient se recentrer vers les services en raison d'une surconsommation de biens durant la pandémie et de l'accumulation d'une demande refoulée pour certains services. À plus long terme, le ralentissement anticipé dans la croissance du revenu disponible au Canada (attribuable au ralentissement graduel de la croissance de l'emploi et aux retraites massives des baby-boomers) devrait également venir freiner la croissance des dépenses de consommation et du commerce de détail, limitant ainsi les opportunités d'expansion de l'industrie. Cela dit, puisque le volume de courrier postal continue à diminuer, les entreprises de services postaux et de messagerie subiront davantage de pressions pour faire de la livraison de colis leur principal secteur d'activité. Cette tendance sera amplifiée par le fait que le marketing direct, comme les dépliants publicitaires et la distribution de catalogues, n'arrivera pas à concurrencer le marketing en ligne à long terme, puisque ce dernier est plus respectueux de l'environnement et permet aux entreprises de mieux cibler les consommateurs en développant un profil historique des achats et préférences de leur clientèle. Cela dit, l'industrie tirera profit du fait que les détaillants s'appuient de plus en plus sur les services d'entreposage, plutôt que sur l'espace en magasin, pour réduire leur délai d'exécution et livrer leurs produits le plus rapidement possible.

On projette que le PIB dans les services postaux, de messagerie et d'entreposage augmentera à un taux moyen de 0,9 % par année sur la période 2022-2031. Le ralentissement de la croissance de la production par rapport à la décennie précédente devrait se traduire par une croissance plus modérée de l'emploi, au taux moyen de 1,8 % par année. La productivité devrait continuer à diminuer, bien qu'à un rythme plus lent que par le passé, enregistrant un recul annuel de 0,9 % en moyenne. Par conséquent, la croissance de l'emploi continuera d'être le seul contributeur à la croissance de la production sur la période de projection. Le recul supplémentaire de la productivité

peut s'expliquer par le fait que les segments des services postaux et des services de messagerie et de livraison sont hautement intensifs en main-d'œuvre et nécessitent des déplacements dans des zones de circulation urbaines de plus en plus congestionnées et dans des zones rurales éloignées. Les perspectives de productivité sont meilleures pour le segment de l'entreposage, atténuant quelque peu la faiblesse anticipée dans le segment des livraisons. La robotique de pointe, l'automatisation des chariots destinés au remplissage des rayons et des étagères et les systèmes de gestion alimentés par l'intelligence artificielle sont des exemples de technologies qui devraient venir accroître la productivité et restreindre la demande de main-d'œuvre dans les entrepôts. Les entreprises de livraison sont également menacées par les grandes sociétés de commerce électronique qui sont en train de développer leurs propres services de livraison de colis. Par exemple, Amazon expérimente présentement l'utilisation de drones pour livrer des colis à la porte des clients, et Postes Canada étudie également les avantages potentiels de cette technologie. Toutefois, si l'utilisation de drones devient une réalité, il est peu probable que cela se produise avant la fin de la période de projection en raison d'énormes défis en matière de logistique et de réglementation.

Finance, assurances et services immobiliers et de location (SCIAN 5211-5269; 5311-5331)

Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale consiste à effectuer des opérations financières ou à en faciliter l'exécution (comme les banques, les sociétés d'assurance et les agences de courtage d'assurance) ainsi que les établissements dont l'activité principale consiste à vendre ou à acheter des biens immobiliers pour le compte de tiers ou à louer ou à donner à bail différents biens corporels ou incorporels. L'immobilier et les services de location représentent les plus importants segments en termes de production, totalisant 64 % du PIB de l'industrie en 2021, alors que la finance et les assurances représentent les plus importants segments en termes d'emploi, totalisant 73 % de l'ensemble des travailleurs. Plus précisément, l'industrie comptait 1,3 million de travailleurs en 2021, dont 49 % dans la finance, 24 % dans les assurances, 23 % dans l'immobilier et 4 % dans les services de location. L'emploi est principalement concentré en Ontario (48 %), au Québec (21 %) et en Colombie-Britannique (13 %), et la main-d'œuvre est composée d'une légère majorité de travailleurs féminins (52 %). Le segment de l'immobilier est également caractérisé par une forte proportion de travailleurs indépendants (43 %). Les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

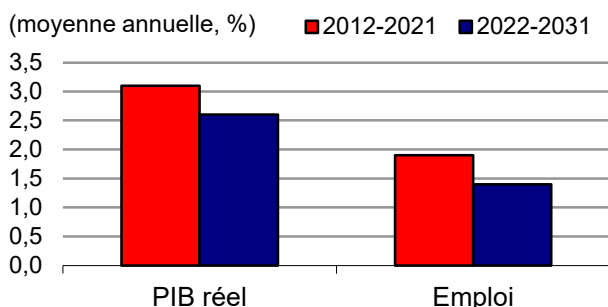
Autres agents financiers/agentes financières (1114)	Agents/agentes en valeurs, agents/agentes en placements et négociateurs/négociatrices en valeurs (1113)
Agents/agentes et vendeurs/vendeuses en immobilier (6232)	Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs (2174)
Représentantes/représentants au service à la clientèle – institutions financières (6551)	Assureurs/assureures (1313)
Agents/agentes et courtiers/courtières d'assurance (6231)	Agentes de soutien aux utilisateurs (2282)
Directeurs/directrices de banque, du crédit et d'autres services de placements (0122)	Gestionnaires des systèmes informatiques (0213)
Représentants/représentantes des ventes financières (6235)	Estimateurs/estimatrices et évaluateurs/évaluatrices (1314)
Analystes financiers/analystes financières et analystes en placement (1112)	Commis à la saisie de données (1422)
Directeurs/directrices des services d'hébergement (0632)	Directeurs financiers/directrices financières (0111)
	Analystes de bases de données et administrateurs/administratrices de données (2172)

Experts/expertes en sinistres et rédacteurs/rédactrices sinistres (1312)
 Agents/agentes de gestion immobilière (1224)
 Commis de banque, d'assurance et d'autres services financiers (1434)
 Directeurs/directrices des assurances, de l'immobilier et du courtage financier (0121)
 Vérificateurs/vérificatrices et comptables (1111)
 Analystes et consultants/consultantes en informatique (2171)
 Superviseurs/superviseuses de commis de finance et d'assurance (1212)

Agents/agentes de développement économique, chercheurs et experts-conseils/expertes-conseils en marketing (4163)
 Techniciens/techniciennes de réseau informatique (2281)
 Économistes, chercheurs et analystes des politiques économiques (4162)
 Ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel (2173)
 Agents/agentes de recouvrement (1435)
 Mathématiciens/mathématiciennes, statisticiens/statisticiennes et actuaires (2161)

Bien que les segments de la finance et des assurances tirent environ le tiers de leurs revenus en provenance de l'étranger, l'industrie dans son ensemble repose largement sur la performance de l'économie canadienne, compte tenu de l'importance du segment de l'immobilier en termes de production. De façon générale, l'industrie est particulièrement sensible aux dépenses de consommation et à l'investissement des entreprises, incluant l'investissement résidentiel et non résidentiel. La production et l'emploi dans l'industrie ont augmenté continuellement au cours de la dernière décennie, et ce même durant les années de pandémie 2020-2021, affichant une croissance robuste dans tous les segments. Le rebond considérable enregistré sur les marchés boursiers à la suite de la crise financière de 2008-2009 a stimulé le segment de la finance, alors que des taux hypothécaires et des taux d'intérêt historiquement bas ont stimulé les segments de l'immobilier et des assurances, puisque les faibles coûts de financement ont entraîné l'acquisition de maisons à des prix records ainsi qu'un grand volume d'articles coûteux (comme des automobiles et des appareils ménagers). Durant la pandémie de COVID-19, des taux d'intérêt très bas et les programmes de soutien gouvernementaux ont permis aux ménages canadiens non seulement de continuer à rembourser leurs emprunts existants, mais aussi d'augmenter leurs revenus et leur épargne. Ces facteurs, combinés aux politiques de confinement à domicile et de télétravail, ont entraîné une hausse de l'activité immobilière et des dépenses de rénovation, augmentant le volume des prêts hypothécaires et bancaires, puisque de nombreux ménages ont fait l'acquisition d'une maison plus spacieuse ou d'une nouvelle maison en dehors des zones urbaines, ou ont entrepris des travaux de rénovation durant la pandémie. Le PIB de l'industrie a ainsi augmenté de 3,1 % en moyenne sur l'ensemble de la période 2012-2021, enregistrant l'un des taux de croissance les plus élevés au sein de l'économie. La croissance de l'emploi a toutefois été plus modeste, affichant une moyenne de 1,9 % par année. Cette situation reflète une hausse considérable de la productivité (+1,2 % annuellement), largement attribuable à une utilisation accrue des technologies en ligne pour les services financiers, bancaires et immobiliers, qui ont permis à l'industrie d'augmenter sa production de façon marquée en dépit d'une croissance modeste de l'emploi. Par exemple, le calcul des primes et le traitement des ventes et des réclamations sont

Croissance du PIB réel et de l'emploi dans la finance, les assurances et services immobiliers



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, projections industrielles 2022 du SPPC.

de plus en plus automatisés par les compagnies d'assurance. L'émergence de nouvelles entreprises de technologie financière (aussi dénommée fintech) joue également un rôle important en incitant les grandes banques canadiennes à adopter des technologies plus innovantes.

On projette une croissance plus modérée du PIB de l'industrie sur la période 2022-2031, principalement en raison de perspectives moins optimistes pour les services immobiliers et de location à court terme. La forte inflation et la hausse des taux d'intérêt devraient venir freiner la croissance des dépenses de consommation, en particulier pour les articles coûteux, alors que la flambée du prix des maisons et la hausse des taux hypothécaires devraient venir réduire la construction de nouveaux logements et l'activité de revente au cours des prochaines années, limitant ainsi la croissance des dépenses de rénovation. Ces facteurs viendront non seulement restreindre la demande pour les services immobiliers et les prêts bancaires, mais également la demande pour les services d'assurance de biens et d'habitations. Lorsque l'inflation reviendra à son taux cible de 2 %, la croissance de la production dans l'industrie devrait s'améliorer modestement à moyen terme, soutenue par une légère reprise cyclique de la consommation et de la demande pour de nouveaux logements en réponse à la hausse de l'immigration, à une augmentation des pressions sur l'offre de logements et à un éventuel recul des taux d'intérêt et des taux hypothécaires. Toutefois, la croissance de la production devrait faiblir à nouveau vers la fin de la période de projection, puisque le ralentissement anticipé dans la croissance du revenu disponible au Canada (attribuable au ralentissement graduel de la croissance de l'emploi et aux retraites massives des baby-boomers) et le déclin projeté dans le taux de formation des ménages (attribuable au vieillissement de la population) viendront restreindre la croissance des dépenses de consommation et de l'investissement résidentiel.

Sur une note plus positive, l'industrie devrait continuer à bénéficier du programme d'Incitatif à l'achat d'une première propriété. Ce programme, mis en place par le gouvernement fédéral il y a quelques années, offre 5 % ou 10 % du prix d'achat d'une maison pour le versement d'un acompte, rendant ainsi l'accession à la propriété plus abordable. La demande pour les prêts aux entreprises devrait également être soutenue par de meilleures perspectives en matière d'investissement non résidentiel, plus spécifiquement : un redressement des investissements reliés aux machines et équipements et aux ouvrages de génie, ainsi qu'une croissance plus rapide de la construction de bâtiments commerciaux et industriels. Cela dit, les institutions financières sont en pleine révolution technologique, puisque les applications fintech et insurtech viennent transformer les modèles d'affaires traditionnels et ouvrent la porte à une nouvelle forme de concurrence, notamment celle de l'industrie des services informatiques. Ces technologies comprennent l'utilisation de l'intelligence artificielle, l'analyse de mégadonnées, l'automatisation et la robotisation des processus, les systèmes bancaires ouverts (open banking), et les transactions en chaînes de blocs (blockchain) pour améliorer l'efficacité de la prestation des services dans les domaines des finances et des assurances. Par exemple, les applications fintech facilitent l'utilisation des services financiers grâce aux services bancaires mobiles et aux services de conseil automatisés, alors que les applications insurtech calculent la réduction des primes en surveillant les comportements sécuritaires grâce à des dispositifs de suivi ou des capteurs biométriques. Toutefois, la hausse continue des cas de violation de données (cyberattaques) présente un risque pour les institutions financières et les régulateurs doivent s'assurer que ces nouvelles applications sont sécurisées pour les consommateurs et les entreprises avant d'être

pleinement mises en œuvre. La fréquence et le coût des catastrophes naturelles augmentent également, menaçant la stabilité et la rentabilité du segment des assurances.

En moyenne, le PIB de l'industrie devrait progresser de 2,6 % par année sur la période 2022-2031, comparativement à 3,1 % pour la décennie précédente. La croissance de l'emploi devrait également ralentir marginalement, pour se chiffrer à 1,4 % annuellement. Encore une fois, la hausse de la production proviendra en grande partie de gains de productivité (+1,2 % par année) découlant d'innovations technologiques. La prépondérance de l'automatisation et des services en ligne dans les domaines de l'immobilier, des opérations bancaires, des assurances, et même dans le domaine de l'investissement continueront à améliorer la productivité de l'industrie. Il se pourrait toutefois que la hausse de la productivité ne se fasse pas nécessairement au détriment de l'emploi. C'est surtout la composition des emplois au sein de l'industrie qui pourrait changer au cours des prochaines années. Par exemple, l'automatisation de tâches répétitives devrait réduire la demande pour des travailleurs moins qualifiés comme les caissiers de banque et les représentants du service à la clientèle. La demande de conseillers financiers pourrait également être touchée, car les nouvelles plateformes et outils numériques ont la capacité d'automatiser un nombre croissant de tâches traditionnellement accomplies par des entreprises de gestion de portefeuille. Afin de faire face à l'émergence des nouvelles entreprises de technologie financière (fintech/insurtech), on anticipe que l'industrie embauchera un grand nombre de travailleurs spécialisés en technologie de l'information (TI), comme des ingénieurs en informatique et des spécialistes du traitement des données et de la sécurité cybernétique, ce qui pourrait largement compenser pour les emplois qui seraient supprimés. Bien que les nouvelles entreprises de haute technologie (fintech/insurtech) puissent vendre leurs applications aux institutions financières, plusieurs d'entre elles choisissent de fournir leurs services directement aux consommateurs et aux entreprises, entrant ainsi en concurrence directe avec les banques et les compagnies d'assurance traditionnelles.

Services juridiques, de comptabilité, de conseils et autres services professionnels (SCIAN 5411; 5412; 5416; 5418; 5419)

Cette industrie comprend les établissements qui offrent des services hautement spécialisés aux entreprises dans cinq segments différents: services juridiques (26 % de la production et 23 % de l'emploi en 2021); services de comptabilité, de préparation de déclarations de revenus, de tenue de livres et de paye (25 % et 28 %); services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques (25 % et 22 %); publicité et relations publiques (10 % et 15 %); et autres services professionnels, scientifiques et techniques comme les services de photographie et de traduction ainsi que les services vétérinaires (14 % et 13 %). Dans l'ensemble, l'industrie comptait 718 100 travailleurs en 2021, principalement concentrés en Ontario (43 %), au Québec (22 %), en Colombie-Britannique (14 %) et en Alberta (12 %). La main-d'œuvre est composée d'une majorité de travailleurs féminins (60 %) et caractérisée par un haut niveau de scolarité et une forte proportion de travailleurs indépendants (33 %). Étant donné la grande variété d'activités, les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent une combinaison de :

Vérificateurs/vérificatrices et comptables (1111) Recherchistes, experts-conseils/expertes-conseils
Avocats/avocates et notaires (4112)

Professionnels/professionnelles des services-conseils en gestion aux entreprises (1122)
 Techniciens/techniciennes en comptabilité et teneurs/teneuses de livres (1311)
 Adjoints administratifs juridiques/adjointes administratives juridiques (1242)
 Techniciens/techniciennes juridiques et personnel assimilé (4211)
 Professionnels/professionnelles en publicité, en marketing et en relations publiques (1123)
 Photographes (5221)
 Technologues en santé animale et techniciens/techniciennes vétérinaires (3213)
 Agents/agentes de développement économique, chercheurs et experts-conseils/expertes-conseils en marketing (4163)
 Auteurs/auteurs, rédacteurs/rédactrices et écrivains/écrivaines (5121)

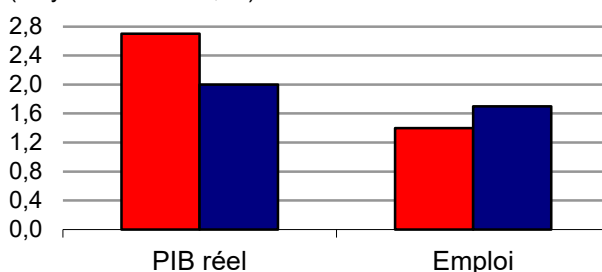
et agents/agentes de programmes, en sciences naturelles et appliquées (4161)
 Vétérinaires (3114)
 Directeurs/directrices d'autres services aux entreprises (0125)
 Designers graphiques et illustrateurs/illustratrices (5241)
 Directeurs/directrices de la publicité, du marketing et des relations publiques (0124)
 Directeurs financiers/directrices financières (0111)
 Mathématiciens/mathématiciennes, statisticiens/statisticiennes et actuaires (2161)
 Agronomes, conseillers/conseillères et spécialistes en agriculture (2123)
 Shérifs et huissiers/huissières de justice (4421)
 Professionnels/professionnelles des sciences forestières (2122)

L'industrie est étroitement liée à la performance de l'économie canadienne et repose en grande partie sur les activités des entreprises et les dépenses gouvernementales. Les profits corporatifs représentent également un facteur de croissance important pour l'industrie, car des profits plus élevés signifient davantage de revenus discrétionnaires disponibles pour l'achat de services juridiques, services-conseils et services publicitaires, souvent perçus comme des activités non essentielles. Bien que l'industrie repose principalement sur le marché intérieur, elle est aussi sensible aux conditions économiques extérieures puisque que la clientèle provient de différents types d'entreprises, dont certaines dépendent largement de la demande étrangère. Après avoir subi les contrecoups de la récession en 2009, la production s'est lentement redressée durant les trois années qui ont suivi, avant de croître à un rythme plus ferme de 2013 à 2019. Au cours de cette période, l'industrie a bénéficié de plusieurs facteurs, dont une croissance soutenue des profits corporatifs, une demande robuste pour les services juridiques, comptables, experts-conseils et publicitaires (largement attribuable au nombre croissant d'entreprises qui font appel à la sous-traitance); un nombre croissant de fusions et d'acquisitions; et une hausse importante des dépenses en publicité numérique. La convergence des normes internationales en matière de comptabilité et la place grandissante qu'occupe les institutions financières canadiennes sur la scène internationale sont également venus accroître les exportations de services comptables, alors qu'un dollar canadien à la baisse (découlant de la chute des prix du pétrole brut en 2014-2015) a permis aux experts-conseils et aux publicitaires du pays de devenir plus concurrentiels sur les marchés étrangers.

Cependant, l'industrie a enregistré un nouveau recul de sa production en 2020, en raison du déclin de l'activité économique au pays et à l'échelle mondiale durant la première année de la pandémie de COVID-19. Tous les segments de l'industrie ont été sévèrement touchés, à

Croissance du PIB réel et de l'emploi dans les services juridiques, de comptabilité, de conseils

(moyenne annuelle, %) ■ 2012-2021 ■ 2022-2031



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, projections industrielles 2022 du SPPC.

l'exception des services de comptabilité qui sont moins sensibles aux fluctuations cycliques de l'économie. La production a fortement rebondi en 2021, en hausse de 8,4 %, principalement alimentée par un regain substantiel des profits corporatifs et par l'accumulation d'une demande refoulée pour les services juridiques et les services d'experts-conseil. Le PIB de l'industrie a ainsi augmenté de 2,7 % par année en moyenne sur l'ensemble de la période 2012-2021, et les gains de production ont été répartis en parts égales entre la croissance de l'emploi et celle de la productivité. L'emploi a progressé à un rythme moyen de 1,4 % par année, enregistrant la majeure partie des gains entre 2015 et 2021, alors que la productivité a cru de 1,3 % annuellement, stimulée par la rapidité des progrès en matière de technologies cognitives. En effet, les tâches cognitives routinières sont de plus en plus automatisées et exécutées par la technologie, alors que les tâches cognitives non routinières sont de plus en plus appuyées et renforcées par la technologie. Par exemple, les tâches liées à la saisie de données, à la préparation de déclarations de revenus, à la recherche juridique et à la traduction sont de plus en plus susceptibles d'être accomplies par des applications en ligne et des logiciels spécialisés, tandis que l'intelligence artificielle et l'apprentissage machine viennent appuyer et compléter des emplois hautement spécialisés sur le plan des services professionnels et des services d'experts-conseils.

Au cours de la période de projection, l'industrie devrait enregistrer une croissance plus modérée de sa production par rapport à la période 2012-2021, principalement en raison du ralentissement anticipé dans l'ensemble de l'activité économique à court terme. Alors qu'on projette un gain supplémentaire de 2,3 % en 2022, la production devrait augmenter à un rythme moins rapide en 2023-2024, car la forte inflation et la hausse des taux d'intérêt viendront freiner la croissance de la demande intérieure finale et l'activité commerciale, entraînant un recul des profits corporatifs. Lorsque l'inflation reviendra à son taux cible de 2 %, la croissance de la production dans l'industrie devrait s'améliorer modestement, soutenue par une légère reprise cyclique de l'activité commerciale. À plus long terme, la croissance de la production devrait évoluer de pair avec celle de l'ensemble de l'économie. L'industrie continuera à bénéficier du nombre croissant d'entreprises dans différents secteurs de l'économie qui choisissent de sous-traiter leurs fonctions corporatives en vue d'accroître leur efficacité opérationnelle, en particulier les entreprises manufacturières qui sont davantage exposées à la concurrence des pays à faibles coûts de production. Dans un tel contexte, l'accélération anticipée dans l'activité manufacturière au Canada et une croissance soutenue dans les autres secteurs de l'économie offrent davantage d'opportunités pour l'industrie. On anticipe que la demande pour les services juridiques et comptables sera alimentée par une plus grande complexité de la réglementation corporative et des processus de vérification comptable, par la hausse des cyberattaques et des activités frauduleuses, et par le nombre croissant de fusions et d'acquisitions. Aussi, les firmes d'experts-conseils interviennent de plus en plus dans les domaines de la gestion des ressources humaines, des solutions environnementales et de la mise en place de nouvelles technologies. Ces firmes devraient bénéficier de la hausse des dépenses dans différents projets d'infrastructure ainsi que du Plan fédéral de réduction des émissions pour 2030. Par ailleurs, la demande pour les services publicitaires devrait être alimentée par l'utilisation de mégadonnées afin d'obtenir une meilleure compréhension du comportement des consommateurs, par les nouveaux développements publicitaires découlant des technologies mobiles et multimédia, ainsi que par les nouvelles stratégies d'exploitation des médias sociaux. Plusieurs segments de l'industrie tireront profit de l'intelligence artificielle et de l'apprentissage machine afin de résoudre des problèmes

commerciaux de plus en plus complexes, ce qui pourrait donner naissance à de nouveaux secteurs d'activité.

L'industrie pourrait également voir augmenter ses exportations de services professionnels puisque la demande pour l'expertise canadienne connaît une croissance rapide. De plus, la valeur relativement faible du dollar canadien maintiendra la compétitivité des prix, notamment sur le marché américain, alors que la reconnaissance mutuelle des titres de compétence professionnelle en vertu de l'Accord économique et commercial global (AECG) devrait permettre aux fournisseurs de services professionnels de soumissionner pour des contrats sur le marché européen. En revanche, plusieurs entreprises sont exposées à des risques liés à la volatilité des revenus et à la fidélisation de la clientèle, puisque la fidélité des clients repose souvent sur des employés particuliers. En moyenne, on projette que le PIB de l'industrie augmentera de 2,0 % par année sur l'horizon 2022-2031. Malgré une croissance plus lente de la production par rapport à la décennie précédente, la croissance de l'emploi devrait accélérer légèrement pour se situer à 1,7% par année, en raison d'une hausse moins rapide de la productivité (+0,3 % annuellement). Le ralentissement anticipé dans la croissance de la productivité reflète essentiellement trois années de croissance négative ou anémique au début de la période de projection. À partir de 2025, la croissance de la productivité devrait reprendre et se rapprocher de sa moyenne historique, ce qui se traduira également par des gains d'emploi plus modestes pour le reste de la période de projection. Cela dit, compte tenu de la nature hautement intensive de l'industrie en matière de main-d'œuvre, des travailleurs hautement qualifiés seront toujours nécessaires pour effectuer des analyses rigoureuses et pour interagir avec les clients.

Conception de systèmes informatiques et services connexes (SCIAN 5415)

Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fournir une expertise dans le domaine des technologies de l'information (tels que concevoir, modifier, tester et prendre en charge des logiciels, incluant la création de pages Web); à planifier et concevoir des systèmes informatiques intégrant les technologies du matériel informatique, des logiciels et des appareils de communication; ainsi qu'à gérer et exploiter sur place les installations informatiques et de traitement des données de clients. Ces activités excluent la mise au point et la vente au détail de matériel informatique et de logiciels de série. L'industrie comptait 531 000 travailleurs en 2021, principalement concentrés en Ontario (49 %), au Québec (21 %), en Colombie-Britannique (15 %) et en Alberta (8 %). La main-d'œuvre est en grande partie composée de travailleurs masculins (75 %) et caractérisée par un haut niveau de scolarité et une proportion considérable de travailleurs indépendants (19 %). Les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent:

Analystes et consultants/consultantes en informatique (2171)
Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs (2174)
Gestionnaires des systèmes informatiques (0213)
Ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel (2173)

Concepteurs/conceptrices et développeurs/développeuses Web (2175)
Techniciens/techniciennes de réseau informatique (2281)
Ingénieurs informaticiens/ingénieures informaticiennes (2147)
Analystes de bases de données et administrateurs/administratrices de données (2172)

Agents/agentes de soutien aux utilisateurs (2282)

Évaluateurs/évaluatrices de systèmes informatiques (2283)

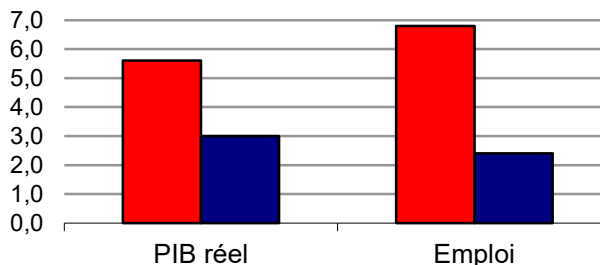
L'industrie repose fortement sur les investissements des entreprises et les dépenses gouvernementales associés aux logiciels et aux technologies de l'information et des communications (TIC) au Canada. Elle est aussi caractérisée par un degré d'exposition au commerce plutôt élevée pour une industrie de services, puisqu'entre 20 % et 25 % de ses revenus proviennent des exportations, principalement vers les États-Unis, la rendant également tributaire du climat d'investissement au sud de la frontière. Stimulée par l'adoption

croissante des technologies informatiques au sein des entreprises et des gouvernements et par la nécessité d'adapter leurs opérations en fonction des nouveaux développements sur le plan des TIC, la production dans cette industrie a augmenté continuellement depuis le début des années 1990, et ce même en périodes de récession économique, quoiqu'à un rythme plus lent. En effet, la complexité accrue des systèmes d'information et de communication et l'utilisation croissante des appareils mobiles ont alimenté la demande pour les services informatiques. Les plateformes infonuagiques, l'Internet des objets (IdO), les mégadonnées et l'analyse prédictive font désormais partie des opérations quotidiennes de nombreuses entreprises canadiennes. La croissance de la production et de l'emploi au sein de l'industrie a été particulièrement forte au cours des dix dernières années, soutenue par la robustesse de la demande en provenance du secteur des services professionnels et services aux entreprises, qui représente le plus important utilisateur de services informatiques, et par la transformation technologique du secteur de la finance et des assurances qui a ouvert la porte à de nouvelles opportunités commerciales. Durant les années de pandémie 2020-2021, l'industrie a enregistré une hausse supplémentaire de sa production et de sa main-d'œuvre puisqu'un grand nombre d'entreprises ont adopté des politiques de télétravail, soutenant ainsi la demande de services informatiques. Le PIB et l'emploi ont donc augmenté à des taux respectifs de 5,6 % et 6,8 % par année en moyenne sur la période 2012-2021, se positionnant au premier rang parmi les 42 industries couvertes par le SPPC sur le plan de la croissance de la production et de l'emploi. Toutefois, la productivité a enregistré une croissance négative (-1,2 % par année) puisque cette industrie est fortement intensive en main-d'œuvre et principalement composée de petites entreprises qui ne bénéficient pas des mêmes économies d'échelle que les entreprises de plus grande taille. En juin 2022, l'industrie comptait un total de 39 986 entreprises, dont 31 939 (80 %) employaient entre 1 et 4 travailleurs. Les petites firmes sont nombreuses dans l'industrie en raison du nombre croissant d'entreprises qui développent des applications logicielles hautement spécialisées, spécifiques à différents créneaux.

Au cours de la période de projection, les services de conception de systèmes informatiques devraient continuer à surpasser la plupart des autres industries en termes de croissance de la production et de l'emploi, mais on projette des taux plus modérés que ceux observés lors de la

Croissance du PIB réel et de l'emploi dans la conception de systèmes informatiques

(moyenne annuelle, %) ■ 2012-2021 ■ 2022-2031



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, projections industrielles 2022 du SPPC.

dernière décennie. Plus précisément, la croissance du PIB devrait demeurer robuste en 2022 (+10,4 %), avant de faiblir considérablement en 2023-2024, car le ralentissement anticipé dans l'investissement des entreprises (résultant de taux d'intérêt plus élevés) et les efforts visant à réduire les déficits gouvernementaux (résultant de dépenses massives pendant la pandémie) viendront limiter la demande de services informatiques dans les secteurs privé et public. La hausse de la production devrait s'améliorer légèrement à moyen terme, alimentée par une certaine reprise cyclique, et demeurer bien supérieure au rythme de croissance anticipé pour l'ensemble de l'économie durant la seconde moitié de la période de projection. L'industrie continuera d'être soutenue par des investissements importants dans les logiciels et les technologies de l'information et des communications (TIC), reflétant le besoin pour les entreprises et les gouvernements de moderniser constamment leurs systèmes des TIC afin de se maintenir à la fine pointe de la technologie et demeurer compétitifs. En effet, les services informatiques bénéficient du développement perpétuel de nouveaux produits informatiques et appareils de communication conçus et entretenus par l'industrie. Les plateformes infonuagiques, l'Internet des objets (IdO), les mégadonnées et les logiciels ouverts sont de plus en plus populaires, alors que la mise en œuvre du réseau 5G et les nouveaux développements dans la fabrication de pointe, le transport autonome, la réalité virtuelle et augmentée, l'intelligence artificielle, l'apprentissage machine, le traitement du langage et la sécurité biométrique représentent de multiples opportunités de croissance. Les consommateurs et entreprises possèdent de plus en plus d'appareils électroniques et s'attendent à une plus grande compatibilité, transférabilité et accessibilité du contenu entre ces appareils.

L'industrie continuera également à bénéficier du nombre croissant d'entreprises qui font appel à la sous-traitance pour la gestion des technologies de l'information afin de se concentrer sur leurs activités principales. Dans de nombreuses sphères d'activité, l'investissement dans les technologies de l'information ne peut être reporté à plus tard, en particulier dans le domaine de la cybersécurité en raison de menaces constantes dans les domaines publics et privés, obligeant toute organisation ayant des renseignements à protéger à investir de façon continue dans les TIC. Les nouvelles technologies appliquées aux finances et assurances (fintech/insurtech) continueront de stimuler la création de nouvelles firmes (start-ups) qui viendront concurrencer directement les entreprises traditionnelles du secteur de la finance et des assurances. Cette intensification de la concurrence incitera les sociétés financières, les banques et les compagnies d'assurance déjà en place à transformer leurs modèles d'affaires et à améliorer leur infrastructure technologique, ce qui entraînera une demande additionnelle pour les services informatiques. De plus, la quantité croissante de données rendues publiques par tous les paliers de gouvernement dans le cadre d'initiatives de données ouvertes devrait encourager le secteur privé à innover et à développer diverses applications afin de tirer parti de ce vaste bassin d'information, entraînant la création de nouveaux produits et modèles d'affaires au sein de l'industrie. Enfin, des perspectives positives sur le plan des exportations, soutenues en partie par des prix compétitifs en raison d'un dollar canadien relativement faible, apporteront davantage d'opportunités d'affaires aux entreprises canadiennes de services informatiques. Cela dit, l'industrie devra faire face à une intensification de la concurrence sur les marchés mondiaux, particulièrement en provenance des économies émergentes.

On projette que le PIB et l'emploi dans l'industrie progresseront à des taux respectifs de 3,0 % et 2,4 % par année en moyenne sur l'horizon 2022-2031. Bien que cela représente un ralentissement notable par rapport à la décennie précédente, les services informatiques continueront d'enregistrer des taux de croissance supérieurs à la plupart des 42 industries couvertes par le SPPC en matière de production et d'emploi. Le ralentissement anticipé dans la création d'emplois reflète non seulement une croissance plus modérée de la production, mais aussi des difficultés à recruter des travailleurs hautement qualifiés au sein de l'industrie. En effet, les professionnels en informatique (CNP 217) affichaient un ratio moyen de 0,4 chômeur pour chaque poste vacant en 2021, comparativement à une moyenne de 1,0 pour l'ensemble des professions (lorsqu'on exclut les chômeurs non classifiés dans une industrie spécifique). On prévoit également que les ingénieurs informaticiens (CNP 2147) continueront d'afficher des signes de pénuries au cours des dix prochaines années. Dans un contexte où il sera de plus en plus difficile d'embaucher des travailleurs supplémentaires, l'industrie devra utiliser ses ressources de manière plus efficace et adopter les technologies de pointe les plus performantes afin d'augmenter sa productivité. Par conséquent, la productivité devrait se redresser sur la période de projection et afficher une croissance moyenne de 0,6 % par année.

Architecture, génie et services de design et de R-D scientifique (SCIAN 5413; 5414; 5417)

Cette industrie comprend les établissements qui fournissent des services hautement spécialisés aux entreprises dans trois segments différents. Les services d'architecture, de génie et services connexes représentent de loin le plus important segment, totalisant 77 % de la production et 73 % de l'emploi en 2021. En comparaison, les services spécialisés de design (qui comprennent le design intérieur, industriel et graphique) totalisaient seulement 4 % de la production, mais 14 % de l'emploi, versus 19 % et 13 % respectivement pour les services de recherche et développement scientifique. L'industrie comptait 424 900 travailleurs en 2021, principalement concentrés en Ontario (40 %), au Québec (23 %), en Colombie-Britannique (16 %) et en Alberta (13 %). La main-d'œuvre est majoritairement composée de travailleurs masculins (64 %) et caractérisée par un haut niveau de scolarité et une forte proportion de travailleurs indépendants (24 %). Les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

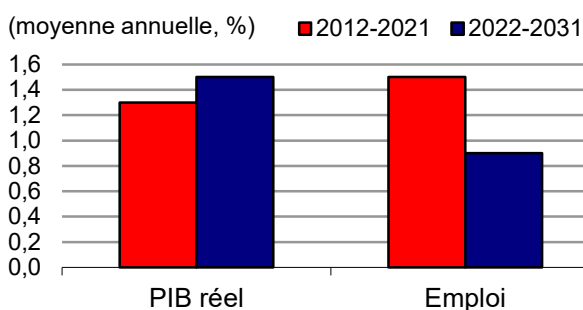
Designers graphiques et illustrateurs/illustratrices (5241)	Ensembleurs/ensemblières de théâtre, dessinateurs/dessinatrices de mode, concepteurs/conceptrices d'expositions et autres concepteurs/conceptrices artistiques (5243)
Ingénieurs civils/ingénieures civiles (2131)	Technologues et techniciens/techniciennes en architecture (2251)
Autres ingénieurs/ingénieures, n.c.a. (2148)	Technologues et techniciens/techniciennes en génie électronique et électrique (2241)
Designers d'intérieur et décorateurs/décoratrices d'intérieur (5242)	Technologues et techniciens/techniciennes en génie industriel et en génie de fabrication (2233)
Technologues et techniciens/techniciennes en dessin (2253)	Chimistes (2112)
Architectes (2151)	Vérificateurs/vérificatrices et essayeurs/essayeuses des essais non destructifs (2261)
Ingénieurs mécaniciens/ingénieures mécaniciennes (2132)	Arpenteurs-géomètres/arpenteuses-géomètres (2154)
Ingénieurs électriciens et électroniciens/ingénieures électroniciennes et électroniciennes (2133)	Technologues et techniciens/techniciennes
Technologues et techniciens/techniciennes en génie civil (2231)	
Directeurs/directrices des services de génie (0211)	
Inspecteurs/inspectrices en construction (2264)	

Géosciencifiques et océanographes (2113)
 Technologues et techniciens/techniciennes
 en arpentage (2254)
 Directeurs/directrices des services d'architecture
 et de sciences (0212)
 Technologues et techniciens/techniciennes
 en chimie (2211)
 Ingénieurs/ingénieures de l'extraction et du
 raffinage du pétrole (2145)
 Biologistes et personnel scientifique assimilé (2121)
 Technologues et techniciens/techniciennes
 en génie mécanique (2232)

en biologie (2221)
 Technologues et techniciens/techniciennes
 en géologie et en minéralogie (2212)
 Designers industriels/designers
 industrielles (2252)
 Ingénieurs chimistes/ingénieures
 chimistes (2134)
 Ingénieurs géologues/ingénieures
 géologues (2144)
 Ingénieurs/ingénieures d'industrie
 et de fabrication (2141)
 Physiciens/physiciennes et astronomes (2111)
 Architectes paysagistes (2152)

L'industrie repose fortement sur la performance de l'économie canadienne et est en grande partie stimulée par l'investissement des entreprises et les dépenses gouvernementales, ainsi que les activités en matière de recherche et développement (R-D). Plus précisément, les services d'architecture et de génie ainsi que les services de design sont fortement liés à l'investissement résidentiel et non résidentiel, et à son impact sur les activités de construction. La demande pour les services de génie repose également sur l'investissement des entreprises en machines et équipements. En comparaison, le segment de la R-D est étroitement lié aux dépenses des secteurs privé et public pour le développement de nouvelles technologies et de nouveaux produits novateurs. Les activités de R-D sont généralement soutenues par les profits du secteur privé et les dépenses du secteur public. Dans l'ensemble, l'industrie a affiché une croissance plutôt modérée au sein de l'économie canadienne au cours des dix dernières années, puisque la production a connu des fluctuations considérables.

Croissance du PIB réel et de l'emploi dans les services d'architecture, génie, design et R-D



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, projections industrielles 2022 du SPPC.

Après avoir subi les contrecoups de la récession de 2008-2009, la production s'est redressée au cours des cinq années suivantes, puisque les faibles taux d'intérêt hypothécaires et les prix élevés de l'énergie sont venus stimuler la construction de nouveaux logements et le développement d'importants projets énergétiques. Cependant, le PIB de l'industrie a reculé de nouveau en 2015 et 2016, puisque l'investissement non résidentiel et les activités de construction ont été sévèrement affectés par la chute des investissements dans les ouvrages de génie liés aux installations pétrolières et gazières suite à l'effondrement des prix du pétrole brut. La production s'est redressée en 2017-2018 et a continué de croître en 2019, soutenue par une hausse de la construction de bâtiments non résidentiels, bien que la croissance ait été limitée par une légère baisse de l'activité résidentielle. Le PIB a reculé encore en 2020 avec l'arrêt des activités de construction au début de la pandémie de COVID-19, mais celui-ci s'est rapidement redressé en 2021 grâce à une flambée de la construction de nouveaux logements. Outre les fluctuations importantes de l'investissement résidentiel et non résidentiel, la tendance baissière dans les investissements en machine et équipement et la stagnation des dépenses en R-D ont également

contribué à freiner la croissance de la production dans l'industrie. Le PIB a donc progressé à un rythme plutôt modeste de 1,3% par année en moyenne sur l'ensemble de la période 2012-2021. Du côté de l'emploi, la croissance a largement suivi celle de la production, bien qu'à un rythme plus rapide de 1,5 % par année, en raison d'une légère baisse de la productivité (-0,2 % annuellement). Le recul de la productivité s'explique par le fait que la chute de l'investissement non résidentiel a sévèrement perturbé les activités au sein de l'industrie, entraînant une baisse des revenus et des profits, ce qui a contraint plusieurs entreprises à réduire leurs dépenses en capital, y compris l'investissement dans les nouvelles technologies. L'industrie est également très intensive en main-d'œuvre et dépend de travailleurs hautement qualifiés dont les tâches sont moins susceptibles d'être automatisées.

Au cours de la période de projection, l'industrie devrait enregistrer une modeste accélération de la croissance de sa production par rapport à la période 2012-2021, alimentée par une croissance plus rapide de la construction de bâtiments non résidentiels et par un redressement des investissements reliés aux ouvrages de génie, aux machines et équipements, ainsi qu'aux activités de recherche et développement. Par exemple, la demande pour les services d'architecture, de génie et de design sera alimentée par l'accélération projetée dans la construction de bâtiments industriels et commerciaux, puisque la transition vers une économie verte et davantage axée vers le commerce électronique se traduira par une demande accrue pour des bâtiments écoénergétiques, des usines de fabrication de véhicules électriques et des espaces d'entreposage. Après une chute brutale au cours des dernières années causée par la faiblesse des prix du pétrole, l'investissement dans les ouvrages de génie devrait se redresser, soutenue par des projets d'envergure dans les secteurs de l'électricité, des transports et des mines en réponse à une demande grandissante pour les sources d'énergie non polluantes, les systèmes de transport en commun et les minéraux critiques (utilisés dans la production d'énergie propre). Le programme d'infrastructure du gouvernement fédéral lancé en 2016 (186 milliards de dollars sur 12 ans) devrait également continuer à soutenir la construction d'ouvrages de génie publiques et de bâtiments institutionnels. Outre les infrastructures de transport conventionnel et de transport en commun et les infrastructures environnementales et rurales, ce programme comprend également des dépenses pour les "infrastructures sociales" telles que des infrastructures culturelles et récréatives. Par ailleurs, après avoir limité leurs investissements en machines et équipements pendant des années, on s'attend à ce que les entreprises canadiennes remplacent ou modernisent leur stock de capital, en réponse au développement de nouvelles technologies permettant d'améliorer la productivité, à l'accélération anticipée dans l'activité manufacturière, ainsi qu'aux pressions démographiques sur l'offre de main-d'œuvre. Ces facteurs se traduiront par un redressement marqué des investissements en machines et équipements au Canada, augmentant la demande pour les services de génie. De façon similaire, le redressement des investissements en matière de propriété intellectuelle, incluant les activités de R-D, viendra stimuler la croissance de l'industrie dans les segments de la recherche scientifique et du design industriel.

En revanche, la demande pour les services d'architecture pourrait être contrainte par la légère baisse anticipée dans l'investissement résidentiel (incluant la construction de nouveaux logements) au cours de la période de projection, en raison de la flambée du prix des maisons et de la hausse des taux d'intérêt hypothécaires à court terme et du déclin dans le taux de formation

des ménages causé par une population vieillissante à plus long terme. Cela dit, l'augmentation de la population urbaine devrait contribuer à soutenir la demande pour de nouveaux bâtiments résidentiels et immeubles à usage mixte comprenant des commerces, des bureaux et des logements, faisant appel à l'expertise d'architectes. Sur le plan international, l'industrie devrait pouvoir enregistrer une hausse de ses exportations en matière de génie-conseil et d'architecture puisque la demande pour l'expertise canadienne est en forte croissance. Outre la valeur relativement faible du dollar canadien qui maintiendra la compétitivité des prix, notamment sur le marché américain, la reconnaissance mutuelle des titres de compétence professionnelle en vertu de l'Accord économique et commercial global (AECG) devrait permettre à l'industrie de soumissionner pour des contrats sur le marché européen. On projette que le PIB de l'industrie augmentera à un taux moyen de 1,5 % par année sur l'horizon 2022-2031. Malgré une légère accélération de la croissance de la production par rapport à la décennie précédente, la croissance de l'emploi devrait ralentir de façon significative, pour se situer à 1,1 % annuellement, en raison d'un redressement de la productivité qui devrait augmenter de 0,6 % par année en moyenne. Cette situation reflète le besoin d'améliorer la productivité suite à la difficulté croissante de recruter des travailleurs hautement qualifiés et la nécessité d'améliorer la compétitivité des coûts face à une concurrence plus ouverte sur le marché mondial, particulièrement avec la mise en œuvre de l'AECG. Par exemple, plusieurs professions liées aux ingénieurs (CNP 2131, 2133, 2141, 2142) et aux architectes (CNP 2151, 2152, 2153, 2154) devraient continuer à montrer des signes de pénurie au cours des dix prochaines années. Dans un contexte où il sera de plus en plus difficile d'embaucher des travailleurs supplémentaires, l'industrie devra adopter des technologies permettant d'améliorer la productivité. Parmi celles-ci, mentionnons les techniques de modélisation des informations sur les bâtiments pour automatiser une grande partie des travaux de design et de génie, l'impression en trois dimensions pour concevoir des composants modulaires, et l'utilisation de drones pour inspecter et évaluer les structures de grande dimension ou celles qui sont difficiles d'accès.

Gestion, administration et autres services de soutien (SCIAN 5511; 5611-5619; 5621-5629)

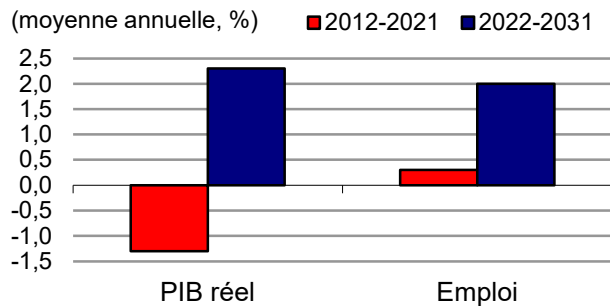
Cette industrie comprend trois segments distincts : gestion de sociétés et d'entreprises (y compris les sociétés de portefeuille et les sièges sociaux); services administratifs et services de soutien (tels que tenue de livres, agences de placement, préparation de documents, centres d'appels, agences de recouvrement, réservation de voyages, de même que services de sécurité, de conciergerie et d'aménagement paysager); et services de gestion des déchets et d'assainissement (tels que la collecte, le traitement et l'élimination des déchets). Les services administratifs et les services de soutien représentent le segment le plus important et le plus intensif en main-d'œuvre, totalisant 81 % de la production et 93 % de l'emploi en 2021. En comparaison, la gestion de sociétés et d'entreprises totalisait 6 % de la production et seulement 1 % de l'emploi, versus 13 % et 7 % respectivement pour la gestion des déchets et les services d'assainissement. L'industrie comptait 707 700 travailleurs en 2021 (comparativement à 768 100 en 2019), principalement concentrés en Ontario (41 %), au Québec (22 %), en Colombie-Britannique (15 %) et en Alberta (10 %). La main-d'œuvre est composée d'une légère majorité de travailleurs masculins (56 %) et caractérisée par une forte proportion de travailleurs indépendants (22 %) et de travailleurs à temps partiel (24 %). L'industrie est également caractérisée par des

salaires largement inférieurs à la moyenne de l'ensemble de l'économie. Étant donné la grande variété d'activités, les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent une combinaison de :

Préposés/préposées à l'entretien ménager et au nettoyage – travaux légers (6731)	Fumigateurs/fumigatrices et préposés/préposées au contrôle de la vermine (7444)
Agents/agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité (6541)	Conducteurs/conductrices de machinerie d'entretien public et personnel assimilé (7522)
Manœuvres en aménagement paysager et en entretien des terrains (8612)	Nettoyeurs spécialisés/nettoyeuses spécialisées (6732)
Concierges et surintendants/surintendantes d'immeubles (6733)	Techniciens/techniciennes et spécialistes de l'aménagement paysager et de l'horticulture (2225)
Autres préposés/autres préposées aux services d'information et aux services à la clientèle (6552)	Agents/agentes des ressources humaines et de recrutement (1223)
Entrepreneurs/entrepreneuses et superviseurs/superveuses des services de l'aménagement paysager, de l'entretien des terrains et de l'horticulture (8255)	Conseillers/conseillères en emploi (4156)
Surveillants/surveillantes des services de nettoyage (6315)	Agents/agentes de soutien aux utilisateurs (2282)
Manutentionnaires (7452)	Manœuvres à l'entretien des travaux publics (7621)
Conseillers/conseillères en voyages (6521)	Sténographes judiciaires, transcripteurs médicaux/transcriptrices médicales et personnel assimilé (1251)
Guides touristiques et guides itinérants/guides itinérantes (6531)	Agents/agentes de recouvrement (1435)
	Planificateurs/planificatrices de congrès et d'événements (1226)

Dans l'ensemble, l'industrie repose fortement sur la performance de l'économie canadienne et est en grande partie stimulée par les activités des entreprises et les profits corporatifs, puisque l'activité principale consiste à soutenir les opérations quotidiennes d'autres organisations. À l'exception des services de gestion des déchets qui sont moins sensibles aux fluctuations cycliques de l'économie, les deux autres segments de l'industrie ont été sévèrement touchés par la récession de 2008-2009 en raison d'une chute importante des profits des entreprises. Il a fallu trois années pour que la production retourne au niveau enregistré avant la récession, mais la croissance s'est consolidée de 2013 à 2015, largement stimulée par la hausse de la demande pour les services d'agences de placement, de gestion d'immeubles et de sécurité. Le PIB de l'industrie a commencé fléchir en 2016, reflétant un recul de l'activité dans la gestion de sociétés et d'entreprises (causé par la restructuration, la réorganisation et la consolidation de nombreuses activités et sièges sociaux) et une baisse de la demande pour les services de soutien administratif (en partie causée par l'utilisation croissante de logiciels administratifs automatisés). La baisse de la production s'est amplifiée de façon marquée en 2020 (-14%), durant la première année de la pandémie de COVID-19, car la baisse de l'activité économique, les politiques de télétravail et les restrictions de voyages ont affecté tous les segments de l'industrie et plus particulièrement les sous-segments suivants : services administratifs de bureau, soutien aux entreprises, agences de placement, services aux bâtiments, et réservation de voyages. Avec la poursuite des mesures sanitaires, la production a difficilement

Croissance du PIB réel et de l'emploi dans la gestion, l'administration et autre soutien



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, projections industrielles 2022 du SPCC.

rebondi en 2021 (+1,5 %), demeurant largement en dessous de son niveau pré-pandémique. Le PIB de l'industrie a ainsi enregistré un déclin de 1,3 % par année en moyenne sur l'ensemble de la période 2012-2021. Après avoir atteint un sommet en 2019, l'emploi a chuté considérablement en 2020 (-8,4 %) et le faible rebond enregistré en 2021 a laissé le nombre de travailleurs bien en deçà de son niveau pré-pandémique. La croissance de l'emploi dans l'industrie a ainsi été réduite à un modeste 0,3 % par année pour la dernière décennie. Les mouvements de la production et de l'emploi ont également entraîné des baisses répétées de la productivité au cours des dernières années, ce qui s'est traduit par un recul moyen de 1,6 % annuellement de 2012 à 2021.

Au cours de la période de projection, la croissance du PIB dans la gestion, l'administration et autres services de soutien devrait revenir en territoire positif et se redresser de façon marquée, à mesure que l'industrie se remet de la pandémie et continue à prendre de l'expansion. La levée des mesures sanitaires, l'amélioration de l'activité commerciale, le retour progressif des travailleurs dans les bureaux et la reprise des activités de voyage et de tourisme devraient entraîner un regain de croissance de la demande dans divers segments de l'industrie comme le soutien aux entreprises, les agences de placement, les services aux bâtiments et les réservations de voyages. Toutefois, les mêmes facteurs qui ont entraîné une baisse de l'activité dans la gestion de sociétés et d'entreprises et dans les services administratifs de bureau devraient se poursuivre dans le futur. Par conséquent, on projette que la production et l'emploi dans l'industrie n'atteindront pas leurs niveaux pré-pandémiques avant la deuxième moitié de la période de projection. À plus long terme, l'industrie continuera à bénéficier du nombre croissant d'entreprises dans différents secteurs de l'économie qui choisissent de sous-traiter leurs fonctions de gestion, d'administration et autre soutien pour se concentrer sur leurs activités principales en vue d'accroître leur efficacité opérationnelle, notamment les entreprises manufacturières qui sont davantage exposées à la concurrence des pays à faibles coûts de production. Dans un tel contexte, l'accélération anticipée dans l'activité manufacturière au Canada et une croissance soutenue dans les autres secteurs de l'économie offrent davantage d'opportunités pour l'industrie. L'accélération projetée dans la construction de bâtiments commerciaux, industriels et institutionnels devraient venir stimuler la demande pour les services de soutien aux bâtiments comme les services de conciergerie et d'aménagement paysager, d'entretien et de réparation, de surveillance et de sécurité, de distribution du courrier et de soutien logistique. Les pénuries de main-d'œuvre (découlant des nombreux départs à la retraite des baby-boomers et du resserrement du marché du travail) et le non-appariement des compétences (découlant du changement technologique) viendront également augmenter la demande pour les services de placement, de recrutement et de formation. La demande pour les services de gestion des déchets et d'assainissement devrait également augmenter, car les préoccupations environnementales ont mené à la création et à la mise en œuvre de nouvelles réglementations visant à améliorer la gestion des déchets, notamment en matière de recyclage et de compostage.

On projette que le PIB de l'industrie augmentera à un taux moyen de 2,3 % par année sur la période 2022-2031. Malgré un rebond important de la production par rapport à la décennie précédente, la croissance de l'emploi devrait ralentir de façon marginale et se situer à 2,0% par année, en raison d'un léger redressement de la productivité qui devrait augmenter de 0,3 % annuellement. Bien que l'industrie soit très intensive en main-d'œuvre, un nombre croissant de professions et de tâches peuvent être automatisées et exécutées par la technologie, notamment

celles impliquant un travail routinier ou peu spécialisé. Parallèlement, un nombre croissant de tâches non routinières et cognitives sont appuyées et complémentées par la technologie. Par exemple, les tâches liées au soutien administratif, aux réservations de voyages et au recrutement de personnel peuvent désormais être exécutées par des logiciels et des applications en ligne, alors que la rapidité des progrès dans la robotique et les systèmes de sécurité pourrait entraîner une plus grande automatisation des tâches liées aux services de conciergerie, de nettoyage et de sécurité. L'intelligence artificielle et l'apprentissage machine peuvent également appuyer et compléter des tâches plus complexes dans le domaine de l'administration et de la gestion.

Services d'information, culture et télécommunications (SCIAN 5111-5112; 5121-5122; 5151-5152; 5171-5179; 5182; 5191)

Cette industrie comprend six segments distincts : édition (journaux, magazines, livres et logiciels); production de films et enregistrements sonores (films cinématographiques, vidéos, émissions télévisées, publicités, enregistrements musicaux); radiodiffusion et télédiffusion (réseaux radiophoniques et télévisuels, incluant les chaînes payantes et spécialisées, mais excluant la radiodiffusion et télédiffusion par Internet); télécommunications (services téléphoniques, télévisuels et services Internet par l'intermédiaire de réseaux filaires, câble coaxial, fibre optique, technologies sans fil et satellite); traitement et hébergement de données et services connexes (saisie, stockage et analyse de données, hébergement de sites Web, diffusion en continu de musique et de films); et autres services d'information (agences de presse, bibliothèques et archives, radiodiffusion et télédiffusion de contenu sous forme de textes ou de signaux audio/vidéo par Internet, sites portails de recherche). La production et l'emploi sont répartis de façon très inégale entre les six segments. Les services de télécommunications représentent le segment le plus important et le plus intensif en capital, totalisant 58 % de la production et 34 % de l'emploi en 2021. Ce segment est également le plus fortement concentré puisque cinq compagnies se partagent environ 85% des revenus. En comparaison, la production de films et les enregistrements sonores représentent le segment le plus intensif en main-d'œuvre, totalisant seulement 7 % de la production mais 23 % de l'emploi. Les services d'édition totalisaient 18 % de la production et 19 % de l'emploi, comparativement à 18 % et 22 % respectivement pour les trois segments restants. Dans l'ensemble, l'industrie comptait 393 500 travailleurs en 2021, principalement concentrés en Ontario (44 %), au Québec (22 %) et en Colombie-Britannique (18 %). La main-d'œuvre est majoritairement composée de travailleurs masculins (62 %). Étant donné la grande variété d'activités, les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent une combinaison de :

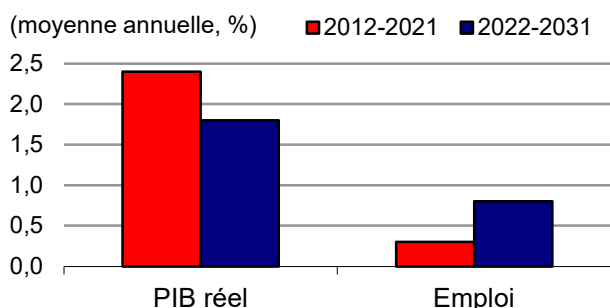
Producteurs/productrices, réalisateurs/réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé (5131)	Techniciens/techniciennes de réseau informatique (2281)
Installateurs/installatrices et réparateurs/réparatrices de matériel de télécommunications (7246)	Messagers/messagères et distributeurs/distributrices porte-à-porte (1513)
Commis et assistants/assistantes dans les bibliothèques (1451)	Gestionnaires des systèmes informatiques (0213)
Designers graphiques et illustrateurs/illustratrices (5241)	Monteurs/monteuses de lignes et de câbles de télécommunications (7245)
Agents/agentes de soutien aux utilisateurs (2282)	Autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène (5226)
Analystes et consultants/consultantes en informatique (2171)	

Directeurs/directrices d'entreprises de télécommunications (0131)
 Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs (2174)
 Journalistes (5123)
 Personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion, de la photographie et des arts de la scène (5227)
 Techniciens/techniciennes en enregistrement audio et vidéo (5225)
 Réviseurs/révisseuses, rédacteurs-réviseurs/rédactrices-révisseuses et chef du service des nouvelles (5122)
 Ingénieurs informaticiens/ingénieures informaticiennes (2147)

Cadreurs/cadreuses de films et cadreurs/cadreuses vidéo (5222)
 Annonceurs/annonceuses et autres communicateurs/communicatrices (5231)
 Ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel (2173)
 Directeurs/directrices – édition, cinéma, radiotélédiffusion et arts de la scène (0512)
 Bibliothécaires (5111)
 Techniciens/techniciennes en montage et en entretien d'installations de câblodistribution (7247)
 Techniciens/techniciennes en graphisme (5223)
 Techniciens/techniciennes dans les bibliothèques et les services d'archives publiques (5211)
 Techniciens/techniciennes en radiotélédiffusion (5224)

Les technologies numériques ont transformé la façon dont les produits d'information et les produits culturels sont conçus, distribués et consommés, et les fournisseurs de services de télécommunications jouent un rôle de premier plan pour rendre ces produits accessibles au public. L'industrie repose essentiellement sur les dépenses des ménages et des entreprises au Canada et est donc particulièrement sensible aux fluctuations de la conjoncture économique au pays, quoique le segment des télécommunications semble être relativement résilient en période de ralentissement économique. Après avoir subi un léger déclin durant la récession de 2008-2009, la production a augmenté à un rythme accéléré de 2010 à 2019, enregistrant une solide croissance dans tous les segments de l'industrie, à l'exception de la radiodiffusion-télédiffusion qui a affiché une croissance négative. Au cours de cette période, l'industrie a bénéficié de la forte demande pour la téléphonie mobile, l'Internet à haute vitesses et les services de streaming de musique et de films, ainsi que de la diffusion d'un volume accru de contenu sur Internet (informations, données, actualités, publicités, médias sociaux, contenu audio/vidéo, livres, etc.). La radiodiffusion-télédiffusion (qui exclut la diffusion par Internet) a été le seul segment à enregistrer une baisse de sa production avant la pandémie. Ceci peut s'expliquer par le déplacement des habitudes de consommation vers le contenu en ligne et la diffusion en continu de musique et de films (comme Spotify, Youtube, Netflix et Amazon Prime) qui est venu réduire la demande et les recettes publicitaires dans les réseaux traditionnels de radio et de télévision. Le PIB de l'industrie a reculé de façon temporaire en 2020, durant la première année de la pandémie de COVID-19, car les mesures sanitaires, le confinement à domicile et la distanciation physique sont venus réduire l'activité dans plusieurs segments comme la production de films et l'enregistrement sonore. Toutefois, les individus ont continué à utiliser les services de télécommunications pour le travail, les achats en ligne, les activités sociales et les divertissements, ce qui a entraîné une croissance supplémentaire dans ce segment. Le traitement

Croissance du PIB réel et de l'emploi dans les services d'information, culture et télécom.



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, projections industrielles 2022 du SPPC.

et l'hébergement de données et services connexes, qui comprennent les services de streaming de musique et de films, ont également enregistré une croissance supplémentaire.

En moyenne, le PIB pour l'ensemble de l'industrie a progressé de 2,4 % par année sur la période 2012-2021. Malgré une solide croissance de la production avant la pandémie, l'emploi a suivi une tendance baissière, reculant à un rythme moyen de 2,2 % par année de 2012 à 2019, en raison de déclin significatifs dans les segments de la radiodiffusion, des télécommunications et de l'édition. Toutefois, la situation s'est inversée pendant la pandémie, car les individus ont consommé un volume croissant de services d'information, de culture et de télécommunications à partir de leur domicile, entraînant un rebond substantiel de l'emploi dans l'ensemble de l'industrie (+8,8 % en 2020 et +14,1 % en 2021). Ces gains ont été suffisamment importants pour surpasser les baisses enregistrées au cours des huit années précédentes, ce qui s'est traduit par une croissance positive de l'emploi de 0,3 % annuellement en moyenne sur l'ensemble de la période 2012-2021. Cela signifie que la hausse de la production est entièrement venue de la croissance de la productivité avant la pandémie (puisque l'emploi a diminué) et de la croissance de l'emploi pendant la pandémie (puisque la productivité a diminué). Dans l'ensemble, la croissance de la productivité a été de 2,3 % par année au cours de la dernière décennie, reflétant une réduction importante des effectifs dans plusieurs segments de l'industrie avant la pandémie et le fait que les services de télécommunications sont fortement intensifs en capital.

Au cours de la période de projection, la croissance du PIB de l'industrie devrait être plus modérée que celle observée durant la période 2012-2021 et se rapprocher davantage du rythme anticipé pour l'ensemble de l'économie. Plus précisément, la croissance du PIB devrait demeurer robuste en 2022 (+6,0 %), avant de ralentir en 2023-2024, puisque la forte inflation et la hausse des taux d'intérêt pèseront sur la demande intérieure finale, incluant les dépenses de consommation et les investissements des entreprises. La croissance de la production devrait s'améliorer légèrement à moyen terme, alimentée par une certaine reprise cyclique, et demeurer autour du rythme anticipé pour l'économie canadienne durant la seconde moitié de la période de projection. L'industrie continuera d'être soutenue par une demande robuste pour le contenu en ligne et des exigences toujours croissantes pour la transmission et le stockage de données. Plus spécifiquement, le déplacement de la distribution et de la consommation de produits d'information et de produits culturels vers les médias numériques continuera à alimenter la demande pour la publication de contenu en ligne et les services de streaming de musique et de films, stimulant la croissance dans les segments du traitement et de l'hébergement de données et des autres services d'information. Le segment des télécommunications continuera également de bénéficier du volume croissant de données utilisées par les consommateurs et les entreprises sur leurs appareils mobiles et leurs connexions Internet filaires, suite à la popularité des applications de diffusion en continu, des plateformes infonuagiques, des technologies de communications unifiées et des solutions de sécurité cybernétique. Le regain de croissance anticipé dans les investissements en machines et équipements (incluant les investissements dans les technologies de l'information et des communications) est un autre facteur qui devrait venir augmenter les dépenses liées aux services de télécommunications.

La prochaine génération de réseaux sans fil jouera également un rôle central, grâce au déploiement des technologies 5G au Canada. À long terme, les réseaux 5G permettront des

téléchargements plus rapides et amélioreront les performances des systèmes d'information et de communication, notamment pour les voitures intelligentes et l'Internet des objets (IdO), créant de nouveaux débouchés commerciaux. De plus, la popularité grandissante des plateformes en ligne pour la diffusion de musique et de films devrait continuer à soutenir la croissance du PIB et de l'emploi dans le segment des films et des enregistrements sonores, alors que la valeur relativement faible du dollar canadien maintiendra la compétitivité du Canada en tant que lieu de production de séries télévisées et de films américains. Netflix a annoncé l'ouverture de son premier bureau canadien à Toronto. Ce premier bureau corporatif rejoindra les studios actuels de Netflix à Toronto et à Vancouver et renforcera la reconnaissance de l'industrie cinématographique au Canada. En revanche, le PIB et l'emploi dans le segment traditionnel de la radiodiffusion-télédiffusion continuera à décliner, quoique ce segment devrait éventuellement atteindre un nouvel équilibre et s'ajuster aux perturbations causées par la révolution numérique.

On projette que le PIB de l'ensemble de l'industrie augmentera à un taux moyen de 1,8 % par année sur l'horizon 2022-2031. Malgré une croissance plus lente de la production par rapport à la décennie précédente, la croissance de l'emploi devrait accélérer pour se situer à 0,8 % par année, en raison d'une hausse plus modeste de la productivité qui devrait augmenter de 1,0 % annuellement. On anticipe que le segment des télécommunications, qui constitue le pilier de toutes les activités utilisant la connectivité Internet, créera de nouveaux emplois, particulièrement dans les domaines qui exigent des compétences spécialisées comme les professionnels des TI et des experts en traitement de données. L'emploi devrait également augmenter dans la plupart des autres segments de l'industrie, incluant la production de films et l'enregistrement sonore. Puisque ce segment est très intensif en main-d'œuvre, cela devrait venir freiner la croissance de la productivité dans l'industrie. L'effort de connectivité des zones rurales aux services à large bande est un autre facteur pouvant expliquer le ralentissement anticipé dans la croissance de la productivité, puisque l'installation d'infrastructures dans des zones reculées est coûteuse et n'améliore généralement pas la productivité. Les coûts élevés du capital et de la main-d'œuvre liés au déploiement des réseaux 5G pourraient également venir contraindre la hausse de la productivité à court et moyen terme. Néanmoins, la croissance de la productivité demeurera la plus importante source de croissance du PIB dans l'industrie au cours de la période de projection, grâce à la rapidité des progrès dans les technologies numériques et de télécommunication.

Arts, spectacles et loisirs (SCIAN 7111-7115; 7121; 7131-7139)

Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale consiste à exploiter des installations ou à fournir des services visant à répondre aux intérêts de leurs clients en matière de culture, de divertissement et de loisirs, y compris des spectacles, des activités et des expositions destinées au public. Elle est composée de trois segments distincts : arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes (spectacles mettant en scène des acteurs, chanteurs, danseurs, musiciens, auteurs, athlètes et leurs agents, gérants et techniciens respectifs); établissements du patrimoine (musées, sites historiques, zoos, jardins botaniques, parcs naturels); et divertissement, loisirs, jeux de hasard et loteries (comme les terrains de golf, centres de ski, marinas, centres de loisirs, de sport et de conditionnement physique, salles de quilles, parcs d'attractions, arcades, casinos, etc.). Les activités liées au divertissement, loisirs, jeux de hasard et loteries représentent le plus important segment, totalisant 59 % de la production

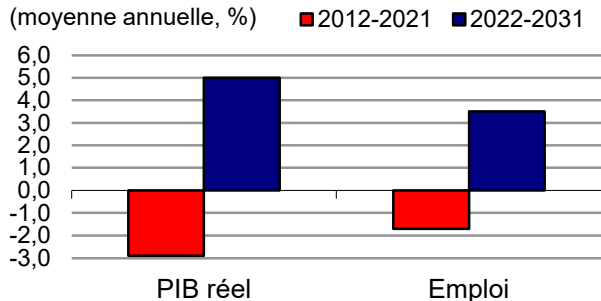
et de l'emploi en 2021. Les deux autres segments se partageaient la part restante de la production (c.-à-d. 41 %; ventilation non disponible pour le PIB). Les arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes totalisaient 32 % de l'emploi, comparativement à 10 % pour les établissements du patrimoine. Dans l'ensemble, l'industrie comptait 328 400 travailleurs en 2021 (comparativement à 445 400 en 2019), principalement concentrés en Ontario (40 %), au Québec (20 %), en Colombie-Britannique (17 %) et en Alberta (11 %). La main-d'œuvre est répartie en part égales entre les hommes et les femmes et est caractérisée par une forte proportion de travailleurs à temps partiel (36 %). Le segment des arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes est aussi caractérisé par une proportion élevée de travailleurs indépendants (65 %). Étant donné la grande variété d'activités, les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent une combinaison de :

Animateurs/animateuses et responsables de programmes de sports, de loisirs et de conditionnement physique (5254)	Producteurs/productrices, réalisateurs/réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé (5131)
Opérateurs/opératrices et préposés/préposées aux sports, aux loisirs et dans les parcs d'attractions (6722)	Recherchistes, experts-conseils/expertes-conseils et agents/agentes de programme en sports, en loisirs et en conditionnement physique (4167)
Auteurs/auteuses, rédacteurs/rédactrices et écrivains/écrivaines (5121)	Autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène (5226)
Acteurs/actrices et comédiens/comédiennes (5135)	Planificateurs/planificatrices de congrès et d'événements (1226)
Musiciens/musiciennes et chanteurs/chanteuses (5133)	Directeurs/directrices de programmes et de services de sports, de loisirs et de conditionnement physique (0513)
Peintres, sculpteurs/sculpteuses et autres artistes des arts visuels (5136)	Techniciens/techniciennes en enregistrement audio et vidéo (5225)
Manœuvres en aménagement paysager et en entretien des terrains (8612)	Guides d'activités récréatives et sportives de plein air (6532)
Entraîneurs/entraîneuses (5252)	Personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion, de la photographie et des arts de la scène (5227)
Directeurs/directrices de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles (0714)	Chefs d'orchestre, compositeurs/compositrices et arrangeurs/arrangeuses (5132)
Personnel technique des musées et des galeries d'art (5212)	Directeurs/directrices de bibliothèques, des archives, de musées et de galerie d'art (0511)
Personnel préposé au jeu dans les casinos (6533)	Directeurs/directrices – édition, cinéma, radiotélédiffusion et arts de la scène (0512)
Arbitres et officiels/officielles de sports (5253)	Athlètes (5251)
Autres artistes de spectacle, n.c.a. (5232)	Guides touristiques et guides itinérants/guides itinérantes (6531)
Artisans/artisanes (5244)	
Superviseurs/superviseuses des services d'hébergement, de voyage, de tourisme et des services connexes (6313)	
Restaurateurs/restauratrices et conservateurs/conservatrices (5112)	

L'industrie repose en grande partie sur les dépenses de consommation et les activités touristiques, ce qui la rend particulièrement sensible aux fluctuations économiques sur la scène nationale et internationale, de même qu'aux changements dans les dépenses discrétionnaires. L'industrie repose aussi en grande partie sur le financement public, particulièrement sur les subventions dédiées aux organisations artistiques. Après avoir subi les contrecoups de la récession de 2008-2009, la production dans l'industrie a atteint un creux en 2010 et est demeurée stagnante au cours des trois années suivantes, car les consommateurs sont demeurés prudents face à la conjoncture économique, limitant leurs dépenses discrétionnaires. La production s'est redressée de façon substantielle de 2014 à 2019, stimulée par le dégel de la demande refoulée

et par des événements sportifs et historiques de grande envergure tenus au Canada en 2015 et 2017 (Jeux panaméricains, la Coupe du monde féminine de soccer de la FIFA, le 150^e anniversaire de la Confédération canadienne et le 375^e anniversaire de la ville de Montréal). La dépréciation du dollar canadien en 2014-2015 et le fait que le Canada a été reconnu comme la meilleure destination touristique par Lonely Planet et le New York Times en 2017 ont aussi attiré un grand nombre de touristes étrangers au Canada, surtout des Américains, et incité davantage de Canadiens à demeurer au pays pour leurs vacances, augmentant la demande pour des activités artistiques et récréatives durant les années pré-pandémiques.

Croissance du PIB réel et de l'emploi dans les arts, spectacles et loisirs



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, projections industrielles 2022 du SPPC.

Cependant, l'industrie a été dévastée par la pandémie de COVID-19, puisque le confinement à domicile, les mesures de distanciation physique et les restrictions de voyages ont entraîné une chute drastique de 41% de la production pour la seule année 2020. Plusieurs types d'activités dans les trois segments de l'industrie ont été touchés (concerts, événements sportifs, cinémas, théâtres, musées, casinos, centres de conditionnement physique, sports de contact, etc.). Avec la poursuite des mesures sanitaires, la production a difficilement rebondi en 2021 (+4,4 %), demeurant largement inférieur à son niveau pré-pandémique. Le PIB de l'industrie a ainsi enregistré un déclin de 2,9 % par année en moyenne sur l'ensemble de la période 2012-2021, quoique cet indicateur masque le fait que l'industrie a connu une croissance décente avant la pandémie (+2,5 % annuellement). Après avoir atteint un sommet en 2019, l'emploi a chuté de 24 % en 2020 et de 3,0 % en 2021, ce qui s'est traduit par une baisse annuelle moyenne de 1,7 % au cours de la dernière décennie. Encore une fois, cet indicateur masque le fait que la totalité du recul de l'emploi s'est produit pendant la pandémie. Puisque la baisse de la production observée en 2020 a été plus prononcée que celle de l'emploi, la productivité a chuté de façon substantielle cette année-là, ce qui s'est traduit par une diminution de 1,2 % par année en moyenne sur l'ensemble de la période 2012-2021 (mais la productivité a connu une croissance positive avant la pandémie).

Au cours de la période de projection, la croissance du PIB dans les arts, spectacles et loisirs devrait revenir en territoire positif et se redresser de façon marquée, à mesure que l'industrie se remet graduellement de la pandémie. La levée des mesures sanitaires; la réouverture à pleine capacité des salles de concert, des stades, des cinémas, des théâtres, des musées, des casinos et des centres de conditionnement physique; l'accumulation d'une demande refoulée pour une large gamme de services offerts par l'industrie; et la reprise des activités de voyage et de tourisme sont autant de facteurs qui entraîneront un rebond substantiel de la production en 2022 (+32 %). Toutefois, la croissance devrait ralentir en 2023-2024, puisque la forte inflation et la hausse des taux d'intérêt pèseront sur les budgets des ménages et les profits des entreprises, limitant la croissance des dépenses discrétionnaires liées aux arts, spectacles et loisirs, qui sont généralement perçus comme des activités non essentielles. Une fois que l'inflation aura retrouvé son taux cible de 2 %, les taux d'intérêt devraient commencer à diminuer, ce qui contribuera à

soutenir le revenu disponible et les profits corporatifs, permettant aux individus et aux entreprises d'augmenter leurs dépenses discrétionnaires et à l'industrie de fermer l'écart avec les niveaux pré-pandémiques en termes de production et d'emploi. L'industrie devrait bénéficier du retrait massif des baby-boomers du marché du travail, puisque ce groupe démographique imposant et relativement aisé aura plus de temps à consacrer aux activités de loisirs. On prévoit que les baby-boomers hériteront de montants substantiels en richesse et en actifs au cours de la prochaine décennie, ce qui représente une source additionnelle de revenus à consacrer aux activités artistiques et récréatives (ceci aidera à contrebalancer le ralentissement anticipé dans la croissance du revenu disponible et des dépenses de consommation suite au ralentissement graduel de la croissance de l'emploi au Canada). L'activité touristique continuera à bénéficier de la faiblesse de la devise, de la robustesse du marché du travail (plein emploi) au Canada et aux États-Unis et au Canada, et du fait que le Canada sera parmi les trois pays qui accueillera la Coupe du monde de la FIFA 2026 (avec les États-Unis et le Mexique). De plus, la demande pour les centres de mise en forme continuera d'augmenter en raison d'une plus grande sensibilisation à la santé et une diversification des services. Le vieillissement de la population canadienne entraînera également une hausse de la demande pour des services de conditionnement physique mieux adaptés et à plus grande valeur ajoutée, contribuant aussi à la croissance de l'industrie.

On projette que le PIB de l'industrie croîtra à un taux moyen de 5,0 % par année sur la période 2022-2031, en partie grâce à une forte augmentation durant la première année de la projection. L'important rebond de la production par rapport à la décennie précédente devrait également entraîner une reprise notable de l'emploi au taux annuel de 3,5 % en moyenne, enregistrant environ la moitié des gains en 2022-2023, à mesure que l'industrie récupère progressivement les emplois perdus pendant la pandémie. Par la suite, la création d'emplois devrait ralentir en raison d'une croissance plus lente de la production et des gains supplémentaires en matière de productivité. Dans l'ensemble, la productivité devrait se redresser à un rythme moyen de 1,5 % par année sur la prochaine décennie, enregistrant elle aussi une grande partie des gains en 2022 en réponse aux ajustements post-pandémiques et aux frictions dans l'offre de main-d'œuvre, en particulier dans les arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes. Puisqu'un nombre important d'organismes artistiques et culturels sont à but non lucratif, l'industrie dépend de bénévoles pour appuyer le personnel rémunéré, un facteur important à considérer pour l'évolution future de l'emploi et de la productivité. Au moment où la génération des baby-boomers arrive à l'âge de la retraite, ce groupe démographique aura davantage de temps libre, non seulement pour consommer la production de l'industrie, mais aussi pour y contribuer en tant que bénévoles, ce qui permettra à l'industrie d'augmenter sa production sans nécessairement embaucher de nouveaux travailleurs rémunérés. Un autre facteur qui devrait contribuer à augmenter la productivité est l'investissement en capital. De nombreuses installations culturelles et récréatives datant des années 1960 et 1970 pourront être rénovées et modernisées grâce au programme d'infrastructure mis en place par le gouvernement fédéral. Le renouvellement de ces installations devrait permettre d'améliorer la qualité des services, d'accroître la participation et, ultimement, d'augmenter la production dans l'industrie. La rapidité des innovations technologiques dans le domaine du divertissement virtuel est un autre facteur qui devrait accroître la productivité au cours de la période de projection.

Services d'hébergement (SCIAN 7211; 7212; 7213)

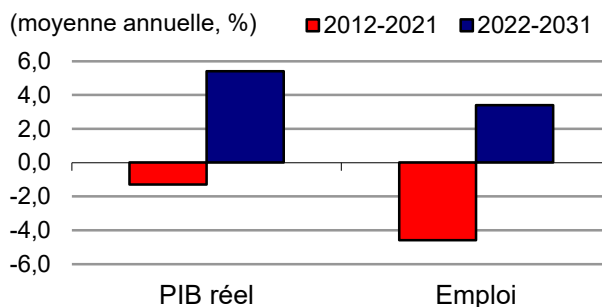
Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale consiste à offrir des services d'hébergement de courte durée à des voyageurs et à des vacanciers dans des installations comme des hôtels, des centres de villégiature, des motels, des gîtes touristiques, des chalets et des cabines. Ces établissements peuvent offrir des services complémentaires, tels que des services de restauration, des activités récréatives, des salles de conférence et la tenue de congrès, ainsi que des services de blanchisserie et de stationnement. L'industrie comprend également les établissements qui exploitent des parcs pour véhicules récréatifs (RV) et des camps de loisirs (y compris des terrains de camping et des camps de chasse et de pêche); et les établissements qui exploitent des maisons de chambres et des pensions de familles, qui peuvent servir de résidence principale durant la période d'occupation. L'hébergement des voyageurs représente de loin le plus important des trois segments, totalisant 86 % de l'emploi en 2018, suivi des parcs pour véhicules récréatifs et camps de loisirs (12 %), et des maisons de chambres et pensions de famille (2 %). La ventilation des SCIAN à 4 chiffres pour le PIB n'est pas disponible. Dans l'ensemble, l'industrie comptait 130 500 travailleurs en 2021 (comparativement à 188 900 en 2019), principalement concentrés en Ontario (34 %), en Colombie-Britannique (23 %), au Québec (17 %) et en Alberta (11 %). La main-d'œuvre est composée d'une majorité de travailleurs féminins (61 %) et caractérisée par des salaires passablement inférieurs à la moyenne de l'ensemble de l'économie et par une proportion importante de travailleurs à temps partiel (26 %). Les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

Préposés/préposées à l'entretien ménager et au nettoyage – travaux légers (6731)
Réceptionnistes d'hôtel (6525)
Directeurs/directrices des services d'hébergement (0632)
Concierges et surintendants/surintendantes d'immeubles (6733)
Superviseurs/superviseuses des services d'hébergement, de voyages, de tourisme et des services connexes (6313)
Gouvernants principaux/gouvernantes principales (6312)
Personnel de soutien en services d'hébergement, de voyage et en services de montage d'installation (6721)

* Incluent également plusieurs professions reliées à l'industrie des services de restauration:
Cuisiniers/cuisinières (6322)
Serveurs/serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé (6711)
Chefs (6321)
Barmans/barmaids (6512)
Maîtres d'hôtel et hôtes/hôtesse (6511)

Les services d'hébergement reposent en grande partie sur les activités touristiques et les voyages d'affaires, qui à leur tour reposent sur les dépenses de consommation et les activités des entreprises au pays et à l'étranger (le tourisme intérieur représente environ 60 % des revenus totaux). Par conséquent, l'industrie est particulièrement sensible aux fluctuations économiques sur la scène nationale et internationale, aux frais de voyage, et à la valeur du dollar canadien. Après avoir stagné pendant la récession mondiale de 2008-2009, la production a augmenté à un rythme plutôt modeste jusqu'en 2015, reflétant la faiblesse des

Croissance du PIB réel et de l'emploi dans les services d'hébergement



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, projections industrielles 2022 du SPPC.

dépenses discrétionnaires consacrées à l'activité touristique et aux voyages d'affaires, ainsi que le ralentissement de l'économie canadienne suite au choc pétrolier de 2014-2015. La croissance de la production a accéléré de façon substantielle de 2016 à 2019, puisque l'activité touristique a bénéficié d'un certain nombre de facteurs, incluant une hausse considérable des dépenses de consommation attribuable à robustesse du marché du travail au Canada et aux États-Unis; plusieurs événements d'envergure comme le 150^e anniversaire de la Confédération canadienne et le 375^e anniversaire de la ville de Montréal; et le fait que le Canada a été reconnu comme la meilleure destination touristique par Lonely Planet et le New York Times en 2017. La réduction des coûts du carburant et la forte dépréciation du dollar canadien en 2014-2015 ont également contribué à stimuler l'activité touristique et à augmenter la demande domestique et étrangère pour les services d'hébergement. En effet, la réduction des coûts du carburant a entraîné une baisse des tarifs pour le transport aérien et terrestre, alors que la dépréciation du dollar a attiré un grand nombre de touristes étrangers au Canada, particulièrement des Américains, et incité davantage de Canadiens à demeurer au pays pour leurs vacances.

Cependant, l'industrie a été dévastée par la pandémie de COVID-19, puisque le confinement à domicile, la distanciation physique, les restrictions de voyages et la fermeture des frontières ont entraîné une chute drastique de 40% de la production pour la seule année 2020. Avec la poursuite des mesures sanitaires en 2021, les activités de voyage au Canada sont demeurées bien en deçà des niveaux habituels, mais l'industrie a pu récupérer une partie de ses pertes, enregistrant un rebond de 17 % de la production. Le PIB ainsi affiché un déclin de 2,9 % par année en moyenne sur l'ensemble de la période 2012-2021. Malgré une solide croissance de la production avant la pandémie (+2,8 % par année), l'emploi a connu une tendance baissière, diminuant au taux moyen de 1,0 % annuellement de 2012 à 2019. Cette tendance s'est amplifiée pendant la pandémie alors que l'emploi a chuté de 28 % en 2020 et de 4,8 % en 2021, entraînant un recul de 4,6 % par année en moyenne au cours de la dernière décennie. Dans l'ensemble, la croissance de la productivité a été positive pour se situer à 3,3 % annuellement, essentiellement attribuable à la réduction des effectifs avant la pandémie. Les innovations technologiques, comme les réservations d'hôtel en ligne et les agents conversationnels (chatbots), ont contribué à diminuer la demande de main-d'œuvre et augmenter la productivité en rationalisant les services à la clientèle et en offrant des interactions plus fluides avec les clients. L'intensification de la concurrence en provenance de nouveaux modèles d'affaires comme Airbnb et Vrbo, a également incité l'industrie à réduire ses coûts d'opération. Selon Statistique Canada, les revenus provenant de ce type d'hébergement privé de court terme ont bondi de 265 millions de dollars en 2015 à 2 760 millions de dollars en 2018. Les entreprises de type Airbnb représentaient 18 % de l'ensemble des inventaires associés à l'hébergement au Canada.

Au cours de la période de projection, la croissance du PIB dans les services d'hébergement devrait revenir en territoire positif et se redresser de façon marquée, à mesure que l'industrie se remet de la pandémie et continue à prendre de l'expansion. La levée des mesures sanitaires; le retour des conférences et des voyages d'affaires; l'accumulation d'une demande refoulée pour l'activité touristique; et la reprise des activités artistiques, de divertissement et de loisirs (concerts, grands événements sportifs, etc.) sont autant de facteurs qui devraient entraîner une hausse supplémentaire de la production en 2022 (+29 %) et 2023 (+12 %). Cependant, une fois que la production se sera entièrement rétablie, la croissance devrait ralentir de manière significative

puisque la forte inflation et la hausse des taux d'intérêt pèseront sur les budgets des ménages et les profits des entreprises, limitant la croissance des dépenses discrétionnaires liées aux voyages récréatifs et aux voyages d'affaires qui sont souvent perçus comme des activités non essentielles. Lorsque l'inflation aura retrouvé son taux cible de 2 %, les taux d'intérêt devraient commencer à diminuer, ce qui contribuera à soutenir le revenu disponible et les profits corporatifs, permettant aux individus et aux entreprises d'augmenter leurs dépenses discrétionnaires et à l'industrie de poursuivre son expansion. L'activité touristique continuera à bénéficier de la faiblesse de la devise, de la robustesse du marché du travail (plein emploi) au Canada et aux États-Unis, et du fait que le Canada sera parmi les trois pays qui accueillera la Coupe du monde de la FIFA 2026 (avec les États-Unis et le Mexique). L'industrie devrait également bénéficier du retrait massif des baby-boomers de la population active, puisque ce groupe démographique imposant et relativement aisé aura plus de temps à consacrer aux activités touristiques, incluant les camps de loisirs et les parcs pour véhicules récréatifs. On prévoit que les baby-boomers hériteront de montants substantiels en richesse et en actifs au cours de la prochaine décennie, ce qui représente une source additionnelle de revenus à consacrer aux voyages et aux services d'hébergement (ceci aidera à contrebalancer le ralentissement anticipé dans la croissance du revenu disponible et des dépenses de consommation suite au ralentissement graduel de la croissance de l'emploi au Canada). L'activité touristique reposera de plus en plus sur les voyageurs en provenance des pays d'outre-mer, en particulier ceux provenant des économies émergentes où les dépenses de voyages sont en forte croissance grâce à la hausse des revenus. En comparaison avec les touristes américains, les voyageurs en provenance des pays d'outre-mer ont tendance à demeurer plus longtemps au Canada et à y dépenser davantage. Par contre, le nombre croissant d'entreprises et d'organisations utilisant des plates-formes en ligne pour les réunions et les conférences afin d'économiser sur les voyages d'affaires devrait venir restreindre la demande de services d'hébergement, en particulier dans les zones urbaines et les centres-villes.

On projette que le PIB de l'industrie croîtra à un taux moyen de 5,4 % par année sur la période 2022-2031, grâce à de fortes augmentations durant les deux premières années de la projection. Le rebond considérable de la production par rapport à la décennie précédente devrait également entraîner une solide reprise de l'emploi au taux annuel de 3,4 % en moyenne, enregistrant la plupart des gains de 2022 à 2025. Par la suite, la création d'emplois devrait ralentir en raison d'une croissance plus lente de la production et des gains supplémentaires en matière de productivité. Dans l'ensemble, la productivité devrait augmenter à un taux moyen de 2,0 % par année sur la prochaine décennie, enregistrant une grande partie des gains en 2022-2023 en réponse aux ajustements postpandémiques et aux frictions dans l'offre de main-d'œuvre. En effet, puisque l'industrie a été sévèrement touchée par les mesures sanitaires et un niveau élevé d'incertitude durant la pandémie, plusieurs anciens travailleurs ont trouvé un emploi dans des industries plus sûres, entraînant certaines frictions cycliques dans l'offre de main-d'œuvre. À plus long terme, la croissance de la productivité devrait s'atténuer puisqu'une partie considérable des ajustements aux innovations technologiques et aux nouveaux modèles d'affaires a eu lieu avant la pandémie. Néanmoins, des gains de productivité supplémentaires sont encore possibles grâce à des technologies comme les plateformes d'automatisation des centres de contact, qui associent l'automatisation à l'intelligence artificielle. En permettant aux entreprises d'automatiser une part importante des requêtes liées aux services à la clientèle, ces technologies tirent parti

de l'intelligence conversationnelle et de la facilité de navigation des plateformes, et comprennent souvent des services intégrés de téléphonie et de gestion des relations avec les clients ainsi que des techniques d'analyses avancées des préférences des consommateurs. Les services d'hébergement sont aussi caractérisés par un taux de roulement élevé du personnel en raison de la prédominance du travail à temps partiel et saisonnier et de salaires nettement inférieurs aux autres industries. Ces facteurs, combinés aux pressions démographiques sur l'offre de main-d'œuvre au Canada et au resserrement du marché du travail, représentent des incitations supplémentaires pour l'industrie à améliorer sa productivité puisqu'il pourrait devenir plus en plus difficile de concurrencer les autres industries afin d'attirer des travailleurs. En raison de gains de productivité supplémentaires et de potentielles difficultés à retenir et attirer des travailleurs, on anticipe que l'emploi dans les services d'hébergement ne reviendra pas à son niveau prépandémique au cours de la période de projection.

Services de restauration (SCIAN 7223; 7224; 7225)

Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale consiste à préparer des repas, des repas légers et des boissons pour consommation immédiate, sur place ou à l'extérieur de l'établissement. Les services de restauration se divisent en trois segments distincts : les services de restauration spéciaux (services de traiteur et cantines et comptoirs mobiles); les débits de boissons alcoolisées (bars, tavernes, pubs et boîtes de nuit); et les restaurants à service complet et à service restreint (restaurants familiaux, restaurants de haute cuisine, restaurants à service rapide, cafés). Ceci ne couvre pas les activités de restauration menées dans divers établissements comme les hôtels, les associations de citoyens et les associations sociales, les parcs d'attractions et de loisirs, et les salles de spectacles. Toutefois, les locaux loués pour les services de restauration offerts dans diverses installations comme les hôtels, les centres commerciaux, les aéroports et les grands magasins sont inclus. Les restaurants à service complet et à service restreint représentent de loin le plus important des trois segments. Ceux-ci totalisaient 93 % de l'emploi en 2021, suivis des services de restauration spéciaux (5 %) et des débits de boissons alcoolisés (2 %). La ventilation des SCIAN à 4 chiffres pour le PIB n'est pas disponible. Dans l'ensemble, l'industrie comptait 827,200 de travailleurs en 2021 (comparativement à 1 028 800 en 2019), répartis proportionnellement à la population canadienne, soit 38 % en Ontario, 20 % au Québec, 17 % en Colombie-Britannique, 12 % en Alberta, et 13 % dans les autres provinces. La main-d'œuvre est composée d'une majorité de travailleurs féminins (55 %) et caractérisée par des salaires nettement inférieurs à la moyenne nationale. Elle est aussi caractérisée par la plus forte concentration de travailleurs à temps partiel au sein de l'économie (51 % de l'effectif). Par ailleurs, les services de restauration représentent souvent la porte d'entrée des jeunes sur le marché du travail, puisque 45 % des travailleurs étaient âgés de 15 à 24 ans. Les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

Serveurs/serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé (6711)	Maîtres d'hôtel et hôtes/hôtesse (6511)
Cuisiniers/cuisinières (6322)	Chefs (6321)
Serveurs/serveuses d'aliments et de boisson (6513)	Barmans/barmaids (6512)
Directeurs/directrices de la restauration et des services alimentaires (0631)	Boulangers-pâtisseries/boulangères-pâtissières (6332)
	Chauffeurs-livreurs/chauffeuses-livreuses – services de livraison et de messagerie (7514)

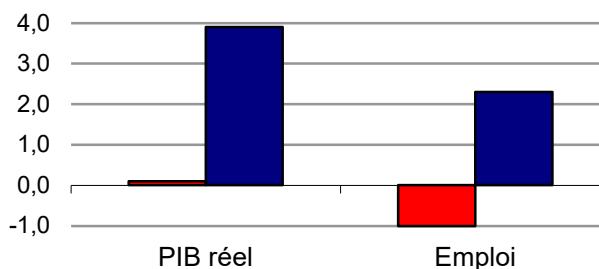
Superviseurs/superviseuses des services alimentaires (6311)

Les services de restauration reposent en grande partie sur les dépenses de consommation et sont particulièrement sensibles à la croissance du revenu disponible et aux changements dans les dépenses discrétionnaires. L'activité touristique, à la fois sur le plan domestique et étranger, est un autre facteur influençant la demande, puisque les consommateurs provenant de l'extérieur représentent environ le quart des revenus de l'industrie. La demande pour les services de restauration dépend également, dans une moindre mesure, des dépenses des entreprises (comme les repas et voyages d'affaires et conférences). Après avoir subi les contrecoups de la récession de 2008-2009, la production s'est rapidement rétablie en 2011 et a continué d'augmenter à un rythme solide jusqu'en 2019. La croissance des dépenses de consommation, stimulée par la robustesse du marché du travail, la hausse du revenu disponible et de bas taux d'intérêt, jumelés à une plus grande affinité des Canadiens à aller dans les restaurants, ont largement contribué à la bonne performance de l'industrie. L'activité touristique a été un catalyseur supplémentaire de croissance, puisque la forte dépréciation du dollar canadien en 2014-2015 a attiré un grand nombre de touristes étrangers au Canada, surtout des Américains, et incité davantage de Canadiens à demeurer au pays pour leurs vacances, augmentant la demande pour les services de restauration. Les frais de transport moins élevés, découlant de la réduction des coûts du carburant, et plusieurs événements d'envergure comme le 150^e anniversaire de la Confédération canadienne et le 375^e anniversaire de la ville de Montréal ont aussi contribué à promouvoir l'activité touristique.

Cependant, l'industrie a été dévastée par la pandémie de COVID-19, puisque le confinement à domicile, la distanciation physique, les politiques de télétravail et les restrictions de voyages ont entraîné une chute drastique de 31% de la production pour la seule année 2020. Avec la poursuite des mesures sanitaires en 2021 (comme la fermeture complète ou partielle des restaurants et des bars), la demande pour les services de restauration est demeurée bien en deçà des niveaux habituels, mais l'industrie a pu récupérer une partie de ses pertes, enregistrant un rebond de 14 % de la production, principalement grâce aux services de livraison et aux commandes pour emporter. Le PIB ainsi affiché une croissance anémique de 0,1% par année en moyenne sur l'ensemble de la période 2012-2021, quoique cet indicateur masque le fait que l'industrie a connu une croissance robuste avant la pandémie (+3,0 % annuellement). Après avoir atteint un sommet en 2019, l'emploi a chuté de 21 % en 2020 et très peu de pertes ont pu être récupérées en 2021 (+2,6%), laissant l'emploi largement sous son niveau pré-pandémique et entraînant une baisse annuelle moyenne de 1,0 % au cours de la dernière décennie. Encore une fois, cet indicateur masque le fait que la création d'emplois dans l'industrie a été similaire à la moyenne nationale avant la pandémie (+1,3 % annuellement), enregistrant la totalité des gains dans la restauration puisque l'emploi a reculé significativement dans les bars et autres débits de boissons. Dans

Croissance du PIB réel et de l'emploi dans les services de restauration

(moyenne annuelle, %) ■ 2012-2021 ■ 2022-2031



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, projections industrielles 2022 du SPPC.

l'ensemble, la croissance de la productivité a été positive pour se situer à 1,1 % annuellement, affichant la plupart des gains avant la pandémie lorsque les restaurants ont commencé à explorer des technologies plus sophistiquées, ce qui s'est traduit par une croissance du PIB supérieure à celle de l'emploi. Des applications comme les kiosques libre-service, et la possibilité pour les clients de passer des commandes et de payer au moyen d'appareils mobiles, ont permis d'automatiser des opérations qui auparavant impliquaient plusieurs étapes ainsi qu'une interaction personnelle avec les clients et entre les travailleurs. L'augmentation du salaire minimum est un autre facteur ayant incité les entreprises à adopter de nouvelles technologies et à accroître leur productivité afin de maintenir leurs marges de profits. L'industrie fait également face à une concurrence indirecte provenant de la popularité des boîtes de repas livrées à domicile (ingrédients à cuisiner soi-même), comme celles offertes par Goodfood et HomeFresh.

Au cours de la période de projection, la croissance du PIB dans les services de restauration devrait accélérer de façon substantielle, à mesure que l'industrie se remet de la pandémie et continue à prendre de l'expansion. La levée des mesures sanitaires; la réouverture des restaurants et des bars à pleine capacité; le retour progressif des travailleurs dans les bureaux; et la reprise des activités de voyage, de tourisme et de loisirs sont autant de facteurs qui devraient entraîner une hausse supplémentaire de la production en 2022 (+17 %) et 2023 (+8 %). Cependant, une fois que la production se sera entièrement rétablie, la croissance devrait ralentir de manière significative puisque la forte inflation et la hausse des taux d'intérêt pèseront sur les budgets des ménages, limitant la croissance des dépenses discrétionnaires liées aux restaurants et aux bars. Lorsque l'inflation aura retrouvé son taux cible de 2 %, les taux d'intérêt devraient commencer à diminuer, atténuant les pressions exercées sur les budgets des ménages et les dépenses discrétionnaires. Cela dit, un certain nombre de facteurs devraient venir limiter la capacité de l'industrie à prendre de l'expansion dans le futur. Par exemple, à mesure qu'un nombre grandissant d'entreprises et d'organisations adoptent un modèle de travail hybride et utilisent des plateformes en ligne pour les réunions et les conférences afin d'économiser sur les voyages d'affaires, la demande de services de restauration dans les zones urbaines et les centres-villes aura du mal à revenir aux niveaux pré-pandémiques. Le ralentissement graduel de la croissance de l'emploi au Canada et le retrait massif des baby-boomers du marché du travail viendront également restreindre la croissance du revenu disponible et des dépenses de consommation à plus long terme, incluant les dépenses discrétionnaires en services de restauration. De plus, si les habitudes des baby-boomers à la retraite suivent celle des générations précédentes, ceux-ci devraient être plus enclins à prendre leur repas à la maison à mesure qu'ils vieilliront. En revanche, l'activité touristique continuera à bénéficier de la faiblesse de la devise et d'un afflux accru de voyageurs en provenance des pays d'outre-mer, en particulier ceux provenant des économies émergentes où les dépenses de voyages sont en forte croissance grâce à la hausse des revenus. Le vieillissement de la population canadienne devrait aussi venir augmenter la demande pour les services d'alimentation dans les établissements de santé, qui représentent plus de la moitié des ventes institutionnelles de l'industrie.

On projette que le PIB de l'industrie croîtra à un taux moyen de 3,9 % par année sur la période 2022-2031, grâce à de fortes augmentations durant les deux premières années de la projection. L'accélération marquée de la croissance de la production par rapport à la décennie précédente devrait également entraîner une reprise notable de l'emploi au taux annuel de 2,3 % en moyenne,

enregistrant la plupart des gains de 2022 à 2025. Par la suite, la création d'emplois devrait ralentir en raison d'une croissance plus lente de la production et des gains supplémentaires en matière de productivité. Dans l'ensemble, la productivité devrait augmenter à un taux moyen de 1,6 % par année sur la prochaine décennie, enregistrant une grande partie des gains en 2022-2023 en réponse aux ajustements postpandémiques et aux frictions dans l'offre de main-d'œuvre. En effet, puisque l'industrie a été sévèrement touchée par les mesures sanitaires et un niveau élevé d'incertitude durant la pandémie, plusieurs anciens travailleurs ont trouvé un emploi dans des industries plus sûres, entraînant certaines frictions cycliques dans l'offre de main-d'œuvre. À plus long terme, l'industrie continuera à explorer des moyens d'automatiser la restauration pour améliorer l'efficacité. On s'attend à ce que les entreprises intègrent davantage de logiciels de collecte de données et de programmes analytiques dans leurs opérations par l'intermédiaire de points de vente automatisés, d'applications mobiles, de systèmes de réservation, de services-à-volant, de programmes de récompense pour les clients, et d'informations stratégiques en provenance des médias sociaux. La faisabilité technique d'automatisation de certaines professions dans l'industrie, compte tenu des technologies actuelles, demeure importante. Par exemple, les tâches accomplies par les serveurs au comptoir et les aide-cuisiniers risquent d'être automatisées au cours des 10 à 20 prochaines années. Le changement dans les préférences des consommateurs vers les services de livraison de repas et de commandes à emporter, particulièrement chez les jeunes générations, devrait également venir réduire le degré d'intensité de main-d'œuvre dans certains segments de l'industrie et accroître la productivité. Les services de restauration sont aussi caractérisés par un taux de roulement élevé du personnel en raison de la prédominance du travail à temps partiel et saisonnier et de salaires nettement inférieurs aux autres industries. Ces facteurs, combinés aux pressions démographiques sur l'offre de main-d'œuvre au Canada et au resserrement du marché du travail, représentent des incitations supplémentaires pour l'industrie à améliorer sa productivité puisqu'il pourrait devenir plus en plus difficile de concurrencer les autres industries afin d'attirer des travailleurs. En raison de gains de productivité supplémentaires et de potentielles difficultés à retenir et attirer des travailleurs, on anticipe que l'emploi dans les services de restauration ne reviendra pas à son niveau prépandémique avant la fin de la période de projection.

Services de réparation et services personnels et ménagers (SCIAN 8111-8114; 8121-8129; 8131-8139; 8141)

Cette industrie comprend les établissements qui ne figurent dans aucune autre industrie de services et qui offrent un vaste éventail de services aux consommateurs ou aux entreprises. L'industrie est composée de quatre segments distincts: réparation et entretien (sur véhicules automobiles, matériel électronique, machines commerciales et industrielles, articles personnels et ménagers); services personnels et services de blanchissage (tels que services de coiffure et d'esthétique, nettoyage à sec et services funéraires); organismes religieux, fondations, groupes de citoyens et organisations professionnelles (qui soutiennent des causes religieuses, sociales et politiques); et les services aux ménages privés (qui emploient des aides familiaux résidents, aides de maintien à domicile, jardiniers, gardiens d'enfants en milieu familial, etc.). Les services de réparation et d'entretien représentent le plus important segment, totalisant 38 % de la production et 36 % de l'emploi en 2021, suivis des organismes religieux, fondations, groupes de citoyens et

organisations professionnelles (36 % de la production et 28 % de l'emploi), des services personnels et services de blanchissage (19 % et 31 %), et des services privés aux ménages (7 % et 5 %). Dans l'ensemble, l'industrie comptait 734 100 travailleurs en 2021 (comparativement à 812 500 en 2019), répartis proportionnellement à la population canadienne, soit 38 % en Ontario, 21 % au Québec, 15 % en Colombie-Britannique, 13 % en Alberta, et 13 % dans les autres provinces. La main-d'œuvre est composée d'une légère majorité de femmes (52 %) et caractérisée par des salaires inférieurs à la moyenne nationale ainsi que par une proportion considérable de travailleurs indépendants (28 %), particulièrement dans les services personnels et services de blanchissage (48 %). Étant donné la grande variété d'activités, les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent une combinaison de :

Coiffeurs/coiffeuses et barbiers (6341)	Mécaniciens/mécaniciennes d'équipement lourd (7312)
Mécaniciens/mécaniciennes et réparateurs/réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus (7321)	Tailleurs/tailleuses, couturiers/couturières, fourreurs/fourreuses et modistes (6342)
Esthéticiens/esthéticiennes, électrolystes et personnel assimilé (6562)	Directeurs/directrices de funérailles et embaumeurs/embaumeuses (6346)
Gardiens/gardiennes d'enfants en milieu familial (4411)	Autre personnel relié à la religion (4217)
Personnel professionnel relié à la religion (4154)	Planificateurs/planificatrices de congrès et d'événements (1226)
Débosseleurs/débosseleuses et réparateurs/réparatrices de carrosserie (7322)	Tapissiers-garnisseurs/tapissières-garnisseuses (6345)
Entrepreneurs/entrepreneuses et contremaîtres/contremaîtresses en mécanique (7301)	Réparateurs/réparatrices et préposés/préposées à l'entretien d'appareils (7332)
Soudeurs/soudeuses et opératrices/opératrices de machines à souder et à braser (7237)	Bijoutiers/bijoutières, réparateurs/réparatrices de bijoux, horlogers-rhailleurs/horlogères-rhailleuses et personnel assimilé (6344)
Soigneurs/soigneuses d'animaux et travailleurs/travailleuses en soins des animaux (6563)	Conseillers/conseillères imagistes, conseillers mondains/conseillères mondaines et autres conseillers/conseillères en soins personnalisés (6561)
Aides familiaux résidents/aides familiales résidentes, aides de maintien à domicile et personnel assimilé (4412)	Cordonniers/cordonnières et fabricants/fabricantes de chaussures (6343)
Électroniciens/électroniciennes d'entretien (biens domestiques et commerciaux) (2242)	
Personnel de blanchisseries et d'établissements de nettoyage à sec et personnel assimilé (6741)	

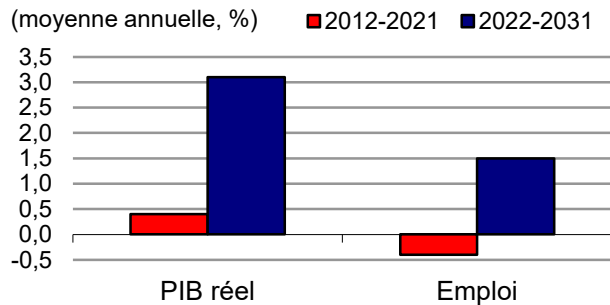
L'industrie repose principalement sur la performance de l'économie domestique, plus précisément sur les dépenses de consommation et les activités des entreprises au Canada, qui à leur tour reposent sur la croissance du revenu disponible et des profits corporatifs. Le segment des organismes religieux, fondations, groupes de citoyens et organisations professionnelles est particulièrement sensible aux dépenses discrétionnaires et aux fluctuations cycliques de l'économie. Après avoir subi les contrecoups de la récession de 2008-2009, la production s'est rapidement rétablie en 2011 et a augmenté presque continuellement jusqu'en 2019, enregistrant une croissance modérée dans tous les segments de l'industrie, à l'exception des services aux ménages privés qui ont affiché une croissance négative. Durant cette période l'industrie a bénéficié d'une augmentation des dépenses de consommation, stimulée par la robustesse du marché du travail, la hausse du revenu disponible et de bas taux d'intérêt. L'activité commerciale a été un catalyseur supplémentaire de croissance, puisque les profits des entreprises sont venus stimuler la demande dans les services de réparation et d'entretien, mais aussi les contributions aux organismes religieux, fondations, groupes de citoyens et organisations professionnelles. Les

services aux ménages a été le seul segment à enregistrer une baisse de sa production avant la pandémie, ce qui peut s'expliquer par le nombre croissant d'entreprises (plutôt que de particuliers) offrant des services aux ménages, tels que l'entretien ménager, la livraison de boîtes de repas à domicile, l'entretien des pelouse, etc. (de tels services ne sont pas regroupés sous le SCIAN 81 lorsqu'ils sont fournis par des entreprises - par exemple, les services d'aménagement paysager sont plutôt regroupés sous le SCIAN 56 : Services administratifs et services de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement).

Cela dit, tous les segments de l'industrie ont été sévèrement touchés par la pandémie de COVID-19, puisque les fermetures d'entreprises, le confinement à domicile et la distanciation physique ont entraîné une baisse de 15,5 % de la production pour la seule année 2020. Avec la poursuite des mesures sanitaires en 2021, la demande pour les services de réparation et services personnels et ménagers est demeurée inférieure aux niveaux habituels, mais l'industrie a pu récupérer plus de la moitié de ses pertes, enregistrant un rebond de la production de 8,2 %. Le PIB ainsi affiché une croissance de seulement 0,4% par année en moyenne sur l'ensemble de la période 2012-2021 (+1,6% avant la pandémie). Après avoir atteint un sommet en 2019, l'emploi a chuté de 9,2 % en 2020 et est demeuré essentiellement inchangé en 2021, entraînant une baisse annuelle moyenne de 0,4 % pour les dix dernières années (mais +0,7 % avant la pandémie). Dans l'ensemble, la productivité a augmenté de 0,8 % par année, enregistrant la plupart des gains durant la première moitié de la décennie précédente.

Au cours de la période de projection, la croissance du PIB dans les services de réparation et services personnels et ménagers devrait accélérer considérablement, à mesure que l'industrie se remet de la pandémie et continue à prendre de l'expansion. La levée des mesures sanitaires (distanciation physique, port du masque, nettoyage plus fréquent); la réouverture à pleine capacité des établissements de services personnels (salons de coiffure et de beauté, studios de massage, saunas et bains, boutiques de tatouage et de piercing); et l'accumulation d'une demande refoulée pour une grande variété de services offerts par l'industrie sont autant de facteurs qui continueront à soutenir la reprise de la production en 2022 (+7,1 %). Une fois que la production se sera entièrement rétablie, la croissance devrait ralentir, mais néanmoins demeurer supérieure au taux projeté pour l'ensemble de l'économie. En fait, plusieurs facteurs contribueront à soutenir l'expansion de l'industrie dans le futur. Par exemple, les pressions engendrées par la forte inflation et la hausse des taux d'intérêt sur les budgets des ménages pourraient inciter les consommateurs à conserver plus longtemps leurs véhicules et autres équipements, stimulant ainsi la demande pour les services de réparation et d'entretien. De plus, l'évolution des comportements visant à réduire la consommation et à augmenter le recyclage et la réutilisation des articles gagne du terrain, puisque les jeunes générations sont davantage préoccupées par le changement climatique. Le redressement anticipé dans l'investissement des entreprises en machines industrielles et commerciales (incluant le matériel électronique et le matériel de précision) est un autre facteur qui contribuera à soutenir la demande pour les services de

Croissance du PIB réel et de l'emploi dans les services de réparation, personnels et ménagers



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, projections industrielles 2022 du SPPC.

réparation et d'entretien. Par ailleurs, le vieillissement de la population viendra stimuler la demande pour les services personnels et les services aux ménages, incluant les services funéraires et crématoires ainsi que les services d'aide familiale, d'entretien ménager et de maintien à domicile. Les organismes religieux, fondations, groupes de citoyens et organisations professionnelles devraient bénéficier du nombre croissant de travailleurs à la retraite qui auront davantage de temps à accorder aux activités caritatives et bénévoles ou à la promotion et la défense de diverses causes sociales et politiques. En revanche, l'industrie devra faire face au fait que la croissance des dépenses de consommation faiblira graduellement à long terme en raison d'une croissance plus modérée de l'emploi et du revenu disponible au pays.

On projette que le PIB de l'industrie croîtra à un taux moyen de 3,1 % par année sur la période 2022-2031, en partie grâce à une forte augmentation durant la première année de la projection. La forte accélération de la croissance de la production par rapport à la décennie précédente devrait également entraîner un rebond de l'emploi au taux annuel de 1,5 % en moyenne. Toutefois, les données sur l'emploi disponibles au début de l'année 2022 indiquaient des pertes supplémentaires pour cette année-là. On projette que l'emploi commencera à se redresser à partir de 2023, mais l'industrie ne devrait pas récupérer la totalité des emplois perdus durant la pandémie avant 2028, en raison d'une croissance plus lente de la production (après 2022) et de gains supplémentaires en matière de productivité. Dans l'ensemble, la productivité devrait augmenter à un rythme plus rapide de 1,6 % par année au cours de la prochaine décennie. Malgré la forte intensité de main-d'œuvre qui caractérise l'industrie, la croissance de la productivité contribuera à environ la moitié de la hausse de la production. Les services de réparation et d'entretien devraient afficher les plus importants gains en matière de productivité, ce segment étant le plus susceptible d'adopter des équipements et des technologies favorisant l'automatisation. Par exemple, la robotique de pointe et l'intelligence artificielle permettent dorénavant une plus grande automatisation des activités de réparation et d'entretien, particulièrement celles impliquant des tâches répétitives ou à risque élevé. L'industrie est également caractérisée par une proportion plus élevée de travailleurs âgés (55+) par rapport à la moyenne des industries et est par conséquent davantage exposée aux départs à la retraite. Ce facteur, combiné aux pressions démographiques sur l'offre de main-d'œuvre au Canada et au resserrement du marché du travail, devrait inciter les employeurs à automatiser certaines de leurs opérations et à élaborer et adopter de nouvelles façons d'offrir leurs services, et ainsi obtenir une hausse plus rapide de la productivité.

Écoles primaires et secondaires (SCIAN 6111)

Les écoles primaires et secondaires comprennent les établissements dont l'activité principale consiste à dispenser des cours théoriques qui forment l'éducation préparatoire de base, allant de la maternelle à la douzième année. Ces écoles employaient 876 900 travailleurs en 2021, répartis proportionnellement à la population canadienne, soit 38 % en Ontario, 26 % au Québec, 12 % en Colombie-Britannique, 11 % en Alberta, et 14 % dans les autres provinces. La main-d'œuvre est principalement composée de travailleur féminins (75%) et les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

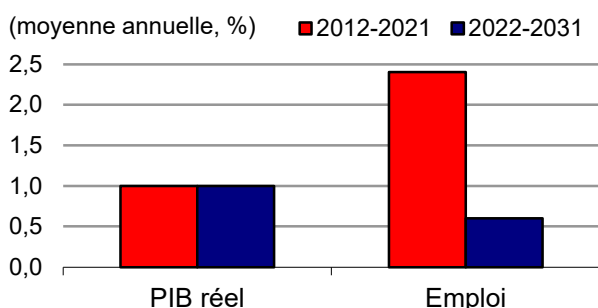
Enseignants/enseignantes aux niveaux primaire et préscolaire (4032)
 Aides-enseignants/aides-enseignantes aux niveaux primaire et secondaire (4413)
 Enseignants/enseignantes au niveau secondaire (4031)
 Directeurs/directrices d'école et administrateurs/administratrices de programme d'enseignement aux niveaux primaire et secondaire (0422)
 Éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/aides-éducatrices de la petite enfance (4214)

Conseillers/conseillères en information scolaire (4033)
 Chercheurs, experts-conseils/expertes-conseils et agents/agentes de programmes en politiques de l'enseignement (4166)
 Audiologistes et orthophonistes (3141)
 Instructeurs/institutrices pour personne ayant une déficience (4215)
 Techniciens/techniciennes dans les bibliothèques et les services d'archives publiques (5211)

* Incluent également un nombre important de conducteurs/conductrices d'autobus (7512).

L'activité économique dans les écoles primaires et secondaires repose principalement sur les tendances démographiques de la population âgée de 5 à 17 ans, et est particulièrement sensible aux dépenses gouvernementales en éducation. La croissance de la production a été relativement modeste au cours des dix dernières années, car la hausse de la population âgée de 5 à 12 ans a été accompagnée par une baisse de la population âgée de 13 à 17 ans. Malgré une croissance modérée de la population d'âge scolaire, l'augmentation des dépenses publiques et privées dans l'enseignement primaire et secondaire a entraîné une hausse de la production pour la plupart des années, à l'exception de 2020, lorsque les écoles ont été entièrement fermées dans certaines provinces en raison de la pandémie de COVID-19. Cette année-là, la production a chuté de 8,7 %, obligeant un grand nombre de parents à faire l'école à la maison. Toutefois, la réouverture des écoles durant l'année 2021 a entraîné un redressement rapide de la production (+8,9%), ce qui s'est traduit par une croissance annuelle moyenne de 1,0 % du PIB pour l'ensemble de la période 2012-2021.

Croissance du PIB réel et de l'emploi dans les écoles primaires et secondaires



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, projections industrielles 2022 du SPPC.

Si la croissance de la production a été plutôt modeste, celle de l'emploi a été beaucoup plus forte, se situant à 2,4 % par année en moyenne sur la dernière décennie, soutenue en grande partie par des gains supplémentaires durant la pandémie. Contrairement à la production, l'emploi a continué de croître en 2020, car la plupart des enseignants sont demeurés actifs pendant la pandémie et ont opté pour le travail à domicile lors des périodes de confinement. Plus important encore, l'emploi a fortement augmenté en 2021 (+8,0 %) car certaines provinces ont choisi d'offrir aux enfants la possibilité de fréquenter l'école virtuellement ou en personne, et la nécessité de fournir ces deux types de services de façon simultanée est venu accroître la demande de main-d'œuvre. Puisque la croissance de l'emploi a été supérieure à celle de la production, la productivité a diminué à un rythme moyen de 1,4 % par année au cours de la dernière décennie, enregistrant la majeure partie de cette baisse en 2020. Cela dit, les concepts et les mesures de productivité dans les services d'enseignement diffèrent généralement des autres secteurs de l'économie où les biens et services sont échangés sur une base commerciale et dont la valeur monétaire est plus facile à établir. Par exemple, l'introduction d'un plus grand nombre

d'ordinateurs dans les classes peut améliorer l'expérience pédagogique des élèves, mais ce développement ne figurera pas nécessairement dans les chiffres sur la productivité puisque le nombre d'enseignants ne diminue pas nécessairement lorsqu'il y a une utilisation accrue de la technologie.

Au cours de la période de projection, la croissance du PIB dans les écoles primaires et secondaires devrait demeurer relativement modeste, enregistrant des gains significatifs à court terme mais des gains plus faibles à long terme. Durant la première moitié de la projection, les inscriptions scolaires bénéficieront d'une croissance supplémentaire de la population âgée de 5 à 17 ans, principalement causée par un important rebondissement dans le nombre d'adolescents (13 à 17 ans) puisque les faibles taux de fécondité viendront limiter la croissance de la population chez les 5 à 12 ans. La hausse des cibles d'immigration devrait également accroître le nombre d'enfants d'immigrants qui intégreront les systèmes d'enseignement primaire et secondaire. Durant la seconde moitié de la projection, la croissance de la population d'âge scolaire ralentira et le vieillissement de la population continuera d'éroder les bases d'imposition fédérale et provinciale tout en exerçant davantage de pressions sur le système de soins de santé, limitant ainsi la capacité des gouvernements d'accroître les dépenses destinées aux services d'enseignement.

On projette que le PIB de l'industrie croîtra à un taux moyen de 1,0 % par année sur la période 2022-2031, soit un rythme similaire à celui des dix dernières années. Toutefois, après avoir bondi en 2021, la croissance de l'emploi devrait ralentir de façon considérable par rapport à la décennie précédente, pour se situer à 0,6% par année en moyenne. Cette situation reflète une reprise notable de la productivité, qui devrait augmenter à un rythme annuel de 0,4 %. Le redressement de la productivité peut s'expliquer par le fait que la plupart des écoles primaires et secondaires devraient cesser d'offrir des cours en ligne après la pandémie, ce qui viendra réduire le besoin de main-d'œuvre supplémentaire et entraînera une reprise de la productivité. L'adoption accrue de la technologie dans les salles de classe devrait également avoir un impact positif sur la productivité, ou du moins sur l'efficacité. Par exemple, grâce aux systèmes de gestion de l'apprentissage, les étudiants peuvent accéder à des ressources en ligne pour obtenir une assistance au-delà de la portée physique de leur professeur. Pour les étudiants qui ont besoin davantage de temps pour pratiquer un concept, les exercices en ligne peuvent également les aider à travailler à leur propre rythme tout en demeurant au même niveau que leurs pairs. L'utilisation croissante des tablettes pédagogiques dans les écoles primaires et secondaires a apporté une plus grande mobilité en classe, tout en améliorant l'apprentissage. Les documents numériques, les courriels, les laboratoires virtuels, les excursions virtuelles, les manuels électroniques et les nombreuses ressources en ligne disponibles gratuitement aident les écoles à économiser de l'argent et à offrir aux élèves des expériences pédagogiques plus efficaces. Les enseignants peuvent également utiliser la technologie pour accéder à des cours de perfectionnement virtuels (la plupart sont gratuits) ainsi qu'à des réseaux d'apprentissage personnels pour découvrir des ressources, partager des idées et obtenir le soutien de leurs collègues. Encore une fois, bien que ces développements devraient venir améliorer l'efficacité du système d'apprentissage, on ne sait pas exactement comment il se traduiront en termes de productivité.

Collèges, cégeps et formation professionnelle (SCIAN 6112, 6114-6117)

Les collèges communautaires et les cégeps comprennent les établissements dont l'activité principale consiste à offrir des cours théoriques ou techniques, et à décerner des grades d'associé, des certificats ou des diplômes de niveau pré-universitaire. Pour être admis à un programme menant à l'obtention d'un grade d'associé ou l'équivalent, l'élève doit posséder au moins un diplôme d'études secondaires ou une formation scolaire générale équivalente. Les écoles professionnelles comprennent les établissements comme les écoles de commerce et de formation en informatique et en gestion, les écoles techniques et écoles de métiers, et d'autres écoles dont l'activité principale consiste à dispenser une formation dans les domaines des beaux-arts, des sports, des langues, et une variété d'autres sujets (formation en secourisme, leçons de conduite, programmes d'alphabétisation pour adultes). Ces établissements peuvent être privés, avec ou sans but lucratif, ou publics. Les collèges communautaires et les cégeps représentent la plus grande part de la production (68 % en 2021), alors que les écoles professionnelles représentent la plus grande part de l'emploi (56 % en 2021; les « autres écoles » à elles seules représentant 48 % de l'emploi). Cette situation peut s'expliquer par le fait que les écoles professionnelles comptent une forte proportion de travailleurs à temps partiel (51 %) et de travailleurs indépendants (48 %). Dans l'ensemble, l'industrie comptait 280 300 travailleurs en 2021, répartis proportionnellement à la population canadienne, soit 38 % en Ontario, 24 % au Québec, 16 % en Colombie-Britannique, 12 % en Alberta, et 10 % dans les autres provinces. La main-d'œuvre est composée d'une majorité de travailleur féminins (59 %). Étant donné la grande variété de services d'enseignement offerts par l'industrie, les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent une combinaison de :

Enseignants/enseignantes au niveau collégial et autres instructeurs/institutrices en formation professionnelle (4021)

Autres instructeurs/institutrices (4216)
Animateurs/animateuses et responsables de programmes de sports, de loisirs et de conditionnement physique (5254)

Musiciens/musiciennes et chanteurs/chanteuses (5133)

Rechercheurs, experts-conseils/expertes-conseils et agents/agents de programmes en politiques de l'enseignement (4166)

Danseurs/danseuses (5134)

Entraîneurs/entraîneuses (5252)

Assistants/assistantes d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire (4012)

Gestionnaires de la fonction publique – analyse économique, élaboration de politiques et administration de programmes (0421)

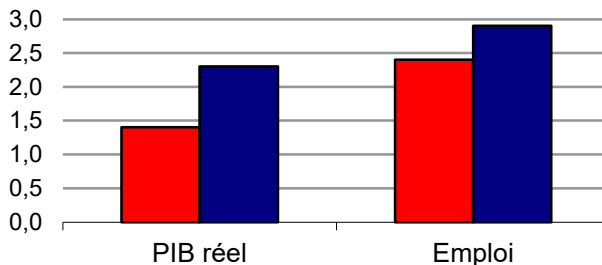
Conseillers/conseillères en information scolaire (4033)

L'activité économique dans les collèges communautaires et les cégeps repose en partie sur les tendances démographiques de la population âgée de 17 à 21 ans (l'âge le plus courant pour fréquenter un collège ou suivre une formation technique), et est particulièrement sensible aux dépenses gouvernementales en éducation. En comparaison, plusieurs des services d'enseignement offerts par les écoles professionnelles sont destinés à tous les groupes d'âge (enfants, adolescents et adultes) et reposent sur les dépenses de consommation pour des activités parascolaires liées aux arts, aux sports et aux loisirs en général (comme les leçons de musique, de danse, de ski ou de tennis). Dans l'ensemble, l'industrie semble être plutôt résiliente aux ralentissements cycliques de l'économie, ce qui s'explique par le fait qu'en période de récession, les jeunes ont tendance à prolonger leurs études et les travailleurs licenciés à retourner

aux études pour élargir leurs compétences en raison des faibles opportunités d'emploi. Ainsi, la production a continué d'augmenter pendant et peu après la récession de 2008-2009, pour ensuite plafonner de 2012 à 2016 en raison d'une baisse de la population chez les 17 à 21 ans. Cette tendance démographique s'est inversée au cours des années suivantes, contribuant à une accélération marquée de la croissance de la production de 2017 à 2019, soutenue également par une forte augmentation du nombre d'individus de différents groupes d'âge qui se sont inscrits dans des écoles professionnelles.

Croissance du PIB réel et de l'emploi dans les collèges, cégeps et écoles professionnelles

(moyenne annuelle, %) ■ 2012-2021 ■ 2022-2031



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, projections industrielles 2022 du SPPC.

Toutefois, la production a chuté de 7,2 % en 2020, principalement en raison d'une forte baisse dans le segment professionnel puisque plusieurs établissements offrant des activités parascolaires (associées aux arts, aux sports et aux loisirs) ont été contraints de fermer durant la pandémie de COVID-19. La fermeture des frontières et les restrictions en matière d'immigration ont également eu un impact négatif sur l'inscription des étudiants étrangers dans les collèges et les cégeps. Grâce à la réouverture des écoles professionnelles et à la transformation numérique du processus d'apprentissage, la production s'est grandement rétablie en 2021 (+6,4 %), ce qui s'est traduit par une croissance annuelle moyenne de 1,4 % du PIB pour l'ensemble de la période 2012-2021. En comparaison, la croissance de l'emploi s'est chiffrée à 2,4 % par année, et les pertes d'emplois enregistrées en 2020 (-7,1 %) ont été entièrement récupérées en 2021 (+7,4 %). Une grande partie des gains d'emploi enregistrés au cours de la dernière décennie a eu lieu dans les écoles professionnelles où la plupart des établissements affichent une forte concentration de travailleurs à temps partiel, ce qui tend à gonfler le nombre d'emplois par rapport aux autres établissements. L'écart important observé entre la croissance de la production et de l'emploi au cours des dix dernières années reflète une tendance baissière de la productivité, qui a reculé de 1,0 % par année. Cette situation s'explique en partie par la forte intensité de main-d'œuvre qui caractérise les écoles professionnelles, en particulier dans les établissements où l'on observe une concentration élevée de travailleurs à temps partiel (dans le SPPC, la productivité du travail est mesurée par le PIB réel divisé par le nombre total de travailleurs, plutôt que par le nombre total d'heures travaillées). Le recul de la productivité reflète également les changements apportés aux différents programmes offerts dans les écoles et le fait que les collèges et les cégeps ont été plutôt lents à adopter les technologies numériques en matière d'éducation avant la pandémie.

Au cours de la période de projection, la croissance du PIB dans les collèges, cégeps et écoles professionnelles devrait accélérer considérablement, à mesure que l'industrie continue à se remettre de la pandémie et à prendre de l'expansion. La croissance sera stimulée par le retour des étudiants étrangers au Canada à court terme et par un redressement important de la population chez les 17 à 21 ans par rapport à la dernière décennie. La demande toujours croissante pour des travailleurs plus instruits et hautement qualifiés dans un marché du travail en perpétuelle évolution au sein d'une économie de plus en plus numérique continuera à faire grimper les taux d'inscription dans les collèges et les écoles techniques au Canada. Cela

s'applique aussi aux travailleurs plus âgés qui pourraient ressentir le besoin d'améliorer leurs compétences afin de s'ajuster aux progrès technologiques. En effet, l'automatisation des opérations augmente rapidement dans plusieurs secteurs de l'économie, non seulement dans les industries productrices de biens, mais aussi dans les industries des services. Certains emplois sont éliminés, alors que plusieurs autres sont en transformation et exigent de nouvelles compétences ainsi qu'une meilleure formation technique pour mieux intégrer et compléter la technologie.

On projette que le PIB de l'industrie croîtra à un taux moyen de 2,3 % par année sur la période 2022-2031. Cette accélération considérable de la croissance de la production par rapport à la décennie précédente devrait également entraîner une croissance plus rapide de l'emploi au taux annuel de 2,9 % en moyenne. Dans l'ensemble, on anticipe que la productivité continuera de reculer, mais à un rythme plus lent qu'au cours des dix dernières années, enregistrant une baisse de 0,6 % par année. En fait, une grande partie de la hausse de l'emploi et l'ensemble du recul de la productivité devrait se produire en 2022-2023, en réponse à certains ajustements postpandémiques. À partir de 2024, la croissance de la productivité devrait revenir en territoire positif, ce qui se traduira par des gains d'emploi plus modérés pour le reste de la période de projection. Ce redressement de la productivité reflète une plus grande utilisation de l'apprentissage virtuel (ou en ligne) dans les collèges et autres établissements d'enseignement, de même qu'une adoption accrue des technologies numériques dans les salles de classe durant la pandémie. Cette tendance devrait persister et même s'amplifier dans le futur, entraînant une modeste hausse de la productivité, malgré le fait que l'industrie demeurera intensive en main-d'œuvre.

Universités (SCIAN 6113)

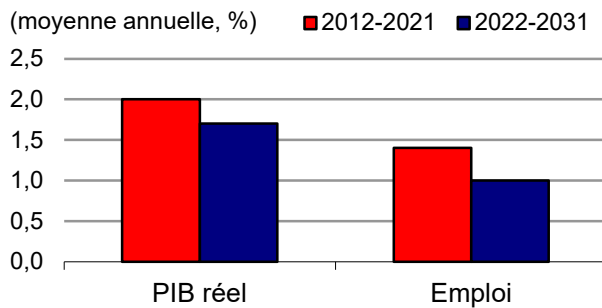
Les universités comprennent les établissements dont l'activité principale consiste à dispenser des cours théoriques et à décerner des diplômes au niveau du baccalauréat et des cycles supérieurs. Pour être admis à un programme de baccalauréat, l'élève doit posséder au moins un diplôme d'études secondaires ou une formation scolaire générale équivalente; pour l'admission aux programmes d'enseignement professionnel ou d'études supérieures, le baccalauréat est souvent exigé. Les universités canadiennes employaient 295 000 travailleurs en 2021, répartis proportionnellement à la population canadienne, soit 38 % en Ontario, 21 % au Québec, 15 % en Colombie-Britannique, 13 % en Alberta, et 14 % dans les autres provinces. La main-d'œuvre est composée d'une majorité de travailleurs féminins (57 %) et caractérisée par une proportion relativement élevée de travailleurs à temps partiel (25 %). Les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

Professeurs/professeures et chargés/chargées de cours au niveau universitaire (4011)
Assistants/assistantes d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire (4012)
Administrateurs/administratrices – enseignement postsecondaire et formation professionnelle (0421)

Rechercheurs, experts-conseils/expertes-conseils et agents/agentes de programmes en politiques de l'enseignement (4166)
Conseillers/conseillères en information scolaire (4033)
Bibliothécaires (5111)

L'activité économique dans les universités repose largement sur les tendances démographiques de la population âgée de 18 à 24 ans (l'âge le plus courant pour fréquenter une université), et est particulièrement sensible aux dépenses gouvernementales en éducation. Dans l'ensemble, l'industrie semble être plutôt résiliente aux ralentissements cycliques de l'économie, ce qui s'explique par le fait qu'en période de récession, les jeunes ont tendance à prolonger leurs études et les travailleurs licenciés à retourner aux études pour élargir leurs compétences en raison des faibles opportunités d'emploi. Ainsi, la production a continué d'augmenter pendant et peu après la récession de 2008-2009 et a enregistré une croissance relativement solide jusqu'en 2019. Malgré une croissance plutôt modeste de la population chez les 18 à 24 ans durant cette période, le nombre d'inscriptions dans les universités a augmenté de façon continue, en grande partie alimenté par les étudiants étrangers, quoique les étudiants d'origine canadienne représentaient encore 85 % de l'ensemble des inscriptions en 2019 (en baisse par rapport à 91 % en 2011).

Croissance du PIB réel et de l'emploi dans les universités



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, projections industrielles 2022 du SPPC.

La pandémie de COVID-19 a entraîné des perturbations majeures dans les universités à travers tout le pays en 2020, puisque la plupart des établissements ont annulé les cours en présentiel et opté pour l'apprentissage virtuel (ou en ligne). Toutefois, le recul de la production a été modeste (-0,5 % seulement) et est essentiellement provenu d'une baisse des inscriptions chez les étudiants étrangers en raison de la fermeture des centres de demande de visa et des restrictions en matière de voyage. En fait, les inscriptions chez les étudiants d'origine canadienne ont continué à augmenter en 2020, limitant ainsi le recul de la production. Grâce au retour des étudiants étrangers et à une hausse supplémentaire du nombre total d'inscriptions, la production a fortement rebondi en 2021 (+2,8 %), ce qui s'est traduit par une croissance annuelle moyenne de 2,0 % du PIB dans les universités pour l'ensemble de la période 2012-2021. Du côté de l'emploi, la croissance a largement suivi celle de la production, bien qu'à un rythme plus modeste de 1,4 % annuellement, puisque la productivité a augmenté de 0,6% par année. Cela signifie que la hausse de la productivité a représenté 30 % de la croissance du PIB. Les nouvelles technologies comme les cours et les outils d'apprentissage en ligne ont permis aux universités de répondre à la hausse de la demande pour leurs services, sans avoir à augmenter l'emploi de façon excessive.

Au cours de la période de projection, la croissance du PIB dans les universités devrait ralentir sensiblement par rapport à la dernière décennie, principalement en raison de la faible hausse de la population chez les 18 à 24 ans dans les prochaines années. Toutefois, cette situation sera partiellement compensée par de nouvelles inscriptions chez les étudiants étrangers à court et moyen terme et par une accélération de la croissance démographique chez les 18 à 24 ans durant la deuxième moitié de la projection. Les inscriptions à l'université continueront d'être soutenues par une demande toujours croissante pour des travailleurs plus instruits et hautement qualifiés dans un marché du travail en perpétuelle évolution au sein d'une économie de plus en plus

numérique. Certains emplois sont éliminés par l'automatisation, alors que plusieurs autres exigent de nouvelles compétences et des connaissances plus sophistiquées afin de mieux intégrer et compléter la technologie, y compris l'intelligence artificielle. Ainsi, des exigences accrues en matière de compétences et d'éducation sur le marché du travail devraient continuer à faire grimper les taux d'inscription dans l'enseignement postsecondaire, particulièrement dans les domaines des sciences, de la technologie, du génie et des mathématiques.

On projette que le PIB de l'industrie croîtra à un taux moyen de 1,7 % par année sur la période 2022-2031. Le ralentissement de la croissance de la production par rapport à la décennie précédente et des gains supplémentaires en matière de productivité devraient également entraîner une croissance plus lente de l'emploi, au taux annuel de 1,0 % en moyenne. Dans l'ensemble, on anticipe que la productivité augmentera de 0,7 % par année. L'adoption de l'apprentissage virtuel et d'autres technologies numériques à l'intérieur et à l'extérieur des salles de classe avant et pendant la pandémie devrait se poursuivre sur la prochaine décennie, entraînant une hausse additionnelle de la productivité.

Soins de santé (SCIAN 6211-6219; 6221-6223; 6231-6239)

Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale consiste à dispenser des soins de santé en assurant des services diagnostiques et thérapeutiques et à soigner des bénéficiaires internes pour des raisons médicales et sociales. L'industrie est composée de trois segments distincts : les services de soins de santé ambulatoires qui comprennent les cabinets de médecins, de dentistes et des professionnels de la santé, et les laboratoires médicaux et d'analyses diagnostiques (44 % du PIB réel et 33 % de l'emploi en 2021); les hôpitaux qui comprennent les hôpitaux généraux, chirurgicaux, psychiatriques et ceux pour alcooliques et toxicomanes (40 % et 47 %); ainsi que les établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes qui dispensent des soins aux personnes souffrant de troubles du développement, d'une maladie mentale, d'alcoolisme ou de toxicomanie, de même qu'aux personnes âgées et aux personnes incapables de s'occuper d'elles-mêmes ou qui ne désirent plus vivre de manière autonome (16 % et 20 %). Avec un total de 2,0 millions de travailleurs en 2021, les soins de santé étaient le deuxième plus important employeur au Canada, derrière le commerce de détail. La main-d'œuvre est principalement composée de travailleurs féminins (79 %) et caractérisée par un haut niveau de scolarité et par une proportion considérable de travailleurs à temps partiel (21 %). Le segment des services de soins de santé ambulatoires affiche également une forte proportion de travailleurs indépendants (33 %). L'emploi est distribué proportionnellement à la population canadienne, soit 37 % en Ontario, 22 % au Québec, 14 % en Colombie-Britannique, 12 % en Alberta, et 15 % dans les autres provinces. Les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

Infirmiers autorisés/infirmières autorisées et infirmiers psychiatriques autorisés/infirmières psychiatriques autorisées (3012)

Aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires (3413)

Infirmiers auxiliaires/infirmières auxiliaires (3233)

Technologues de laboratoires médicaux (3211)
Rechercheurs, experts-conseils/expertes-conseils et agents/agentes de programmes en politiques de la santé (4165)

Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé (sauf soins dentaires) (3219)
Ergothérapeutes (3143)

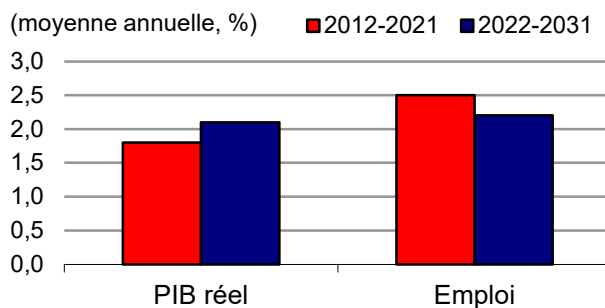
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale (3112)
 Travailleurs/travailleuses des services sociaux et communautaires (4212)
 Médecins spécialistes (3111)
 Adjointes administratifs médicaux/adjointes administratives médicales (1243)
 Physiothérapeutes (3142)
 Assistants/assistantes dentaires (3411)
 Coordonnateurs/coordonnatrices et superviseurs/superviseuses des soins infirmiers (3011)
 Directeurs/directrices des soins de santé (0311)
 Hygiénistes et thérapeutes dentaires (3222)
 Techniciens/techniciennes de laboratoire médical et assistants/assistantes en pathologie (3212)
 Psychologues (4151)
 Massothérapeutes (3236)
 Travailleurs sociaux/travailleuses sociales (4152)
 Technologues en radiation médicale (3215)
 Autre personnel de soutien des services de santé (3414)
 Dentistes (3113)
 Personnel ambulancier et paramédical (3234)

Inhalothérapeutes, perfusionnistes cardiovasculaires et technologues cardiopulmonaires (3214)
 Diététistes et nutritionnistes (3132)
 Pharmaciens/pharmaciennes (3131)
 Praticiens/praticiennes des médecines douces (3232)
 Audiologistes et orthophonistes (3141)
 Chiropraticiens/chiropraticiennes (3122)
 Optométristes (3121)
 Autres professionnels/professionnelles en thérapie et en diagnostic (3144)
 Technologues en échographie (3216)
 Opticiens/opticiennes d'ordonnances (3231)
 Technologues en cardiologie et technologues en électrophysiologie diagnostique, n.c.a. (3217)
 Instructeurs/instructrices pour personne ayant une déficience (4215)
 Denturologistes (3221)
 Professionnels/professionnelles de la gestion de l'information sur la santé (1252)
 Technologues et techniciens/techniciennes dentaires et auxiliaires dans les laboratoires dentaires (3223)

* Incluent également un nombre important de Préposés/préposées à l'entretien ménager et au nettoyage – travaux légers (6731); Serveurs/serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel de soutien assimilé (6711); et cuisiniers/cuisinières (6322).

Les soins de santé sont largement influencés par les tendances démographiques au Canada et très sensibles aux dépenses gouvernementales dans les programmes de santé et services sociaux. La demande pour les soins de santé est essentiellement immunisée contre les fluctuations cycliques de l'économie canadienne, puisque les soins de santé sont une nécessité. Ainsi, le PIB de l'industrie a continué d'augmenter durant la récession de 2008-2009 et a enregistré une croissance relativement solide jusqu'en 2019. Durant cette période, la croissance de la production fut principalement alimentée par la hausse et le vieillissement de la population. Cette croissance aurait été plus forte n'eût été de l'augmentation des déficits budgétaires provinciaux après la récession, qui a obligé les gouvernements à restreindre le financement des soins de santé publics, particulièrement en Ontario et au Québec. La hausse de la demande pour les soins de santé, combinée à une compression des dépenses gouvernementales, s'est traduite par une augmentation du temps d'attente pour certaines opérations ne mettant pas la vie en danger, comme le remplacement d'un genou ou d'une hanche, de même que par des attentes démesurées pour voir certains spécialistes. Un autre développement apparu dans certaines provinces durant cette période est l'obligation pour les patients de payer une partie de la facture pour des services qui étaient auparavant entièrement

Croissance du PIB réel et de l'emploi dans les soins de santé



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, projections industrielles 2022 du SPPC.

couverts par le système de santé, comme les examens annuels pour la vue et les traitements de physiothérapie. La pandémie de COVID-19 a également entraîné d'importantes perturbations dans les services de santé à travers le pays qui ont enregistré une baisse de 4,2 % de la production en 2020, provenant essentiellement du segment ambulatoire puisque la production a continué d'augmenter dans les hôpitaux et les soins infirmiers (et soins aux bénéficiaires). Durant cette année-là, plusieurs cabinets de médecins, de dentistes et d'autres professionnels de la santé (chiropraticiens, physiothérapeutes, optométristes, audiologistes, etc.) ont été temporairement fermés ou ont fonctionné à capacité réduite, et de nombreuses procédures ont été suspendues pour faire face à la pandémie. Un grand nombre de Canadiens ont également retardé le recours aux soins de santé par crainte d'être exposé au COVID-19 ou de surcharger le système. Toutefois, la production a fortement rebondi en 2021 (+8,5 %) et est rapidement retournée au-dessus de son niveau pré-pandémique, ce qui s'est traduit par une croissance annuelle moyenne de 1,8 % du PIB de l'industrie pour l'ensemble de la période 2012-2021.

Du côté de l'emploi, la hausse de la demande en soins de santé a entraîné la création d'environ 447 000 nouveaux postes dans l'industrie au cours de la dernière décennie, quoique la croissance a été temporairement interrompue en 2020 (-0,3 %) en raison de pertes d'emplois considérables dans le segment ambulatoire. La propagation rapide du COVID-19 et l'environnement de travail difficile créé par la pandémie ont également entraîné une hausse significative des absences au travail (maladie, épuisement, etc.) parmi le personnel médical. En moyenne, l'emploi dans les soins de santé a augmenté de 2,5 % par année sur la période 2012-2021, surpassant largement le taux de 0,9 % enregistré pour l'ensemble de l'économie canadienne. Outre la forte demande de main-d'œuvre, les quotas de formation pour les professionnels de la santé, conjugués à des conditions de travail difficiles, ont limité l'offre de travailleurs et entraîné une pénurie importante de main-d'œuvre dans l'industrie. En 2021, les services de soins de santé affichaient un ratio de 0,3 chômeur pour chaque poste vacant, comparativement à une moyenne de 1,0 pour l'ensemble de l'économie (lorsqu'on exclut les chômeurs non classifiés dans une industrie spécifique). Plus précisément, ce ratio était de 0,5 pour les soins ambulatoires, 0,4 pour les soins infirmiers et soins aux bénéficiaires et 0,2 pour les hôpitaux. L'écart important observé entre la croissance de la production et de l'emploi au cours des dix dernières années reflète une tendance baissière de la productivité, qui a reculé de 0,7 % par année. Cependant, les concepts et les mesures de productivité dans les soins de santé publics diffèrent généralement des autres secteurs de l'économie où les biens et les services sont échangés sur une base commerciale et dont la valeur monétaire est plus facile à établir. Les fournisseurs de soins de santé ont mis en œuvre plusieurs mesures afin d'augmenter l'efficacité et réduire les coûts durant la dernière décennie, mais ces changements ne sont pas apparus dans les chiffres sur la productivité en raison d'une hausse importante de l'emploi. Ces mesures consistent, par exemple, à mettre davantage l'accent sur les soins de première ligne, la prévention et les soins à domicile. Cela dit, il existe encore une certaine résistance à l'adoption des nouvelles technologies dans les services de soins de santé, comme en témoigne l'utilisation toujours présente de dossiers papier et de télécopieurs dans certaines cliniques de médecine familiale.

Au cours de la période de projection, la croissance du PIB dans l'industrie continuera d'être soutenue par le rattrapage du retard accumulé dans le traitement des soins "non essentiels" causé par la pandémie. La hausse et le vieillissement de la population continueront également à

faire grimper les coûts des soins de santé, obligeant les gouvernements provinciaux à accroître le financement de ces coûts. On anticipe que l'engagement de plusieurs provinces à réduire le temps d'attente dans les salles d'urgence et le temps requis pour les procédures chirurgicales et les traitements spécialisés viendra accélérer la croissance des dépenses gouvernementales et de la production dans les soins de santé. L'engagement du gouvernement fédéral de mettre en place un régime de soins dentaires universel est un autre facteur qui viendra augmenter la demande et soutenir la croissance de la production et de l'emploi dans l'industrie. On projette que le PIB augmentera à un taux moyen de 2,1 % par année sur la période 2022-2031, soit une légère accélération par rapport à la décennie précédente. La croissance de l'emploi devrait toutefois ralentir de façon marginale, se chiffrant à 2,2 % par année en moyenne, surpassant néanmoins le taux anticipé pour l'ensemble de l'économie (+1,4 %). La création d'emplois sera contrainte par une pénurie de main-d'œuvre dans les professions en forte demande (comme les médecins et les infirmiers) et par des pressions budgétaires dans les provinces. En effet, le ralentissement graduel de la croissance de la population active au Canada viendra restreindre la croissance de l'emploi et du PIB à travers le pays, ce qui réduira la croissance des revenus gouvernementaux, limitant ainsi la capacité des gouvernements à accroître leurs dépenses, incluant les dépenses en soins de santé. Dans un tel contexte, on anticipe que les fournisseurs de soins de santé continueront à élaborer des approches novatrices et à adopter de nouvelles façons d'offrir des services afin de limiter leur utilisation de la main-d'œuvre et leurs coûts d'opération, entraînant de meilleures perspectives en matière de productivité. Bien qu'on projette un léger recul de la productivité au taux moyen de 0,1 % par année sur l'horizon 2022-2031, la majeure partie de ce déclin se produira en 2022, en réponse à certains ajustements postpandémiques. De 2023 à 2031, la croissance de la productivité devrait revenir en territoire positif mais demeurer faible, ce qui constitue néanmoins une amélioration notable par rapport à la tendance baissière enregistrée au cours de la décennie précédente.

Parmi les nouveaux modèles de prestation de services, mentionnons la plus grande participation du secteur privé dans la prestation de soins de santé, le recours accru aux soins à domicile pour les patients en phase terminale, et la possibilité de permettre aux infirmiers et aux pharmaciens de fournir des services auparavant réservés exclusivement aux médecins. Les services en ligne et les autres modèles alternatifs de prestations de services rendus possibles par la technologie jouent également un rôle important dans presque tous les processus, comme l'enregistrement des patients, le suivi des données, les tests de laboratoire et les outils de soins auto-administrés. Les téléphones intelligents et les tablettes électroniques remplacent progressivement les systèmes conventionnels de surveillance et d'enregistrement, et les patients ont dorénavant la possibilité de recevoir une consultation à domicile. Permettre aux patients d'accéder à leur dossier médical au moyen d'applications sécurisées, pouvoir parler ou texter à des professionnels de la santé, ou encore consulter certains spécialistes par voie électronique sont quelques-uns des moyens visant à améliorer les soins virtuels et à réduire les temps d'attente. Les services sont de plus en plus assurés à l'extérieur des murs des hôpitaux et intégrés à des dispositifs accessibles et conviviaux. En plus d'adopter des procédures et des technologies visant à améliorer l'efficacité dans la prestation des services de soins de santé, les fournisseurs continueront à prendre des mesures pour contenir les coûts dans le système. Parmi ces initiatives, mentionnons le renvoi des patients à la maison la journée même où ils ont subi une chirurgie de remplacement d'une articulation. En recevant des services de suivi à la maison, ces patients coûtent beaucoup moins

cher que ceux qui passent la nuit à l'hôpital. Un plus grand recours aux sages-femmes dans certaines provinces et des séjours hospitaliers de plus courte durée après un accouchement représentent d'autres mesures qui continueront à réduire les coûts dans le système. Ces initiatives sont cruciales à long terme, compte tenu des pressions exercées par les changements démographiques sur le financement des soins de santé publics.

Assistance sociale (SCIAN 6241; 6242; 6243; 6244)

Cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fournir des services d'aide sociale tels que des services de counselling, d'assistance sociale, de protection de l'enfance, d'hébergement communautaire, de réadaptation professionnelle et des services de garderie. L'industrie est composée de quatre segments distincts: services individuels et familiaux, qui comprennent les services à l'enfance et à la jeunesse et les services aux personnes âgées et aux personnes ayant une incapacité; services communautaires d'alimentation et d'hébergement, et services d'urgence et autres secours; services de réadaptation professionnelle comme des services d'orientation professionnelle, de formation et d'expérience de travail destinés aux chômeurs, aux personnes sous-employées et aux personnes ayant une incapacité; et les services de garderie, incluant les programmes d'éducation préscolaire. Les services individuels et familiaux et les services de garderie représentent les deux plus importants segments de l'industrie, totalisant 53 % et 39 % de l'emploi respectivement en 2021. La part restante de l'emploi (8 %) est répartie en parts égales entre les deux autres segments. La ventilation des SCIAN à 4 chiffres pour le PIB n'est pas disponible. Dans l'ensemble, l'industrie comptait 514 200 travailleurs en 2021, répartis presque proportionnellement à la population canadienne, soit 32 % en Ontario, 29 % au Québec, 14 % en Colombie-Britannique, 11 % en Alberta, et 14 % dans les autres provinces. La main-d'œuvre est composée principalement de travailleurs féminins (85 %) et caractérisée par une proportion considérable de travailleurs à temps partiel (22 %). Les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent :

Éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/
aides-éducatrices de la petite enfance (4214)
Travailleurs/travailleuses des services sociaux et
communautaires (4212)

Aides familiaux résidents/aides familiales
résidentes, aides de maintien à domicile
et personnel assimilé (4412)

Travailleurs sociaux/travailleuses sociales (4152)

Thérapeutes conjugaux/thérapeutes conjugales,
thérapeutes familiaux/thérapeutes familiales et autres
conseillers assimilés/conseillères assimilées (4153)

Directeurs/directrices des services sociaux,
communautaires et correctionnels (0423)

Rechercheurs, experts-conseils/expertes-
conseils et agents/agentes de programmes
en politiques sociales (4164)

Cuisiniers/cuisinières (6322)

Infirmiers autorisés/infirmières autorisées et
infirmiers psychiatriques autorisés/infirmières
psychiatriques autorisées (3012)

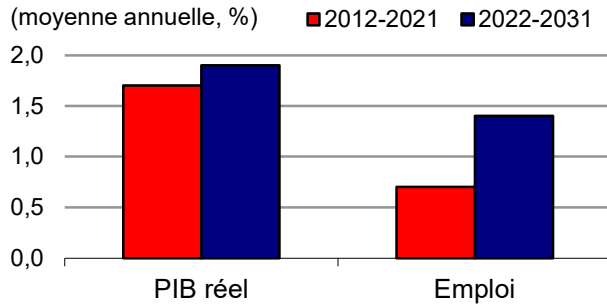
Rechercheurs, experts-conseils/expertes-
conseils et agents/agentes de programmes
en politique de santé (4156)

Instructeurs/institutrices pour personnes
ayant une déficience (4215)

L'assistance sociale est un élément central de l'état providence canadien. Elle comprend une série de programmes de sécurité du revenu de dernier recours à l'intention des Canadiens qui ont besoin de soutien pour diverses raisons, y compris des difficultés financières en période de crise économique. Par conséquent, plusieurs composantes de l'aide sociale sont inversement reliées aux fluctuations négatives de l'économie canadienne. Les tendances démographiques ont

également un impact important sur la demande d'assistance sociale, particulièrement pour les services fournis aux enfants, aux adolescents et aux personnes âgées. Pendant et peu après la récession de 2008-2009, la production a augmenté à un rythme accéléré, puisque la contraction de l'économie a obligé un plus grand nombre de Canadiens à solliciter de l'aide sociale suite à l'augmentation du chômage, alors que la forte hausse du nombre d'enfants âgés de 1 à 4 ans est venue accroître la demande pour les services de garde. La production a stagné de 2011 à 2014, en raison de l'amélioration des conditions économiques et d'une croissance beaucoup plus faible de la population chez les enfants en bas âge, avant d'accélérer de façon considérable de 2016 à 2019. Durant ces quatre années, la montée du chômage dans les provinces productrices de pétrole (suite à l'effondrement des prix du pétrole) a entraîné une augmentation de la demande pour les services sociaux et les services de soutien à l'emploi, alors qu'une croissance plus rapide de la population chez les jeunes de 5 à 17 ans est venue stimuler la demande pour les services individuels et familiaux. Une plus grande sensibilisation aux maladies mentales, des ruptures familiales plus fréquentes et l'augmentation progressive du taux de dépendance découlant du vieillissement de la population ont également contribué à augmenter la demande pour différents services d'aide sociale pendant la dernière décennie.

Croissance du PIB réel et de l'emploi dans l'assistance sociale



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, projections industrielles 2022 du SPPC.

Cependant, la production a chuté de 7,2 % en 2020, puisque plusieurs garderies et centres de services sociaux ont été temporairement fermés durant la première année de la pandémie de COVID-19, et que les travailleurs licenciés et individus à faible revenu ont pu utiliser la prestation canadienne d'urgence (PCU) comme alternative aux formes traditionnelles d'assistance. À mesure que les parents ont repris le travail, que les enfants sont retournés à la garderie et que les individus ayant eu recours à la PCU se sont tournés vers d'autres types de support, la production dans l'assistance sociale a fortement rebondi en 2021 (+6,3%), récupérant une part importante de ses pertes. Le PIB de l'industrie a ainsi progressé à un taux moyen de 1,7 % annuellement pour l'ensemble de la période 2012-2021, comparativement à un rythme plus modeste de 0,7 % pour l'emploi. Après avoir atteint un sommet en 2015, l'emploi a reculé considérablement en 2016 et est demeuré essentiellement inchangé en 2017-2018, en raison d'une diminution de la demande de main-d'œuvre dans les services de garderie, principalement au Québec et en Ontario, causée par les réformes de certains programmes, par la stagnation de la population de la petite enfance, et par la décision du gouvernement de l'Ontario d'introduire la maternelle à temps plein pour les enfants âgés de quatre et cinq ans. Après un rebond considérable en 2019, l'emploi dans l'industrie s'est effondré en 2020 (-9,7 %) en réponse à la forte baisse de la production, avant de récupérer la plupart de ses pertes en 2021 (+8,2 %). L'écart important observé entre la croissance de la production et de l'emploi au cours de la dernière décennie reflète une tendance haussière de la productivité, qui a augmenté de 1,0 % par année, enregistrant la totalité des gains de 2016 à 2021. Les contraintes budgétaires ont forcé plusieurs gouvernements provinciaux à limiter les coûts de main-d'œuvre dans les programmes sociaux et

à mettre en œuvre des approches novatrices pour améliorer l'efficacité dans la prestation des services, ce qui a entraîné une croissance de la production supérieure à celle de l'emploi, particulièrement après 2015.

Au cours de la période de projection, la croissance du PIB dans l'assistance sociale devrait accélérer de façon marginale, à mesure que l'industrie continue à se remettre de la pandémie et à prendre de l'expansion. Malgré de faibles taux de fécondité, la demande pour les services de garderie devrait augmenter de façon importante dans les années à venir, stimulée par la mise en œuvre de système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants qui vise à réduire le tarif moyen à 10 \$ par jour pour les enfants de moins de cinq ans dans l'ensemble des provinces et territoires d'ici 2026 (sauf au Québec, où un système similaire existe déjà). La forte inflation et la hausse des taux d'intérêt hypothécaires devraient également venir stimuler la demande pour certains services d'assistance sociale, car l'augmentation du prix des denrées alimentaires et des coûts d'accessibilité au logement pourraient inciter davantage de ménages à recourir aux banques alimentaires et aux services communautaires d'hébergement, en particulier à court et à moyen terme. En outre, des gains supplémentaires dans la population âgée de 5 à 17 ans devrait venir accroître la demande pour les services individuels et familiaux. La hausse continue du taux de dépendance découlant du vieillissement de la population devrait également venir accroître la demande de services sociaux destinés aux personnes âgées. De plus, les départs massifs à la retraite des baby-boomers viendront restreindre la croissance du revenu disponible à plus long terme, et ceux qui n'auront pas suffisamment épargné pour financer leur retraite pourraient avoir besoin d'un soutien financier.

On projette que le PIB dans l'assistance sociale augmentera à un taux moyen de 1,9 % par année sur l'horizon 2022-2031. La légère accélération de la croissance de la production par rapport à la décennie précédente et des gains plus modérés en matière de productivité devraient également entraîner une croissance plus rapide de l'emploi au taux annuel de 1,4 % en moyenne, enregistrant des gains significatifs durant la première moitié de la projection. Dans l'ensemble, la productivité devrait augmenter à un rythme plus lent de 0,5 % par année, principalement en raison d'une forte baisse en 2022 (ajustements postpandémiques) et du fait que la croissance de la production proviendra en grande partie des services de garderie au cours de la prochaine décennie et que ce segment de l'industrie est caractérisé par une forte intensité en main-d'œuvre. Cela dit, les pressions supplémentaires exercées sur les finances publiques continueront de renforcer le besoin d'accroître la productivité. En effet, le ralentissement graduel de la croissance de la population active au Canada viendra restreindre la croissance de l'emploi et du PIB à travers le pays, ce qui réduira la croissance des revenus gouvernementaux, limitant ainsi la capacité des gouvernements à accroître leurs dépenses, incluant les dépenses reliées aux services sociaux. Dans un tel contexte, on anticipe que les fournisseurs de services d'assistance sociale continueront à élaborer des approches novatrices et à adopter de nouvelles façons d'offrir des services afin de limiter leur utilisation de la main-d'œuvre et leurs coûts d'opération, entraînant des gains supplémentaires en matière de productivité.

Administration publique (SCIAN 9111-9119; 9121-9129; 9131-9139; 9141; 9191)

L'administration publique comprend les établissements dont l'activité principale est de nature gouvernementale aux niveaux fédéral, provincial, territorial, régional, municipal et local. Elle couvre les services législatifs, la taxation, la défense nationale, le maintien de l'ordre et de la sécurité publique, les services d'immigration, les affaires étrangères et l'aide internationale, ainsi que la gestion des programmes gouvernementaux. L'industrie comprend non seulement des fonctionnaires, mais aussi des membres des Forces armées canadiennes, des policiers et des pompiers. L'administration fédérale représente le plus important des cinq segments, totalisant 40 % de la production et 42 % de l'emploi en 2021 (excluant les membres actifs des Forces armées canadiennes), suivie des administrations locales, municipales et régionales (31 % de la production et de l'emploi), et des administrations provinciales et territoriales (25 % et 26 %). L'administration autochtone, ainsi que l'administration internationale et les autres administrations extraterritoriales représentent la part restante de la production et de l'emploi (4 % et 1 %). Dans l'ensemble, l'administration publique comptait 1,1 million de travailleurs en 2021, répartis proportionnellement à la population : 38 % en Ontario, 24 % au Québec, 13 % en Colombie-Britannique, 10 % en Alberta, et 15 % dans les autres provinces et territoires. La main-d'œuvre est répartie en parts égales entre les hommes (51 %) et les femmes (49 %) et bénéficie d'une rémunération largement supérieure à la moyenne nationale, ce qui s'explique en partie par des taux de syndicalisation élevés (76 %). Étant donné la grande variété d'activités, les professions clés (CNP à 4 chiffres) incluent une combinaison de :

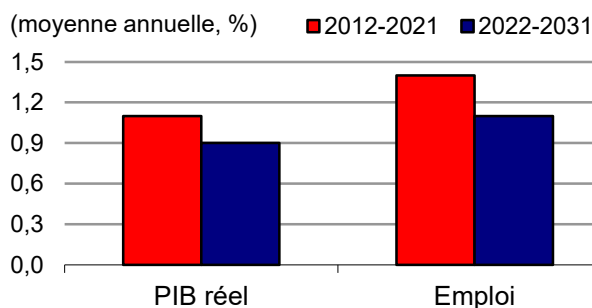
Policiers/policières (sauf cadre supérieurs) (4311)	Urbanistes et planificateurs/planificatrices de l'utilisation des sols (2153)
Agents/agentes d'assurance-emploi, d'immigration, de services frontaliers et du revenu (1228)	Technologues et techniciens/techniciennes en génie civil (2231)
Directeurs/directrices de la fonction publique (0411-0414)	Correspondanciers/correspondancières et commis aux publications et aux règlements (1452)
Recherchistes, experts-conseils/expertes-conseils et agents/agentes de programmes en politiques sociales (4164)	Intervieweurs/intervieweuses pour enquêtes et commis aux statistiques (1454)
Pompiers/pompières (4312)	Agents/agentes de probation et de libération conditionnelle et personnel assimilé (4155)
Analystes et consultants/consultants en informatique (2171)	Analystes de bases de données et administrateurs/administratrices de données (2172)
Vérificateurs/vérificatrices et comptables (1111)	Agents/agentes de programmes propres au gouvernement (4168)
Agents/agentes de services correctionnels (4422)	Juges de paix et officiers/officières de justice (1227)
Avocats/avocates et notaires (4112)	Commis à la saisie de données (1422)
Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs (2174)	Agents/agentes d'application de règlements municipaux et autres agents/agentes de réglementation, n.c.a. (4423)
Agents/agentes de sécurité et personnel assimilé des services de sécurité (6541)	Biologistes et personnel scientifique assimilé (2121)
Agents/agentes de soutien aux utilisateurs (2282)	Technologues et techniciens/techniciennes en biologie (2221)
Recherchistes, experts-conseils/expertes-conseils et agents/agentes de programmes, en sciences naturelles et appliquées (4161)	Membres des corps législatifs (0011)
Mancœuvres à l'entretien des travaux publics (7621)	Commis des services judiciaires (1416)
Agents/agentes aux achats (1225)	Inspecteurs/inspectrices d'ingénierie et officiers/officières de réglementation (2262)
Ingénieurs civils/ingénieures civiles (2131)	Inspecteurs/inspectrices des produits agricoles et de la pêche (2222)
Cadres supérieurs/cadres supérieures – administration publiques (0012)	Traducteurs/traductrices, terminologies et

Économistes, recherchistes et analystes des politiques économiques (4162)
 Adjoints/adjointes de direction (1222)
 Directeurs financiers/directrices financières (0111)
 Inspecteurs/inspectrices en construction (2264)
 Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail (2263)
 Recherchistes, experts-conseils/expertes-conseils et agents/agentes de programmes en politiques de la santé (4165)

interprètes (5125)
 Personnel technique en géomatique et en météorologie (2255)
 Mathématiciens/mathématiciennes, statisticiens/statisticiennes et actuaires (2161)
 Juges (4111)
 Physiciens/physiciennes et astronomes (2111)
 Météorologues et climatologues (2114)

Pendant et peu après la récession de 2008-2009, les différents programmes mis en place par les gouvernements fédéral et provinciaux afin de stimuler l'économie sont venus augmenter la production et l'emploi dans l'administration publique. Toutefois, la diminution des recettes fiscales et l'augmentation des dépenses publiques ont entraîné d'importants déficits budgétaires dans tous les paliers de gouvernements. À partir de 2012, les gouvernements fédéral et provinciaux ont annoncé des mesures visant à freiner la croissance des dépenses dans les programmes afin d'équilibrer leurs budgets, entraînant une légère baisse de la production et de l'emploi jusqu'en 2015. Le gouvernement fédéral a été le plus restrictif sur le plan des dépenses afin d'atteindre l'équilibre budgétaire en 2014-2015. Bien que l'administration fédérale ait atteint son objectif, la situation s'est détériorée de nouveau suite à l'effondrement des prix du pétrole brut, puisque le ralentissement de la croissance économique au Canada a réduit la croissance des recettes publiques. En 2016, le gouvernement fédéral a augmenté considérablement ses dépenses pour stimuler l'économie et la croissance des dépenses publiques est demeurée forte de 2017 à 2019, renforçant la hausse de la production dans l'administration publique. Ceci a entraîné un redressement notable de l'emploi qui a bondi de 104,000 de 2016 à 2019, enregistrant la plupart des gains dans les administrations fédérale et municipales. Cependant, la production et l'emploi se sont légèrement repliés en 2020, en baisse de 1,4 % et 0,8 % respectivement, car certains services ont été fermés ou ont fonctionné à capacité réduite au début de la pandémie de COVID-19. Des heures de travail ont aussi été perdues par le temps que les employés de bureau se convertissent entièrement au télétravail. Grâce à la réouverture des centres de services gouvernementaux, à l'augmentation des capacités de télétravail et à une vague d'embauches alimentée par la pandémie dans l'administration fédérale, la production et l'emploi ont fortement rebondi en 2021, enregistrant des hausses respectives de 4,5 % et 7,4 %. En moyenne, le PIB dans l'industrie a augmenté à un taux annuel de 1,1 % sur l'ensemble de la période 2012-2021, comparativement à 1,4 % pour l'emploi. La productivité a chuté de façon marquée durant les années de pandémie, entraînant une baisse moyenne de 0,3 % annuellement sur l'ensemble de la décennie.

Croissance du PIB réel et de l'emploi dans l'administration publique



Sources: Statistique Canada (données historiques) et EDSC, projections industrielles 2022 du SPPC.

Au cours de la période de projection, la croissance du PIB dans l'administration publique devrait ralentir sensiblement par rapport à la dernière décennie, principalement en raison de perspectives négatives à court terme. En effet, après avoir bondi en 2021, on anticipe que la production reculera en 2022-2023 puisque les gouvernements fédéral et provinciaux devront faire face à d'importants déficits budgétaires engendrés par la pandémie. La croissance devrait reprendre en 2024 mais demeurer modeste, en raison de pressions additionnelles exercées par les changements démographiques sur les finances publiques. En effet, le ralentissement de la croissance de la population en âge de travailler et la tendance baissière dans le taux d'activité moyen occasionnée par le vieillissement de la population viendront réduire la croissance de la population active au Canada à long terme, limitant ainsi la création d'emplois et la croissance économique au pays, ce qui viendra affecter la croissance des recettes fiscales. Le retrait massif des baby-boomers du marché du travail viendra également réduire le nombre de personnes à forte rémunération dans l'économie canadienne et limiter la croissance du revenu moyen du travail. En plus d'éroder les bases d'imposition fédérale et provinciale, le vieillissement de la population exercera des pressions supplémentaires sur le système de soins de santé, limitant la capacité d'accroître les dépenses dans les programmes gouvernementaux et l'administration publique. Cette arme à double tranchant entraînera certainement une prolongation de la période de confinement des coûts pour les gouvernements qui sont déjà dans une situation délicate sur le plan budgétaire. En revanche, l'engagement de tous les paliers de gouvernement à lutter contre les changements climatiques et à réduire les émissions à travers une série de politiques et programmes devrait venir engendrer des gains supplémentaires dans la production et l'emploi au sein de l'administration publique.

On projette donc que le PIB augmentera à un taux moyen de 0,9 % par année sur l'horizon 2022-2031, soit un léger ralentissement par rapport à la décennie précédente. Le taux de croissance de l'emploi devrait également ralentir, pour se chiffrer à 1,1 % par année. Dans l'ensemble, on anticipe que la productivité continuera de diminuer, en baisse de 0,2 % annuellement, mais la totalité du déclin se produira en 2022-2023 en réponse à l'embauche massive de nouveaux employés en 2021, qui devrait se poursuivre en 2022 et, dans une moindre mesure, en 2023 (il faut un certain temps avant que les nouveaux employés deviennent aussi productifs que les employés déjà en place). À partir de 2024, la croissance de la productivité devrait revenir en territoire positif, ce qui se traduira par des gains d'emploi plus modérés pour le reste de la période de projection. En plus des contraintes budgétaires, le ralentissement anticipé dans la croissance de l'offre de main-d'œuvre au Canada et le resserrement graduel du marché du travail devraient inciter les gouvernements à automatiser certaines de leurs opérations et à continuer de mettre en place de nouvelles façons d'offrir des services afin de limiter leurs coûts d'opération et leur utilisation de la main-d'œuvre, entraînant des gains supplémentaires en matière de productivité. Grâce à la rapidité des progrès anticipés dans les technologies cognitives, les opérations gouvernementales impliquant des tâches routinières (dans des professions comme celles de commis, d'inspecteur et d'agent de programme) deviendront de plus en plus susceptibles d'être automatisées et exécutées par des logiciels spécialisés, des systèmes intelligents et des applications en ligne. Parallèlement, les opérations impliquant des tâches non routinières (dans des professions comme celles de chercheur, analyste et scientifique) seront davantage appuyées et complémentées par l'utilisation et l'analyse de mégadonnées, l'intelligence artificielle et l'apprentissage machine.